

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ENTRE PRUDENCE ET FIDÉLITÉ : BARTHÉLEMY ANEAU ET LE
SODALITIUM HUMANISTE LYONNAIS DANS LA TOURMENTE RELIGIEUSE
(1530-1565)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
ANTOINE CHAMPIGNY

JANVIER 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Si la rédaction relève en apparence d'un exercice solitaire, le processus intellectuel qui l'accompagne au quotidien est quant à lui nécessairement imprégné de l'entourage immédiat de celui qui écrit. C'est pourquoi il m'importe en tout premier lieu d'exprimer ma gratitude envers ceux qui ont rendu possible ce mémoire. Une part du crédit revient d'abord à ma directrice, Lyse Roy, dont les conseils, l'oreille attentive et la confiance ont nourri mon projet de recherche à chacune de ses étapes. Merci aussi de m'avoir procuré toutes ces occasions de forger mon expérience académique tant en recherche qu'en enseignement.

J'aimerais également témoigner ma profonde reconnaissance envers ma famille, dont le soutien indéfectible et la bienveillance ont rendu mon parcours plus facile. À mes parents, merci d'avoir été présents ainsi que d'avoir supporté mes choix durant toutes ces années. Un merci tout particulier à ma copine Carol-Ann, qui a su, par ses encouragements essentiels, dissiper les périodes de remise en question.

Finalement, d'un point de vue plus matériel, je me dois de remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Fondation de l'UQAM ainsi que la Faculté des sciences humaines de l'UQAM pour le précieux soutien financier, qui m'a permis de me consacrer entièrement à mes recherches durant les deux dernières années.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE

ET ANALYSE DE RÉSEAUX 6 |

- | | |
|---|----|
| 1.1 Lyon et son <i>sodalitium</i> humaniste..... | 6 |
| 1.2 Barthélemy Aneau comme ego-sujet..... | 12 |
| 1.3 Historiographie sur les croyances religieuses au XVI ^e siècle..... | 17 |
| 1.4 Réseaux et histoire..... | 27 |
| 1.5 Problématique et hypothèse..... | 34 |
| 1.6 Corpus de source..... | 37 |

CHAPITRE II

LYON ET LE *SODALITIUM* AVANT 1538 :

LES CONTOURS D'UNE MISE EN SCÈNE..... 41 |

- | | |
|---|----|
| 2.1 Étienne Dolet et la filière lyonnaise (1534)..... | 43 |
| 2.2 Le Tombeau poétique en l'honneur du Dauphin (1536)..... | 49 |
| 2.3 Les recueils d'épigrammes de 1538..... | 53 |
| 2.4 Lyon, refuge des poètes suspects..... | 59 |
| 2.5 Conclusion..... | 63 |

CHAPITRE III	
BARTHÉLEMY ANEAU,	
<i>SODALIS LYONNAIS</i> (1538-1548).....	65
3.1 Aneau, régent au collège de la Trinité.....	67
3.2 Aneau et l'entourage de Sébastien Gryphe et d'Étienne Dolet.....	75
3.3 Aneau, traducteur au service de la langue française.....	81
3.4 L'hésuchime d'Aneau.....	88
3.5 Conclusion.....	92
CHAPITRE IV	
ANEAU DANS LES QUERELLES	
LITTÉRAIRES DE SON ÉPOQUE (1548-1558).....	93
4.1 Rivalités de libraires sur les livres d'emblèmes (1548-1552).....	94
4.2 Le <i>Pasquil Antiparadoxe</i> (1549).....	100
4.3 Le <i>Quintil Horatian</i> (1551).....	105
4.4 La <i>Juris Prudentia</i> (1552-1554).....	113
4.5 Les prises de risque d'Aneau.....	123
4.5.1 Le milieu éditorial lyonnais.....	124
4.5.2 Du soutien peu recommandable.....	127
4.5.3 L'activité courtisane d'Aneau.....	130
4.6 Conclusion.....	135
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	137
ANNEXE :	
BASE DE DONNÉES DES PIÈCES DE CONTACT	
DE BARTHÉLEMY ANEAU.....	144

BIBLIOGRAPHIE	148
Sources imprimées et éditions critiques de texte.....	148
Œuvres de Barthélemy Aneau.....	148
Autres sources imprimées.....	151
Ouvrages de référence.....	154
Théorie, histoire et analyse de réseaux.....	155
Humanisme français et lyonnais.....	157

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Lettre d'Étienne Dolet à Guillaume Scève (1534).....	45
Tableau 2 : Le Tombeau poétique du Dauphin (1536).....	50
Tableau 3 : Les Recueils d'épigrammes de 1538.....	54
Tableau 4 : Le Collège de la Trinité 1538-1540.....	73
Tableau 5 : Le <i>Genethliacum</i> et les <i>Fata</i> d'Étienne Dolet (1539).....	80
Tableau 6 : Pièces de contact de B. Aneau pour les années 1540.....	86
Tableau 7 : Les livres d'emblèmes lyonnais (1547-1553).....	99
Tableau 8 : Le <i>Pasquil Antiparadoxe</i> et les éditions médicales lyonnaises (1549-1555).....	104
Tableau 9 : Le <i>Quintil Horatian</i> et la querelle sur l'illustration de la langue française (1551).....	110
Tableau 10 : La <i>Juris Prudentia</i> (1554).....	121

RÉSUMÉ

Durant le deuxième tiers du XVI^e siècle, la ville de Lyon voit se former en son sein une communauté savante particulièrement dynamique qui se désigne sous l'appellation de *sodalitium*. Les nombreux humanistes qui la composent, associés de près aux imprimeurs et aux libraires lyonnais, mettent en scène leur activité sociale au moyen d'épigrammes, de courtes pièces de vers qui leur permettent d'exprimer leur sociabilité. Barthélemy Aneau s'insère progressivement dans cette dynamique à partir de 1538 et y occupe des rôles multiples, faisant de lui un important intermédiaire entre plusieurs milieux savants différents. Toutefois, les tensions religieuses en lien avec la propagation de la Réforme protestante en France infléchissent considérablement les pratiques du *sodalitium* forçant ses membres à adapter leurs relations afin d'éviter d'être suspectés d'hérésie. Le présent mémoire s'intéresse donc, à travers l'étude du cas de Barthélemy Aneau, aux stratégies mises en œuvres au sein de la société savante lyonnaise en réponse à l'intensification des persécutions religieuses jusqu'à l'éclosion des guerres de Religion.

Mettant à profit la méthodologie de l'analyse de réseaux sociaux, ainsi que l'appareil conceptuel bourdieusien s'y rattachant, le mémoire propose une reconstitution diachronique des relations d'Aneau afin d'en faire ressortir les variations et dynamiques. Une fois ses liens les plus significatifs dégagés grâce au croisement de ses nombreuses pièces de contact, le cours de la démonstration cherche à recontextualiser et à interpréter les choix d'Aneau quant à la projection de son réseau social. Il apparaît ainsi que l'affichage de certains liens, malgré leur caractère religieux suspect, résulte d'un calcul mettant en balance le potentiel bénéfique de ces dernières et les risques inhérents. Bref, l'étude de cette portion du *sodalitium* humaniste lyonnais, somme toute représentative, permet plus généralement d'appréhender la façon dont les communautés savantes de la période moderne ont pu composer avec les troubles religieux.

Mots-clés : Barthélemy Aneau, *Sodalitium*, Lyon, Humanisme, Renaissance, France, XVI^e siècle, Réforme protestante, Analyse de réseaux sociaux.

INTRODUCTION

Le début du XVI^e siècle est une période charnière dans l'histoire de la « République des Lettres ». Ce phénomène socioculturel fait l'objet d'un nombre croissant d'études depuis une trentaine d'années alors que les préoccupations contemporaines font chercher dans le passé les exemples d'une concorde qui puisse transcender les États et les religions. La *respublica litteraria*, en tant que concept, a pu en effet être porteuse d'un tel idéal. Comme l'affirme Krzysztof Pomian, cette utopie n'en influence pas moins une autre république des lettres, bien réelle celle-là, qui fait se côtoyer dans le quotidien des savants aux origines et aux croyances diverses¹. Plutôt qu'un État idéal de liberté, gouverné par la Raison, il faut y voir un réseau d'érudits qui s'est formé pour répondre à certaines fonctions, créant des normes et se transformant au fil du temps. Au début du XVI^e siècle, l'imprimerie ouvre d'ailleurs de nouveaux canaux de communications et permet à ces réseaux de couvrir de plus grandes distances. Cependant, en l'espace de quelques années, les tumultes religieux entourant l'éclosion de la Réforme protestante posent un certain nombre d'obstacles à leur perpétuation.

Le cas d'Érasme, figure emblématique de la république des lettres, démontre parfaitement les circonstances délicates de cette période. Ce dernier a très bien su user de la mise en scène de son réseau épistolaire, par la publication de ses correspondances, pour promouvoir son image d'érudit de « stature internationale ». Mais comme l'explique Christine Bénévent, cet outil s'est avéré être à double tranchant puisque les nombreux liens sociaux qu'Érasme a entretenus avec des luthériens lui nuisent

¹ Krzysztof POMIAN, « République des Lettres : idée utopique et réalité vécue », *Le Débat*, vol. 3, n° 130, 2004, p. 154-170.

fortement dans la controverse religieuse. Le « prince des humanistes » réalise vers 1521 à quel point un réseau peut rendre suspect par association et il s'affaire dès lors à montrer des relations plus « confessionnellement correctes »². Dans un réseau savant, un lien d'amitié ne se réduit jamais à de simples affinités personnelles. Il comporte nécessairement son lot d'intérêts sociopolitiques. La position ambivalente d'Érasme témoigne des stratégies qui pouvaient être utilisées afin de tirer le maximum d'avantages d'un réseau social tout en limitant autant que possible les risques. Le texte de C. Bénévent montre comment ces stratégies s'observent concrètement : « Si l'on trouve des exemples de fidélité maintenue en dépit des divergences religieuses, on lit aussi sous la plume d'Érasme des reniements et des conseils de prudence aux jeunes gens qui en disent long »³. Cette situation est représentative d'un problème qui s'est posé à tous les humanistes de renom de cette période. À l'origine du présent projet de recherche, elle amène à se questionner sur la façon dont l'étude des réseaux savants de cette première moitié du XVI^e siècle peut nous permettre d'accéder à une meilleure compréhension des dynamiques et tensions avec lesquelles ces individus ont eu à composer. En prenant l'humaniste Barthélemy Aneau comme point de référence et en reconstituant le cours de ses relations, nous tenterons d'observer comment la communauté savante lyonnaise a pu réagir et s'adapter face à la polémique religieuse.

En effet, dans la première moitié du XVI^e siècle, Lyon apparaît comme le théâtre privilégié d'un groupe particulièrement dynamique d'humanistes et d'imprimeurs à l'origine d'un « champ littéraire »⁴. Cet espace relationnel particulier se met en scène dans les imprimés de l'époque principalement par le biais de pièces de

² L'expression est empruntée à Jean-Claude MARGOLIN dans son article : « Le cercle de Jean de Boyssoné d'après sa correspondance et ses poèmes », dans Nathalie DAUVOIS (dir.), *L'humanisme à Toulouse (1480-1596). Actes du colloque international de Toulouse*, Paris, Champion, 2006, p. 235.

³ Christine BENEVENT, « La correspondance d'Érasme : Fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Anthony MCKENNA (dir.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Etienne, 2006, p. 30.

⁴ Pierre BOURDIEU, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

vers qui représentent d'une certaine façon les vecteurs du capital social distribué entre tous les individus y participant. Ce sont ces pièces de contact, rassemblées en une base de données (voir en Annexe), qui constituent notre corpus de sources. Nous l'exploiterons en considération de l'appareil conceptuel sociologique élaboré par Pierre Bourdieu autour des champs, notion idéale pour analyser en interrelation plusieurs textes d'auteurs différents. La méthodologie employée relève quant à elle de l'analyse de réseaux sociaux déclinée dans une perspective résolument égocentrée et axée sur l'historicité de ses ressorts.

La question religieuse en lien avec l'émergence de la Réforme protestante en France durant la première moitié du XVI^e siècle est centrale dans notre problématique. Cependant, nous ne nous sommes pas attardé outre mesure sur les sensibilités religieuses des différents membres du réseau, complexes, fluctuantes et souvent inaccessibles. Nous avons plutôt porté notre attention sur l'image sociale projetée consciemment ou non par les liens sociaux des acteurs, qui ont pu avoir un impact sur la perception qu'en ont eue leurs contemporains. Entre le point de départ de nos observations, soit vers le milieu des années 1530, et la limite chronologique déterminée par la mort de Barthélemy Aneau en 1561, juste avant le début des Guerres de Religion, l'intensification des persécutions religieuses contre les lettrés jugés hétérodoxes, amène nécessairement des transformations dans les dynamiques du réseau lyonnais. Nous tenterons toutefois de démontrer les stratégies grâce auxquelles les personnages étudiés ont pu adapter progressivement la projection de leurs liens sociaux en fonction du contexte.

Dans le but d'observer la mise en œuvre de telles stratégies, seront reconstituées diachroniquement les différentes branches du réseau entretenues par l'humaniste Aneau au cours de sa carrière. Ce réseau est sommairement composé de trois types d'acteurs, chacun des types ayant un rôle précis à jouer vis-à-vis des deux autres. Dans le premier groupe, se retrouve un ensemble hétéroclite de savants, dont Aneau, qui ont

en commun d'avoir composé des poésies de circonstance les rattachant au réseau lyonnais. Le second groupe d'acteurs est constitué des imprimeurs et libraires lyonnais dont la collaboration avec les poètes lyonnais est essentielle au dynamisme du milieu. Enfin, le portrait est complété par l'influence ponctuelle des riches mécènes et protecteurs issus de la classe politique et ecclésiastique française. Notre analyse suit pas à pas les interactions entre ces trois groupes d'acteurs.

La structure de l'étude est appelée par trois tranches chronologiques qui correspondent chacune à une étape importante dans l'évolution du réseau des humanistes lyonnais. D'abord, le chapitre 1 développe plus en profondeur les grandes lignes de l'historiographie attachée au milieu lyonnais, à la façon dont Aneau a été perçu jusqu'ici ainsi que sur le problème de la religion au XVI^e siècle. Y sont aussi traités en détail les fondements conceptuels et méthodologiques mobilisés durant la recherche. Au chapitre 2, nous proposons d'abord de retracer la genèse du *sodalitium* ainsi que les premières caractéristiques qui le soutiennent. Il s'agit surtout de faire ressortir les dynamiques relationnelles préalables à l'insertion de Barthélemy Aneau vers l'année 1538. À cette période, l'attitude plutôt indulgente du côté des autorités lyonnaises en matière de religion fait de cette cité un point de ralliement pour les humanistes évangéliques persécutés dans les autres villes de France. Le chapitre 3 correspond quant à lui à la période entre 1538 et 1548, soit le moment au cours duquel Aneau s'intègre progressivement au sein du *sodalitium* et y acquiert l'accréditation de ses pairs. Fort de son rôle de pédagogue au collège de la Trinité, il diversifie rapidement son implication en travaillant comme correcteur, puis en tant que traducteur chez plusieurs typographes réputés. La décennie 1540 voit également l'augmentation des tensions religieuses dans l'entourage lyonnais, ce qui a pour effet d'engager la plupart des *sodales* dans la voie de la prudence. Enfin, nous verrons dans le chapitre 4 l'aboutissement de la carrière d'Aneau qui se concrétise dans son engagement dans tout un ensemble de querelles littéraires déterminantes pour la littérature de son temps. De plus en plus impliqué dans les ateliers d'imprimerie lyonnais, Aneau devient un

véritable relais entre ces derniers et certains milieux spécialisés, comme les médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon ou les juristes de l'Université de Bourges. Avec la cristallisation des pôles confessionnels, les années 1550 donnent finalement lieu à une grande confusion quant aux bonnes relations à afficher et celles plus suspectes. Nous examinerons donc quelques-uns des exemples de prise de risque concernant Aneau. Au terme de ce parcours, non seulement le cas de Barthélemy Aneau bénéficiera-t-il d'un nouvel éclairage, le dégageant quelque peu des jugements rapides qui ont, à tort, fait de lui un hérésiarque, mais, en outre, nos connaissances de l'ensemble du réseau lyonnais seront rehaussées de par l'observation soutenue de ses interactions avec l'un de ses principaux membres.

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET ANALYSE DE RÉSEAUX

1.1 Lyon et son *sodalitium* humaniste

Plusieurs réseaux humanistes s'observent clairement dans la plupart des centres urbains de la France du début du XVI^e siècle, formant des cercles plus ou moins reliés les uns avec les autres. Chacun de ces groupes a eu à composer avec la propagation des idées luthériennes et l'intensification des persécutions qui s'en est suivie. Le cas de Lyon constitue un terrain d'analyse idéal pour étudier le comportement d'un réseau savant à l'époque de l'éclosion de la Réforme. Durant environ une trentaine d'années, entre 1530 et 1560, la cité rhodanienne est reconnue comme un environnement relativement tolérant et devient par conséquent le refuge de plusieurs « exilés religieux ». Durant cette période, Lyon devient l'un des centres intellectuels les plus intenses en France, les idées humanistes y prenant une couleur particulière du fait de ses multiples influences étrangères. Ville avant tout marchande, située au carrefour d'importantes voies commerciales, la prospérité économique, renforcée par ses quatre foires franches annuelles, y permet l'implantation et la prolifération rapide de l'imprimerie⁵. L'absence d'une université ou d'un parlement, les moteurs habituels de l'activité des gens éduqués, n'en procure pas moins à cette ville une plus grande liberté intellectuelle de par la distance qui la sépare des centres de censure. Lyon, grâce à ses ateliers typographiques, s'impose comme un « aimant » pour les gens de lettres, qui viennent

⁵ Vers 1550, Lyon compte environ cent ateliers typographiques employant plus de mille personnes ce qui en fait le troisième plus important centre d'impression d'Europe. Voir Yves KRUMENACKER, *Lyon 1562, capitale protestante: une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Lyon, Olivétan, 2009.

d'un peu partout pour participer à la préparation et à la correction des textes à imprimer. Gravitant tous dans le giron de marchands-libraires et de maîtres imprimeurs réputés, dont les politiques éditoriales favorisent les livres humanistes et les traductions en langues vernaculaires, ces érudits se rencontrent, échangent et collaborent⁶. Dans l'atelier de Sébastien Gryphe, l'un des plus célèbres maîtres imprimeurs de Lyon, on retrouve périodiquement tous les grands noms de la Renaissance lyonnaise, comme le décrit Lucien Febvre :

Sa maison, l'asile de vingt collaborateurs et correcteurs réputés, d'Alciat et Sadolet à Rabelais et Dolet, en passant par les Sussannée, les Baduel, les Hotman, Baudoin, Guilland, Ducher et autres ; le lieu de rendez-vous de cent beaux esprits du lieu et de partout : de Marot à Macrin, des deux Scève à Jean de Boyssoné, Nicolas Bourbon, Barthélemy Aneau et combien d'autres Français ou Impériaux? Fréquenter chez Gryphe, [c'est] avoir ses entrées dans les cercles qui se formaient et se déformaient sans cesse autour des presses lyonnaises ; d'ailleurs pouvoir, en feuilletant les nouveautés, connaître instantanément ce qui se pensait et s'écrivait de plus aigu, de plus neuf en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie [...]⁷.

Vu la place déterminante des imprimeurs et des libraires dans le réseau humaniste lyonnais, il n'est pas surprenant que la première incursion dans l'étude de ce dernier provienne des recherches bibliographiques consacrées à cette ville⁸. En effet, les répertoires bibliographiques rassemblés par Henri Baudrier à la fin du XIX^e siècle laissent déjà apparaître une toile complexe de relations unissant des groupes d'auteurs-correcteurs à leurs imprimeurs. À ces importants centres de sociabilité il faut ajouter des institutions comme l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui emploie plusieurs médecins humanistes dont notamment François Rabelais, ainsi que le Collège de la Trinité, un établissement d'enseignement laïc comme il s'en crée un peu partout en France à l'époque, qui emploie quantité de régents érudits et dévoués à la pédagogie. Le milieu

⁶ Natalie Z. DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1993, vol. 1, p. 423-444.

⁷ Lucien FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au 16^e siècle: la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1942, p. 42-43.

⁸ Henri et Julien BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle.*, Paris, Picard, 1895, 12 vol. ; Sybille von GÜTLINGEN, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au seizième siècle*, Baden-Baden, Koerner, 1992. Dans la continuité de ces répertoires, un projet initié par William KEMP vise à constituer une base de données bibliographiques en ligne sous l'acronyme BEL16, voir <http://bel16.hypotheses.org/>

de l'enseignement est un espace social complémentaire à ceux déjà cités puisque ces mêmes régents cumulent simultanément les emplois dans les officines des imprimeurs. Ces érudits prennent également une part active dans la vie civique lyonnaise usant de leurs connaissances et talents oratoires pour élaborer les tableaux vivants et monuments des entrées solennelles ou célébrer l'élection des nouveaux échevins lors de l'oraison doctorale de la Saint-Thomas. Pour compléter le portrait, les séjours répétés de la cour royale à Lyon durant la première moitié du XVI^e siècle contribuent à son effervescence culturelle. Grâce à ce terreau fertile, l'humanisme lyonnais donne l'impulsion, sinon à une école littéraire, au moins à un groupe de poètes néo-latins qui progressivement se tournent vers la promotion du français. Depuis une cinquantaine d'années, plusieurs colloques internationaux ont regroupé des littéraires et des historiens autour de ce champ d'études⁹. Certaines contributions ont mis de l'avant une connaissance au moins partielle du réseau qui nous intéresse, notamment la série d'articles de Jean-Claude Margolin sur les manuscrits de correspondance de Jean de Boyssoné¹⁰. Mais, quel est-il ce réseau lyonnais qu'on désigne également sous le nom de *sodalitium*?

L'appellation de *sodalitium* (ou parfois *sodalitas*) provient notamment d'un poème de Jean Visagier datant de 1537, dans lequel le poète rémois interpelle tous ses amis de Lyon¹¹. Bien que ce soit une formule récurrente, rien ne permet d'affirmer qu'il

⁹ Jean-René DERRÉ (éd.), *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle : Actes du Colloque international Mai 1972*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974 ; Antonio POSSENTI et Giulia MASTRANGELO (dir.), *Il Rinascimento a Lione : atti del congresso internazionale (Macerato, 6-11 Maggio 1985)*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1988 ; Philip FORD et Gillian JONDORF (dir.), *Intellectual life in Renaissance Lyon : proceedings of the Cambridge Lyon colloquium*, Cambridge, Cambridge French Colloquia, 1993.

¹⁰ Jean-Claude MARGOLIN, « Profil de l'humanisme lyonnais vers 1537 : Dolet, Arlier, Visagier (perspectives de recherches) », *Il Rinascimento a Lione, op cit.*, p. 643-679 ; « À propos de quelques lettres conservées de Boyssoné à Dolet », dans Claude LONGEON (éd.) *Études sur Étienne Dolet, le théâtre au XVI^e siècle, le Forez, le Lyonnais et l'histoire du livre*, Genève, Droz, 1993, p. 21-49 ; « Au temps de Barthélemy Aneau : Jean de Boyssoné et l'humanisme lyonnais d'après sa correspondance », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 47, n° 1, 1998, p. 11-24.

¹¹ « *Ad sodalitium amicorum Lugdunensium* », *Epigrammatum libri IV*, Lyon, Parmentier, 1537, p. 260. Le fait qu'il provienne d'un texte de l'époque donne plus de pertinence à ce vocable comparé à d'autres termes plus schématiques.

s'agisse d'un substantif concerté à travers le groupe puisque plusieurs variantes s'observent. Par exemple, Nicolas Bourbon s'adresse simplement à ses *amicis Lugdunensibus*, alors que pour se désigner entre eux, ils utilisent autant les termes *sodali* que *socius* ou *comes*. Les critères qui définissent l'appartenance des acteurs au groupe sont plutôt subjectifs et variables selon les cas, ce qui est problématique en soi. Un séjour lyonnais relativement court ainsi que des relations soutenues avec quelques-uns des principaux *sodales* peuvent dans la pratique suffire pour considérer un individu comme faisant partie de la communauté. Une enquête plus approfondie des différents processus d'intégration et des modalités de désignation permettrait sans doute de révéler un système plus ou moins informel de cooptation à partir des membres les plus influents du réseau. Toutefois, l'appartenance au *sodalitium* lyonnais ne doit pas être tenue pour acquise sur une longue durée. Ce qui rend cette société savante si dynamique, c'est précisément le fait que l'adhésion de ses membres se doit d'être régulièrement renouvelée par la publication de nouveaux vers.

Au-delà de l'énumération de nom précitée, le *sodalitium* peut s'étendre à environ une trentaine de membres récurrents et un nombre beaucoup plus large de participants plus ponctuels. Certains sont natifs de Lyon ou y séjournent sur une longue période alors que d'autres n'y font que des passages répétés. Les *sodales* les plus actifs et qui tour à tour jouent un rôle fédérateur sont d'une part les deux cousins Scève, Guillaume et Maurice¹². Dans un premier temps Guillaume Scève est plus reconnu que son cousin, jouant un rôle important dans l'atelier de Sébastien Gryphe durant les années 1530. Ce n'est qu'après 1544, l'année de publication de la *Délie*, que Maurice Scève occupe une position prépondérante (un peu malgré lui d'ailleurs) dans le cercle poétique lyonnais. Dans l'interstice, Étienne Dolet anime et développe vigoureusement l'activité du *sodalitium* au tournant des années 1540, réunissant autour de lui plusieurs poètes dans

¹² Dans sa thèse, Verdun Léon SAULNIER en fait le « prince » de la Renaissance lyonnaise, *Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade : Maurice Scève italianisant, humaniste et poète (1500-1560), les milieux, la carrière, la destinée*, Paris, C. Klincksieck, 1948.

des entreprises de publications collectives comme le *Tombeau du Dauphin* ou le *Généthliaque* en l'honneur de son fils¹³. Il y a aussi Clément Marot, qui sans même être la plupart du temps présent à Lyon, exerce une autorité littéraire indéniable sur tout le groupe. Bref, la liste pourrait s'allonger, mais ce qui apparaît nettement c'est que le *sodalitium* est polycentrique et que plutôt qu'un genre de club unique et homogène, il est composé d'une série de petits groupes qui se réunissent le temps d'un projet littéraire, en concertation avec les libraires et imprimeurs impliqués. Étudiant ces milieux dynamiques, V.L. Saulnier a fait ressortir les principaux éléments d'un code de conduite s'adressant aux *sodales* qui rendent particulièrement visibles leurs activités relationnelles¹⁴. Les membres du groupe ont l'habitude de s'échanger des louanges en quantité sous forme d'épigrammes. Ces petites pièces poétiques peuvent également servir à lancer une invitation, à répondre à un cadeau, à échanger des documents, ou encore à recommander quelqu'un. Ces fragments de sources que Saulnier appelle aussi des « pièces de contact » se retrouvent en liminaire de divers ouvrages imprimés ou sont parfois rassemblés en recueil. Les années 1536 et 1538 représentent l'apogée de cette pratique avec la sortie des presses de quatre recueils d'épigrammes, soit deux éditions des *Epigrammatum libri* de Visagier avec une section dédiée à ses *Xenia* (étrennes), une nouvelle édition des *Nugae* de Nicolas Bourbon, les *Carmina* d'Étienne Dolet et les *Epigrammaton libri* de Gilbert Ducher. Récemment, des éditions critiques avec traduction ont énormément approfondi nos connaissances sur ces recueils en plus de les rendre beaucoup plus accessibles¹⁵. Dans les années 1540, la pratique se

¹³ *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Dauphin*, Lyon, François Juste, 1536 ; *Genethliacum Claudii Doleti, Stephani Doleti filii : liber vitae communi in primis utilis, et necessarius*, Lyon, Étienne Dolet, 1539.

¹⁴ V.L. SAULNIER, *Le Prince de la Renaissance lyonnaise...*, *op. cit.*, p. 114-115.

¹⁵ Les recueils de Visagier n'ont pas encore été traduits. Nicolas BOURBON, *Nugae (Bagatelles) 1533*, trad. de Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE, Genève, Droz, 2008 ; Etienne DOLET, *Carmina (1538)*, trad. par Catherine LANGLOIS-PÉZERET, Genève, Droz, 2009 ; Gilbert DUCHER, *Épigrammes*, trad. par Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE et Catherine LANGLOIS-PÉZERET, Paris, Champion, 2015.

prolonge, cette fois en langue vernaculaire, avec notamment la *Poésie Française* de Charles Sainte-Marthe et la *Fontaine d'Amour* de Charles Fontaine¹⁶.

Toutes ces petites pièces de vers, qui circulaient fort probablement aussi sous forme manuscrite, créent comme un marché d'éloges quelque peu complaisants. D'autres pièces exposent quant à elles les querelles et les ruptures très fréquentes, alors qu'elles sont titrées par un *ad ingratum*, ou par tout autre qualificatif qui porte l'accusation tout en feignant de garder l'anonymat de la personne visée. Aussi, d'une édition à l'autre, il n'est pas rare de voir l'auteur substituer les destinataires qu'il n'estime plus par de nouveaux noms plus en vue. De telles vagues pêle-mêle de dithyrambes et de diatribes ont suscité la vive critique de Lucien Febvre qui qualifie leurs auteurs d'« Apollons de collègue » et d'« Olympiens bouffis » aux « Muses défraîchies », soulevant l'inconséquence de leurs propos pour l'historien¹⁷. Plus indulgent, J.-C. Margolin estime qu'à travers les formules toutes faites et les topoï transparaissent des relations quelquefois sincères, mais toujours ostentatoires qui peuvent faire l'objet d'analyses¹⁸. Plus récemment, les actes d'un colloque dédié à ces Apollons de collègue entreprennent la réhabilitation historiographique de ces pièces poétiques et de leurs auteurs¹⁹. Misant quant à elle sur la matérialité du livre de poésie lyonnais, Élise Rajchenbach-Teller met de l'avant l'implication des différents acteurs du livre, poètes évidemment, mais aussi imprimeurs et libraires, pour révéler ce qu'elle appelle une « construction littéraire et mythique » d'un groupe de poètes lyonnais dont la cohérence relève d'une mise en scène²⁰.

¹⁶ *La Poésie Française de Charles de Sainte-Marthe*, Lyon, Le Prince, 1540 ; *La Fontaine d'Amour, contenant Elegies, Epistres et Epigrammes*, Lyon, J. de Tournes, 1545.

¹⁷ L. FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au 16^e siècle...*, *op. cit.*, p. 32-35.

¹⁸ J.-C. MARGOLIN, « Profil de l'humanisme lyonnais »..., *Il Rinascimento a Lione*, *op. cit.*, p. 674.

¹⁹ Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveau Regard sur les « Apollons de collègue »*. *Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2014.

²⁰ ÉLISE RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon Marchant, Construction littéraire d'un milieu éditorial et livres de poésie française à Lyon (1536-1551)*, Genève, Droz, 2016, p. 445. La publication tardive de ce dernier livre dans le cours de la rédaction du présent mémoire a empêché la prise en compte de tous les éléments d'analyse très pertinents qu'il contient.

Prenant en considération ce qui vient d'être dit, la position initiale de notre analyse tient également le *sodalitium* humaniste lyonnais comme étant le fruit de représentations construites, pour une bonne part consciemment. Par conséquent, les échanges d'épigrammes qui en découlent peuvent être étudiés dans une perspective d'analyse du discours. Ces discours sont ceux d'acteurs aux intérêts divers qui donnent à voir pour un moment donné une certaine représentation du réseau auquel ils appartiennent. Il nous apparaît donc qu'une étude croisée de toutes ces correspondances rimées éparpillées dans les imprimés humanistes de l'époque ainsi que rassemblées dans une série de recueils pourrait produire une analyse d'ensemble des structures et dynamiques du réseau lyonnais. Cependant, l'ampleur d'un tel travail nous amène plutôt à privilégier une étude plus ciblée sur certaines portions du réseau qui pourraient être plus significatives ou quelque peu représentatives du reste. La série d'articles de J.-C. Margolin par exemple s'est concentrée sur le quadrilatère relationnel qui relie Étienne Dolet, Jean Visagier, Jean de Boyssoné et Antoine Arlier, et qui fait clairement apparaître un important axe Lyon-Toulouse. Pour notre part, nous ciblerons les relations d'un personnage en particulier, misant donc sur une approche égocentrée du réseau humaniste lyonnais.

1.2 Barthélemy Aneau (1510? - 1561) comme ego-sujet

Le choix de Barthélemy Aneau n'est pas justifié par une centralité évidente du personnage au sein du *sodalitium* lyonnais. Par contre, il semble plutôt y jouer un rôle d'intermédiaire en étant impliqué dans un peu tous les cercles et participant à la plupart des activités culturelles de Lyon, sans pour autant représenter un élément fédérateur. De prime abord, une étude de réseau sur ce personnage pourra rendre plus explicite un axe relationnel entre Bourges et Lyon. C'est en effet au sein de la première cité que

Barthélemy Aneau voit le jour et fait ses premières études²¹. Après un probable séjour en tant que régent dans un collège parisien, c'est vraisemblablement vers 1538 qu'Aneau arrive à Lyon pour y enseigner la rhétorique au collège de la Trinité²². Mais il est surtout connu pour son rôle de principal, poste qu'il occupe une première fois de 1540 à 1551, puis de 1558 à sa mort, survenue en 1561. Parmi ses collègues régents figurent certains noms connus, comme Gilbert Ducher, Claude Bigothier ou Charles Fontaine. Outre ses activités pédagogiques, il a l'occasion de travailler dans l'officine d'une vingtaine d'imprimeurs et de libraires différents en tant que correcteur, traducteur ou auteur. Il travaille régulièrement chez Gryphe, Pierre de Tours et Macé Bonhomme ainsi que pour une série de maîtres imprimeurs employés par la Compagnie des Libraires de Lyon. D'abord simple correcteur, ses compétences linguistiques lui permettent de s'établir comme traducteur, puis il édite lui-même quelques ouvrages. Nous pouvons donc relever des pièces liminaires signées par Aneau dans diverses publications sorties des ateliers typographiques lyonnais. Sans surprise, nous le retrouvons dans le giron d'Étienne Dolet au tournant des années 1540, fournissant des pièces latines pour deux de ses ouvrages. Il apparaît également à plusieurs reprises dans les recueils d'épigrammes cités plus haut. Impliqué dans plusieurs projets de traduction, il se trouve une passion pour les gravures dont il fait orner plusieurs de ses ouvrages. Ses autres publications, partagées entre le latin et le français, montrent son intérêt pour des genres littéraires très variés allant du théâtre à la satire en passant par la poésie emblématique²³. Ces différents textes témoignent de la façon dont Aneau, en s'intégrant dans sa ville d'adoption, devient un notable incontournable de la vie urbaine lyonnaise, comme le décrit bien Démogeot :

²¹ Son origine familiale reste obscure, il est parfois appelé « Laigneau » qui serait par glissement devenu Aneau, c'est sous cette dernière forme qu'il se désigne dans ses publications. La forme latine varie elle aussi, le plus souvent on voit *Anulus Biturix*, mais on retrouve également *Anneus* et *Ano*.

²² Cette date ainsi que l'année approximative de naissance ne font pas consensus. On voit fréquemment les années 1505 pour la naissance d'Aneau et 1533 pour son établissement à Lyon, mais les estimations qu'apporte Marie-Madeleine Fontaine avec des arguments supplémentaires rendent plus convaincantes les années 1510 et 1538. Voir Marie-Madeleine FONTAINE (éd.), « Introduction », *Alector, ou, Le coq: histoire fabuleuse*, Genève, Droz, 1996, p. CVII, voir note 223.

²³ Voir bibliographie en fin de document.

Arrivait-il en ville un accident, Aneau le racontait ; un prince, Aneau le haranguait ; une sottise, Aneau s'en moquait ; une fête, Aneau en réglait les préparatifs. Il élevait dans son Collège un théâtre où les mères venaient pleurer de tendresse aux vers du principal, récités par leurs enfants ; où les Lyonnais venaient applaudir au jugement de *Dame Vérité* qui, dans la comparaison de *Paris, Rohan, Lyon, Orléans*, donnait naturellement la palme à *Lyon marchand*²⁴.

En effet, comme nous le verrons, Aneau entretient des liens avec plusieurs bourgeois lyonnais bien placés de la classe politique, et le consulat de la ville lui est presque toujours favorable. En 1548, il est parmi ceux choisis par ce dernier, avec Maurice Scève, pour organiser l'entrée royale d'Henri II. Occupant donc une place de choix dans cette société lettrée, Aneau n'hésite pas, comme nous le verrons, à prendre position dans des querelles littéraires, allant même parfois jusqu'à causer l'étincelle de la polémique²⁵. Bref, c'est la polyvalence sociale d'Aneau qui en fait un sujet idéal pour notre recherche : en figurant dans la majorité des cercles lyonnais pendant une période prolongée, soit de la fin des années 1530 jusqu'en 1561, il représente un baromètre pertinent pour observer l'évolution du *sodalitium* à travers le temps.

Bien qu'il ait été adulé par ses contemporains pour son savoir encyclopédique et pour son style, la réputation de Barthélemy Aneau a été ternie par les siècles. Après sa mort, son nom a d'abord subi les diffamations des chroniqueurs jésuites. Si certains de ses textes continuent à circuler jusqu'au XVIII^e siècle, le nom de leur auteur en est souvent effacé. Aneau est par la suite malmené par la critique littéraire et relégué à l'arrière-plan de la Renaissance lyonnaise. Selon Albert Baur, il aurait même eu un effet négatif sur le progrès des lettres, tellement « par sa critique souvent trop juste et par sa satire âpre et blessante, il enrayait l'élan des jeunes novateurs et ralentissait la marche de la Renaissance lyonnaise »²⁶. En cette fin du XIX^e siècle, on semble

²⁴ DEMOGEOT, « Collège », *Lyon ancien et moderne*, Lyon, Boitel, 1838, p. 413.

²⁵ Dans son *Pasquil Antiparadoxe* (1549), Aneau contredit le texte de Pierre Tolet sur les facultés médicinales du vinaigre ; en 1551, il publie sous le couvert de l'anonymat son *Quintil Horatian* qui critique *La Deffence et illustration de la Langue Francoyse* de Joachim Du Bellay ; enfin, il provoque un peu maladroitement une polémique avec le Savoyard Marc-Claude Buttet en 1553.

²⁶ Albert BAUR, *Maurice Scève et la Renaissance lyonnaise*, Paris, Champion, 1908, p. 12-13.

pardonne difficilement à Aneau la paternité avérée du *Quintil Horatian* dans lequel il critique durement le texte fondateur de la Pléiade²⁷. Aux épithètes de « pédant » et de « rétrograde », on ajoute souvent celui d'hérésiarque : les bibliographes Émile Picot et Henri Baudrier, convaincus d'avoir pu percer son hérésie, ne lui sont pas très favorables non plus. Ce n'est que dans les années 1980 qu'une tentative de revalorisation du personnage a été entreprise. C'est parmi les littéraires anglais et néerlandais, plus enclins à revisiter les canons de la littérature française, qu'Aneau se trouve des intercesseurs. Ce sont d'abord ses poésies emblématiques qui attirent l'attention d'Alison Saunders²⁸. Puis Kees Meerhoff réhabilite le *Quintil Horatian* en replaçant son auteur au sein d'un débat productif où les arguments des deux camps ont profité à la littérature française²⁹. L'année 1996 représente une étape importante dans la redécouverte d'Aneau : d'une part, l'édition critique d'*Alector* méticuleusement élaborée par Marie-Madeleine Fontaine a ouvert la voie à un grand nombre d'études littéraires sur ce riche et intrigant roman³⁰. D'autre part, Brigitte Biot publie une monographie entièrement consacrée à Aneau qui propose une revue efficace de l'œuvre de l'humaniste³¹. Dans le sillage de cette étude est organisée une journée d'étude intitulée « Barthélemy Aneau et le milieu intellectuel lyonnais au début du XVI^e

²⁷ Ce texte anonyme a longtemps été attribué à Charles Fontaine. C'est Henri CHAMARD qui prouve efficacement que le véritable auteur est Aneau, « La date et l'auteur du *Quintil Horatian* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 5, 1898, p. 54-71. De nos jours, cette attribution n'est plus remise en doute.

²⁸ Alison SAUNDERS, *The Sixteenth-Century French Emblem Book: a Decorative and Useful Genre*, Genève, Droz, 1988. Son théâtre aussi suscite des études : Carol CHAPMAN, « French Renaissance Dram. Soc. : The Plays of Barthélemy Aneau », in *Essays on the French Theatre from the Renaissance to the Enlightenment*, Liverpool University Press, 1987, p. 5-26.

²⁹ Kees MEERHOFF, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France: Du Bellay, Ramus et les autres*, Leide, Brill, 1986. Par la suite Francis GOYET fournit une édition commentée des textes de ce débat, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Librairie générale française, 1990.

³⁰ Marie-Madeleine FONTAINE (éd.), *Alector, ou Le coq...*, op. cit. ; Jenny MEYER, « Barthélemy Aneau's *Alector* ou le coq and the Paradox of Renaissance Cosmopolitanism », *Renaissance and Reformation/Renaissance et Réforme*, vol. 38 n° 1, 2015, p. 5-25 ; Alexander ROOSE, « L'impropre et l'obscène dans *Alector* de Barthélemy Aneau », in *Impertinence générique et genres de l'impertinence, XVI^e-XVIII^e siècles*, Lyon-Genève, Droz, 2012, p. 141-153 ; Pascale MOUNIER, « Les "propos rompu[s]" d'*Alector* : poétique et esthétique de la fragmentation », in *L'Enigmatique à la Renaissance : Formes, significations, esthétiques*, Paris, Champion, 2008, p. 311-330.

³¹ Brigitte BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, H. Champion, 1996.

siècle », dont les actes ont été publiés en 1998³². Ces travaux ont largement contribué à propager l'intérêt historique envers ce personnage. Depuis quelques années, Aneau figure parmi les personnages plus familiers de la Renaissance lyonnaise en compagnie des Scève, Dolet et Rabelais. L'étude de ses relations pointe vers plusieurs autres individus qui, bien que peu connus de nos jours, ont pu jouer un rôle important dans le *sodalitium*. Ainsi, dans son livre, B. Biot consacre un chapitre entier aux liens d'Aneau avec « les cercles humanistes lyonnais » dans lequel la circonspection de l'auteure l'amène à réduire au minimum l'étendue de son réseau, tout de même considérable, mais qui passe sous silence des relations peu documentées qui pourraient s'avérer éclairantes pour notre recherche. À ce niveau, la bio-bibliographie que M.-M. Fontaine a constituée en supplément à l'édition d'*Alector* prend en considération plusieurs petites pièces de contact concernant Aneau qui font apparaître des connexions intrigantes, par exemple celles avec Jean Girard, Jacques Louis Strébée ou encore Philibert Sarrazin.

En approfondissant ces pistes de recherche et en les ajoutant aux liens bien connus d'Aneau, nous chercherons donc à reconstituer son réseau diachroniquement, en mettant l'accent sur les relations qui auraient pu contribuer à le rendre suspect d'hérésie. L'aspect religieux, que nous avons presque esquivé jusqu'ici, occupe une place centrale de notre questionnement. Il est par conséquent nécessaire de revenir sur les façons successives dont les historiens ont abordé l'épineux problème des croyances et « sensibilités religieuses » des personnages ayant vécu durant cette période trouble.

³² *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme la réforme et la renaissance*, n° 47, 1998.

1.3 Historiographie sur les croyances religieuses du XVI^e siècle

Durant la majeure partie du XVI^e siècle, les limites de l'orthodoxie religieuse en France sont floues et mouvantes. Alors même que les différents camps religieux sont au milieu d'un processus de « construction confessionnelle »³³, tentant de préciser leurs doctrines respectives en opposition au camp adverse, une certaine frange de la société lettrée navigue entre deux eaux et évite de se positionner. Ces individus, humanistes influencés par l'érasme pour la plupart, pouvaient très bien se reconnaître dans plusieurs idées de Luther sans pour autant se sentir en rupture avec l'Église. À travers les époques, l'historiographie s'est efforcée avec peine de catégoriser la position religieuse de ces acteurs en leur donnant quantité d'épithètes qui sont très souvent influencées par la partialité de l'observateur. Voyons les différents schémas explicatifs qui ont été élaborés sur la question à travers le temps et qui ont, par le fait même, teinté notre perception du personnage d'Aneau et des cercles lyonnais.

Dans un premier temps, il faut noter que l'historiographie, entre la fin du XVI^e jusqu'au XIX^e siècle, demeure fortement imprégnée par la division confessionnelle. En effet, tant l'historiographie catholique que protestante sont prisonnières d'une vision binaire qui ne leur permet pas d'accréditer une position intermédiaire. La façon dont ont été étiquetés les membres du cercle de Meaux illustre bien cette dynamique. Les historiens catholiques dénoncent sans trop de recherche ceux qui ont été suspectés d'être « mal-sentant de la foi » et les désignent comme étant des agents de propagation de l'hérésie protestante³⁴. Du côté protestant, on est tout aussi prompt à s'approprié le

³³ Thierry WANEGFFELN, « Les chrétiens face aux Églises dans l'Europe moderne », *Nouvelle Revue du XVI^e Siècle*, vol. 11, 1993, p. 37-53. Donnant cette traduction du « Konfessionsbildung » issu de l'historiographie allemande, Wanegffelen explique comment l'appliquer au cas français, là où, selon lui, l'intériorisation des identités confessionnelles ne se produit qu'après 1560.

³⁴ Le meilleur exemple de polémiste catholique est Florimond de RAEMOND, *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'Hérésie de ce siècle*, Paris, Chastellain, 1605. Ils ont été nombreux à s'en inspirer, notamment Louis MORÉRI, *Le Grand Dictionnaire historique, ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Lyon, J. Girin et B. Rivière, 1674.

nom d'individus qui ne se sont pas complètement convertis³⁵. Pour les personnages les plus ambigus, le plus souvent ce sont les circonstances de leur mort qui dictent la façon dont ils seront jugés rétrospectivement. Par exemple, Guillaume Briçonnet, bien qu'il ait été suspecté d'hérésie, s'est repenti et est mort catholique. Inversement, Guillaume Farel a choisi de s'exiler et de militer pour la Réforme. Dans les deux cas, les historiens se sont accrochés à la position finale de l'individu, cherchant dans le cours de sa vie les preuves démontrant qu'il a toujours appartenu à ce camp³⁶. Cette historiographie admet difficilement que les croyances de quelqu'un puissent cheminer au cours de sa vie et vaciller entre les deux camps. Ainsi, cet amalgame généralisant présente les acteurs de l'humanisme français du début du XVI^e siècle comme les meneurs d'une pré-Réforme française³⁷.

Barthélemy Aneau fait partie du lot de ceux qui ont été hâtivement assimilés au protestantisme par les chroniqueurs et les historiens jusqu'au XIX^e siècle. Par le même procédé mentionné plus haut, ces derniers fondent leur jugement de la religion d'Aneau sur le principal événement le concernant dans les archives municipales de Lyon, soit les circonstances de sa mort. Le 5 juin 1561, dans un contexte religieux très tendu à Lyon, les participants d'une procession religieuse catholique qui a mal tourné ont pénétré dans le collège de la Trinité et ont massacré son principal. Cette mort violente est suffisante à Claude de Rubys (1604), ainsi qu'à plusieurs autres chroniqueurs et historiens pro-catholiques, pour faire d'Aneau celui qui « avait semé l'hérésie à Lyon, [...] corrompu et gâté plusieurs jeunes hommes, les avait dévoyés de la Religion de

³⁵ De la même façon il faut voir *Histoire Ecclésiastique des Églises réformées au Royaume de France*, Anvers, 1580, à laquelle les frères Haag empruntent fréquemment pour *La France protestante, ou Vie des protestants français qui se sont fait un nom dans l'Histoire depuis les premiers temps de la Réformation...*, Paris, 1846-1859.

³⁶ « [...] Briçonnet est mort bon catholique, il l'a donc toujours été. En revanche, qu'il ait été ensuite le réformateur protestant de Genève confirme que Guillaume Farel, dès Meaux, était bien hérétique ». Thierry WANEGFFELEN, *Ni Rome ni Genève : des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, H. Champion, 1997, p. 55

³⁷ Voir ici notamment E. DOUMERGUE, *Jean Calvin*, Genève, Slatkine Reprints, 1969 [1899].

leurs pères »³⁸. Ne proposant qu'une recherche en surface sur la vie du personnage, les notices biographiques qu'ils ont rédigées élaborent l'image d'un protestant prosélyte, un ancien disciple de Melchior Wolmar, qui organise l'embauche de régents hérétiques pour son collègue, et l'amplifient pour en faire le « véritable apôtre du protestantisme à Lyon »³⁹. C'est là donner une grande responsabilité à celui que Théodore de Bèze semblait détester au plus haut point⁴⁰ et dont l'orthodoxie a été maintes fois défendue par le consulat de la ville.

Dans les années 1830, Bréghot du Lut et son cousin Antoine Péricaud sont les premiers à mener une recherche approfondie sur Aneau et ses écrits. L'image qui en découle est loin d'être celle d'un protestant résolu. Ils le présentent plutôt comme un érudit respecté et modeste qui compte plusieurs appuis, mais également quelques adversaires. Si l'humaniste est suspect d'hérésie et pris pour cible par la foule en 1561, ce n'est, selon Bréghot du Lut, que le malheureux résultat d'une conjecture troublée où « le soupçon atteignait facilement les réputations les mieux établies »⁴¹. Ce dernier suggère même que les émeutiers auraient été dirigés contre le collègue de la Trinité et son principal par des comploteurs jésuites avides de se voir confier la charge de l'établissement d'enseignement⁴². Bien que les frères Haag aient consacré une entrée à

³⁸ Claude de RUBYS, *Histoire véritable de la ville de Lyon*, Lyon, B. Nugo, 1604, p. 389. Voir aussi Dominique de COLONIA, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, Lyon, F. Rigollet, 1730, p. 668-674 ; Louis MORÉRI, *Le Grand dictionnaire historique ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, Les Libraires associés, 1759, p. 41. Ces deux derniers attribuent une date erronée aux événements, la plaçant en 1565.

³⁹ André STEYERT, *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*, Lyon, Bernoux et Cumin, 1899, p. 123.

⁴⁰ Dans une correspondance avec Bullinger datée du 15 juin 1561, Théodore de Bèze regrette qu'Aneau n'ait pas subi plus de supplices en mourant, voir Vol. III (1559-1561), p. 112.

⁴¹ Claude BRÉGHOT DU LUT, *Nouveaux mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon*, Lyon, J.M. Barret, 1831, p. 209.

⁴² PÉRICAUD cite les documents d'archives qui montrent que les Jésuites ont réclamé la charge du collège dès le 8 octobre 1560, mais les consuls de la ville ont refusé, réitérant leur confiance en Aneau : « homme de bien, de bonnes lettres, savoir et expérience, religieux et catholique », *Notes et documents pour servir à l'histoire de la ville de Lyon*, Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1838, 4^e partie, p. 37. Même si les Jésuites ont un mobile évident, la thèse du complot demeure légère. Albert AESCHIMANN reconstitue plus précisément le contexte politique et religieux particulièrement tendu de la ville de Lyon autour du

Aneau au sein de leur recueil des vies des grands protestants de France, ils admettent dès le début de la notice n'avoir « rien remarqué, non plus, dans ses ouvrages qui sentît fortement l'hérésie »⁴³. Néanmoins, malgré la faiblesse des arguments qui en font un protestant, c'est tout de même cette interprétation qui a été le plus largement répandue dans l'historiographie. Encore en 1957, Brasart de Groër fait d'Aneau un « agent d'infiltration de la Réforme » sans pour autant amener de nouvelles preuves⁴⁴. Faisant un pas vers le compromis, Jean-François Gilmont suggère qu'Aneau est « le témoin d'un parti protestant lyonnais dont l'indépendance de pensée fait peur à Genève »⁴⁵. Il est en vérité tout à fait anachronique de tenter de faire cadrer entièrement l'humaniste, ainsi que la plupart de ses collègues, dans un des deux camps confessionnels, simplement parce que les frontières entre ces confessions demeurent imprécises à l'époque même, et ce, jusque dans les années 1560.

C'est contre ce genre d'« apriorismes » que se positionne Imbart de la Tour en 1914, lorsqu'il intitule le troisième volume de ses *Origines de la Réforme* : « L'Évangélisme »⁴⁶. Le terme désigne à la base tous les humanistes chrétiens qui aspirent à une rénovation religieuse passant par un retour aux Écritures restaurées grâce aux méthodes philologiques. Pour une bonne part, la position critique que ces individus soutiennent contre la papauté romaine est associable à la doctrine du gallicanisme. Au nom de cette dernière, se mobilisent tout au long du siècle de nombreux acteurs laïcs, tels que le roi et les parlementaires, qui sont en faveur du conciliarisme et de l'affirmation d'une Église nationale française, sans toutefois aller jusqu'à la rupture

5 juin 1561, voir : *Les origines et le développement de la Réforme à Lyon*, Lyon, Imprimerie Nouvelle lyonnaise, 1916, p. 73-79.

⁴³ Eugène HAAG et Émile HAAG, *La France protestante ou, Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée Nationale*, Paris-Genève, J. Cherbuliez, 1846, p. 101.

⁴⁴ Georgette BRASART DE GROËR, « Barthélemy Aneau au Collège de la Trinité », in *Aspects de la propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957, p. 167-175.

⁴⁵ Jean-François GILMONT, *Le Livre réformé au XVI^e siècle*, Paris, BNF, 2005, p. 66.

⁴⁶ Pierre IMBART DE LA TOUR, *Les origines de la Réforme. Tome III : L'Évangélisme*, Paris, Hachette, 1914, p. xviii.

complète avec Rome. Cependant, cette notion d'évangélisme, qui est devenue dès lors très populaire, tend à introduire une certaine distanciation entre les réformateurs un peu plus radicaux et les « réformistes » non-schismatiques⁴⁷. L'Évangélisme français que décrit Imbart de la Tour se montre plus modéré : ceux qui y adhèrent partagent un projet de réforme interne à l'Église misant sur une simplification dogmatique ainsi que sur une mystique plus individuelle. Ce projet, qui a eu sporadiquement la faveur du roi et bénéficié du patronage de sa sœur Marguerite de Navarre, est présenté comme ayant un développement complètement parallèle à la Réforme et qui a pu d'une certaine façon lui faire concurrence.

Tout aussi séduisant que ce schéma à trois voies puisse être, il semble effectivement qu'une vision idéalisée d'un groupe modéré homogène ait tendance à exagérer le clivage qui le distingue des autres partis. Dans son *Histoire de la tolérance*, Joseph Lecler érige les humanistes évangéliques en un véritable parti de la conciliation religieuse. S'opposant à la violence et animés d'un esprit irénique, Jacques Sadolet, les frères Guillaume et Jean Du Bellay et plusieurs autres ont certes œuvré dans le courant des années 1530-40 pour trouver un compromis avec les réformateurs et réunifier les Églises. Cependant, l'adversité qu'ils rencontrent tant chez les catholiques conservateurs que chez les chefs protestants les place dans l'impasse. L'échec du projet évangélique, face à la cristallisation des pôles religieux, force peu à peu ses représentants à faire un choix et réduit progressivement leur marge de manœuvre. C'est principalement parce qu'il est la cible des deux camps rivaux que ce mouvement apparaît aux historiens comme cohérent. Si pour Lecler un « abîme »⁴⁸ sépare tous

⁴⁷ L'évangélisme peut parfois désigner autant les protestants que les réformistes modérés comme le suggère Francis HIGMAN, *La Diffusion de la Réforme en France 1520-1565*, Genève, Labor et Fides, 1992, p. 5. Mais Imbart de la Tour développe dans son troisième tome la façon dont Luther et ceux qui le suivent se sont détournés du projet original, rompant par le fait même avec les deux autres branches du mouvement, soit celles associées à Érasme et Jacques Lefèvre d'Étaples, jugées plus modérées. IMBART DE LA TOUR, *op cit.* p. 59. Ainsi, une définition plus restrictive de l'évangélisme peut servir à désigner les tenants d'un catholicisme critique, voir T. WANEGFFELEN, *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1999, p. 59.

⁴⁸ Joseph LECLER, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, A. Michel, 1994 [1955], p.157.

ces évangéliques de la Réforme, de nombreux cas démontrent que la frontière était bien mince et que face aux persécutions, une multiplicité de choix s'offrait à chaque individu. Aussi, où placer ces quelques libres penseurs que certains ont décrits comme les précurseurs d'un rationalisme antichrétien⁴⁹? Cette interprétation tripartite se montre donc elle aussi réductrice et ne permet donc qu'une perspective limitée sur la diversité de positions religieuses de l'époque.

Le mouvement évangélique a par la suite été largement relativisé, diversifié à travers des adjectifs (évangélisme biblien, fabriste, etc.) et ramené à une échelle plus individuelle⁵⁰. Cet important virage historiographique est initié au tournant des années 1940 dans la foulée des études de Lucien Febvre. Dans son *Problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, Febvre s'attèle à reconstituer l'univers mental collectif des hommes de ce siècle afin de délimiter le domaine des possibles en ce qui a trait aux croyances religieuses. Par cette démarche, il veut démontrer l'impossibilité de l'athéisme de Rabelais, ce dernier ne pouvant être que le produit de sa société donc nécessairement soumis aux contingences et dépendant de l'outillage mental d'un « siècle qui veut croire »⁵¹. S'il est nécessaire de tempérer quelque peu les conclusions de ce livre quant à l'impossibilité catégorique de l'incroyance, il faut accorder à son auteur le mérite d'avoir replacé Rabelais dans son contexte, soit celui d'une époque où les libres penseurs cherchaient plus à adapter la religion à leurs besoins qu'à en nier tous les fondements. Ce jalon historiographique élabore une approche théorique qui mise sur la

⁴⁹ Abel LEFRANC, *Œuvres de François Rabelais : Pantagruel (tome III)*, Paris, Champion, 1922. L'auteur identifie Rabelais comme relevant de l'athéisme. C'est précisément contre cette thèse que Lucien Febvre se positionne dans *Le problème de l'incroyance*, *op. cit.*

⁵⁰ « [...] il n'y a pas un évangélisme, mais des évangéliques, ce qui est logique, parce qu'avec leurs démarches mêmes, la religion est individualisée en un rapport particulier à Dieu », Denis CROUZET, *La genèse de la Réforme française 1520-1562*, Paris, SEDES, 1996, p. 317.

⁵¹ L. FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au 16^e siècle...*, *op. cit.*, p. 419. Le débat sur l'athéisme au XVI^e siècle a été relancé au cours des dernières décennies, voir : Machael SCREECH, *Rabelais*, Paris, Gallimard, 1992 ; Gabriel AUDISIO, « Quelle incroyance au XVI^e siècle ? ou Lucien Febvre revisité », dans G. DORIVAL et D. PRALON (éd.) *Nier les dieux, nier Dieu*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 2002, p. 363-371 ; Jean-Loup KASTLER, « Du "problème de l'incroyance" à "l'étrange liberté" », 2013, <http://theoremes.revues.org/537> (consulté le 13 novembre 2015).

« méfiance épistémologique et le doute heuristique » et qui lutte contre la « téléologie rétrospective »⁵². Les études de cas que Febvre a réalisées sur Érasme, Dolet, Marguerite de Navarre et Rabelais permettent de mieux saisir ces personnages dans leurs contrastes et contradictions, tout en ouvrant d'une certaine façon les perspectives sur la pluralité des sensibilités possible d'une « période de magnifique anarchie religieuse »⁵³. En droite ligne avec Febvre, Thierry Wanegffelen dresse une série d'études de cas sur ces « chrétiens entre deux chaires » qui montrent une grande variété dans les positions religieuses de chacun et surtout dans les décisions que ceux-ci prennent face aux persécutions : apostasies multiples, exils sporadiques, dissimulation, repli vers une religion du privé⁵⁴. Face à cette déroutante diversité, l'image la plus efficace pour décrire le schéma explicatif de ce courant serait celle d'un rayon de lumière réfracté par un prisme laissant apparaître tout le spectre des couleurs, dont chaque teinte représenterait une sensibilité religieuse distincte⁵⁵. Bien que révélatrice, cette approche peut parfois tendre à mettre l'accent sur la singularité de chaque personnage historique, au risque de perdre de vue les liens qui s'articulent entre eux.

Revenons un instant sur le cas de Barthélemy Aneau et de son entourage lyonnais pour élaborer la manière dont ces dernières approches historiques les ont éclairés. À la fin du XIX^e siècle, Ferdinand Buisson dans sa thèse sur Sébastien Castellion a largement décrit les milieux lettrés de Lyon des années 1530 desquels ce dernier a émergé. Buisson identifie tout le groupe des humanistes lyonnais comme relevant du mouvement évangélique tel que l'a élaboré Imbart de la Tour : imprégnés d'un « christianisme philosophique et moral »⁵⁶, exprimant des idées semblables à celles de Luther, mais ne cherchant pas à rompre avec l'Église et déplorant tant les

⁵² Denis CROUZET, « Postface », *Le problème de l'incroyance*, éd. 2003, p. 480-481.

⁵³ Lucien FEBVRE, *Au cœur religieux du XVI^e siècle*, Paris, EHESS, 1983 [1951], p. 91.

⁵⁴ Thierry WANEGFFELEN, *Ni Rome ni Genève : des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, *op cit.*

⁵⁵ Cette métaphore est utilisée chez plusieurs historiens, notamment Wanegffelen, *Ibid.*, p. xiii.

⁵⁶ Ferdinand BUISSON, *Sébastien Castellion : sa vie, son oeuvre : 1515-1563*, Genève, Droz, 1891, p. 50 et sq.

exécutions et les violences faites contre les hérétiques que l' « entêtement ridicule » des luthériens qui s'obstinent jusqu'au martyre. Vers la fin des années 1530, ce groupe d'évangéliques est confronté à la réaction violente de l'Église contre leur position religieuse jugée trop libérale. Tous ou presque rentrent alors dans le rang, impressionnés par les sanctions exemplaires qui frappent certains de leurs amis⁵⁷. Quant à Aneau, Buisson l'associe avec Gilbert Ducher dans une position d'indifférence religieuse tout juste suffisante pour passer sous le radar des autorités : « ils prétendent être tout occupés d'autre chose, d'enseignement, de droit, de grammaire »⁵⁸. Sur cette indifférence projetée se fonde l'attitude de prudence de Barthélemy Aneau. Elle est la source des difficultés des historiens qui tentent d'en savoir plus sur ses croyances à travers ses écrits. Pourtant prompt à s'engager dans différentes querelles littéraires ou dans des débats sur la médecine, Aneau semble éviter systématiquement les questions de théologie. Cette réserve est attribuée par John Gerig au souci de « ne pas s'exposer aux coups de ses ennemis nombreux et acharnés »⁵⁹. Verdun-Léon Saulnier a donné un nom à cette posture de non-intervention : « l'hésuchisme », qui se définit par une « haine des espions, quels qu'ils soient ; par le goût de penser pour soi, entre soi, et sans rien dire »⁶⁰. Il s'agit d'un mouvement qui aurait succédé à l'évangélisme militant, exprimant le désespoir de voir un jour son projet se concrétiser, autant évangélique, mais plus « taciturne ». Mais le silence d'Aneau a ses limites et une étude approfondie de ses textes révèle de nombreux passages obscurs, des allégories amphibologiques ou des références volontairement ambiguës. L'humaniste aime également insérer des

⁵⁷ Comme ce fut le cas à Toulouse en 1532, quelques humanistes ciblés par l'Église sont soit forcés à renier certains écrits ou pire, à subir l'abjuration solennelle comme ce fut le cas de Jean de Boyssoné et de Clément Marot.

⁵⁸ F. BUISSON, *Sébastien Castellion...*, *op. cit.*, p. 84. Voir aussi p. 22 : « Aneau se montrait exclusivement voué au culte des lettres ».

⁵⁹ John GERIG, « Barthélemy Aneau, Étude sur l'humanisme », *Revue de la Renaissance*, n° XII, 1911, p. 82.

⁶⁰ V.-L. SAULNIER, « Le sens du *Cymbalum Mundi* de Bonaventure Des Périers », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 13, n° 1, 1951, p. 164. Dans cet article, l'auteur qualifie le texte de Des Périers d'« apologie du silence », déplorant le déchirement entre deux partis, se taire est la seule option qui reste.

gravures aux thèmes équivoques. Au cours des années 1990, les recherches menées par Brigitte Biot et Marie-Madeleine Fontaine ont percé le mystère de ces passages et mis au jour tout un pan de la spiritualité de Barthélemy Aneau. Dans sa monographie sur le « régent de la Renaissance lyonnaise », Biot démontre comment un texte comme la *Juris Prudentia* (1554), supposé traiter de droit, peut contenir de multiples références à la tradition hermétique et présenter une symbolique ésotérique associable à l'alchimie⁶¹. Le nombre et la récurrence de ces thèmes dans quelques autres textes permettent de conclure à un penchant marqué d'Aneau pour la *prisca theologia*. *Alector, Histoire fabuleuse* (1560), l'œuvre culminante de sa carrière consiste en un roman complètement dédié aux thèmes de l'*ancienne théologie*. Cette dernière se résume en un système complexe de syncrétisme philosophico-religieux qui rapproche les croyances de l'Antiquité païenne, du judaïsme et du christianisme en une Révélation unique faite à une série de Sages à travers les époques⁶². Quoi qu'il en soit, cette position religieuse n'est représentative que de la dernière décennie de la vie d'Aneau. Son parcours, parsemé d'influences diverses, est très bien résumé par un passage de M.-M. Fontaine :

Venu, on ne peut guère en douter, de milieux « luthériens » de Bourges, attaché très profondément à la célébration de Noël, « jour alcyonique », il était quelque peu panthéiste, stoïcien à la manière des Cicéroniens, iréniste comme Castellion, et hermétiste comme beaucoup de ces Italiens dont les œuvres l'ont tant influencé. Plus tôt, il eût été tout simplement évangélique. Un peu plus tard, il aurait été rangé parmi les catholiques « politiques »⁶³.

Il demeurera bien sûr toujours ardu de reconstituer l'intériorité de personnages historiques qui ont vécu il y a plus de cinq siècles. Ce domaine est insaisissable et ne peut s'appréhender qu'à partir d'éléments de discours et de pratiques qui relèvent de

⁶¹ Brigitte BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, H. Champion, 1996, p. 356.

⁶² Ce courant philosophico-religieux est en droite file avec Marsile Ficin qui a traduit plusieurs traités néo-platoniciens. Il a été introduit à Lyon assez tôt par Symphorien Champier.

⁶³ Marie-Madeleine FONTAINE, « Introduction », *Alector, ou, Le coq, op cit.*, p. CXIV. Fontaine termine sa description en mentionnant que la notion même de choix d'une confession n'était pas compatible avec la personnalité d'Aneau et qu'ils étaient nombreux dans ce cas.

leur extériorité. Depuis quelques décennies, la discipline historique se montre de plus en plus consciente de l'écart entre les deux et s'ouvre donc à de nouvelles approches. En ce qui concerne notre domaine d'intérêt, des approches multidisciplinaires qui mettent à profit les notions des linguistes et les outils des littéraires permettent d'accroître notre compréhension du mouvement évangélique. Dans son étude, Isabelle Garnier-Mathez s'attache à repérer les éléments d'un « idéolecte évangélique », soit un langage commun fondé sur un système de pratiques stylistiques ainsi que sur un lexique spécifique, afin de démontrer la cohérence d'une communauté d'auteurs faisant partie du « village évangélique »⁶⁴. Dans le même ordre d'idée, Nicolas Le Cadet expose la façon dont certains textes évangéliques ont recours à des « procédures fictionnelles »⁶⁵ pour promouvoir les thèmes de ce courant. Ces deux études viennent appuyer la thèse de Jonathan A. Reid selon laquelle les évangéliques, bien que relevant de sensibilités religieuses diverses, n'en constituent pas moins un ensemble cohérent d'interrelations. En effet, Reid place Marguerite de Navarre au centre d'une « constellation d'intellectuels, théologiens et lettrés »⁶⁶, faisant d'elle l'élément fédérateur d'un vaste réseau, « the Navarrian Network »⁶⁷, pouvant compter jusqu'à 200 membres actifs. Il retrace dans son livre les grandes étapes de l'évolution de ce réseau ainsi que ses principales activités de la période de Meaux jusque dans les années 1540. Mais il est facilement imaginable que ce réseau ait eu un prolongement dans les années 1550 et au-delà, qu'il ait survécu à sa principale protectrice. Aussi, plusieurs liens apparaissent clairement entre ce réseau navarrais et le *sodalitium* lyonnais, qui pourrait très bien représenter comme une sorte de cellule locale faisant partie d'une société évangélique plus large. L'un de ces principaux liens a été révélé récemment par Elsa Kammerer

⁶⁴ Isabelle GARNIER-MATHEZ, *L'épithète et la connivence : écriture concertée chez les évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005, p. 348-349.

⁶⁵ Nicolas LE CADET, *L'évangélisme fictionnel: les Livres rabelaisiens, le Cymbalum mundi, L'Heptaméron, 1532-1552*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010, p. 16.

⁶⁶ I. GARNIER-MATHEZ, *L'épithète et la connivence...*, *op. cit.*, p. 27.

⁶⁷ Jonathan A. REID, *King's Sister - Queen of Dissent: Marguerite of Navarre (1492-1549) and Her Evangelical Network*, Leyde, Brill, 2009, p. 13.

dans son étude sur le Lyonnais Jean de Vauzelles⁶⁸ : poète et humaniste bien implanté dans la société savante de sa ville natale de Lyon, il était également en relation avec Marguerite de Navarre, qui lui a commandé notamment la traduction des textes religieux de Pietro l'Arétin. Aussi, E. Kammerer élabore une vision tout à propos de l'espace lyonnais constitué en « creuset », un « lieu de concentration de personnages eux-mêmes pris dans des réseaux, un lieu de cristallisation d'idées souvent novatrices », un « bouillon de culture »⁶⁹, qui produit, du fait de la rencontre de toutes les influences religieuses, un évangélisme humaniste spécifique. Considérer ainsi les acteurs de l'évangélisme et des autres sensibilités religieuses en réseau permet de surpasser le problème de l'anarchie religieuse de cette période.

Fort de ce bagage historiographique, une analyse de réseau directement appliquée à cet environnement lyonnais a le potentiel non seulement d'approfondir nos connaissances sur le mouvement évangélique, tel qu'il est vécu par ses acteurs, mais aussi de porter notre regard sur ses transformations au-delà de 1550.

1.4 Réseaux et histoire

En cette ère du numérique, jamais les réseaux sociaux n'ont été plus concrètement perceptibles dans le quotidien des gens. Il est toutefois nécessaire de distinguer les médias sociaux très populaires depuis quelques années des entrecroisements de relations interpersonnelles qui fondent une réalité sociale de loin plus ancienne, les premiers étant un outil de plus servant à l'expression de ces derniers. Les réseaux sociaux se définissent très sommairement par des ensembles de relations plus ou moins complexes dont les formes et dynamiques variables « jouent un rôle central dans la

⁶⁸ Elsa KAMMERER, *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais : un humaniste catholique au service de Marguerite de Navarre entre France, Italie et Allemagne (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 20.

plupart des processus sociaux »⁷⁰. Depuis un peu plus d'un siècle, une branche de la sociologie a fait des relations et de la sociabilité son objet d'étude, élaborant ainsi tout un appareil conceptuel pour les décrire et les mesurer. Inspiré de la théorie des graphes, le vocabulaire utilisé par cette discipline présente les acteurs comme des nœuds rattachés les uns aux autres par des segments qui représentent les relations. À partir de là, on juge de la centralité ou de la marginalité d'un individu dans le réseau au nombre de ses liens avec les autres. Également, on identifie le rôle d'intermédiaire d'un acteur au pont qu'il crée entre deux nœuds centraux. L'analyse de réseau a pour but de « comprendre concrètement comment la structure contraint les comportements, tout en émergeant des interactions »⁷¹. Elle se situe par conséquent à un niveau d'analyse intermédiaire entre l'individu et les structures sociales, soit à celui de l'entourage, qui procure à l'individu de nombreuses opportunités, mais constitue également certaines contraintes. Cet entourage se présente comme une « configuration précise » de relations toutes particulières, chacune d'entre elles interagissant dynamiquement avec les autres et participant par le fait même à la redéfinition constante des paramètres du réseau⁷².

L'analyse de réseau représente donc un coffre à outils conceptuel pertinent qui a été repris en histoire en de nombreuses occasions, en complémentarité avec plusieurs autres approches.⁷³ Maillage, toile, système réticulaire, plusieurs expressions imagées découlant du réseau sont utilisées couramment, mais pour réaliser tout le potentiel de cet outil, il faut dépasser son sens métaphorique et chercher concrètement dans ses dynamiques les effets qu'il a eus sur les groupes et les individus⁷⁴. En ce qui nous

⁷⁰ Claire BIDART, Alain DEGENNE et Michel GROSSETTI, *La vie en réseau: dynamique des relations sociales*, Paris, PUF, 2011, p. 8.

⁷¹ Alain DEGENNE et Michel FORSÉ, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 9.

⁷² C. BIDART, A. DEGENNE et M. GROSSETTI, *La vie en réseau...*, *op. cit.*, p. 12.

⁷³ Des systèmes-mondes de WALLERSTEIN à la scientométrie, le vocabulaire de l'analyse de réseau a été utilisé dans un grand nombre de courants historiographiques. Voir Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 88-112.

⁷⁴ En histoire, une définition plus précise de « réseau » provient de l'étymologie du mot. Du latin *retis*, *retiolis*, Daniel ROCHE en donne cette description : « Des vieilles évocations du filet des chasseurs avec

concerne, une analyse de réseau portant sur les sociétés savantes de l'époque moderne prend tout son intérêt lorsqu'elle est couplée à la notion d'identité. Chaque personne cumulant un certain nombre d'identités imbriquées les unes dans les autres, l'étude de l'environnement social permet d'accéder à la manière dont elles se confrontent et se concilient à la fois dans un « choix progressif de hiérarchisation entre identités »⁷⁵. C'est sur le fait de ces identifications que les personnages historiques fondent leurs choix, s'engagent dans un quelconque mouvement ou se dissocient de quelque autre tendance. La relation entre identités et rapports sociaux fonde la problématique générale d'une série de colloques traitant des réseaux de correspondances à l'âge classique⁷⁶. Également, l'étude d'Anne Goldgar sur la République des Lettres de la fin du XVII^e siècle illustre bien la façon dont les savants de l'époque parvenaient tant bien que mal à jongler avec leurs différentes associations politiques et religieuses à travers cette « communauté d'obligation » qui, au rythme des échanges de services, assurait une certaine cohésion au sein de la société savante⁷⁷. Ces échanges, qui peuvent prendre différentes formes matérielles ou symboliques, sont à la base des codes de communication de la République des Lettres, ils en constituent le « ressort

ses entrelacs textiles et ses nœuds, aux lignes et aux flux de l'échange des voies de communication où circulent hommes, marchandises, idées, mais aussi énergie et informations de tout genre, l'histoire retient la capacité de transmettre et de hiérarchiser. Toutes les structures en réseau supposent une propagation agencée, obéissant à des lois et à des causalités complexes, calculables, avec des vitesses, des dispositifs d'entrée et de sortie, une ouverture et une fermeture ». Voir : « Avant-Propos », dans *La plume et la toile: pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002, p. 10.

⁷⁵ C. LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire »..., *op. cit.*, p. 107.

⁷⁶ « Les réseaux distincts et l'imbrication des différents réseaux deviennent ainsi des instruments utiles pour analyser la complexité de l'espace social : les manières dont l'individu s'identifie par rapport aux groupes et aux milieux auxquels il appartient, et les façons dont ces groupes et ces milieux imposent à l'individu leurs conventions et leurs contraintes et lui confèrent son identité sociale. La découverte des réseaux peut ainsi fonder l'étude sociologique d'un itinéraire individuel et des relations sociales qui le définissent », Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA, *Réseaux de correspondance à l'âge classique: (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Saint-Étienne, Université de Saint-Etienne, 2006, p. 8. Voir aussi *Les ego-documents à l'heure de l'électronique nouvelles approches des espaces relationnels*, Montpellier, Publications Montpellier 3 - Université Paul-Valéry, 2003 et *La plume et la toile*, *op. cit.*

⁷⁷ Anne GOLDGAR, *Impolite Learning : Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press, 1995, p. 211.

commun »⁷⁸. Toutes les actions entreprises entre membres du réseau sont soumises à cette réciprocité, qui n'est en rien gage d'égalité, mais qui rend tout de même l'appartenance au groupe profitable à tous. L'espace relationnel ainsi constitué devient le lieu de stratégies qui répondent au contexte sociopolitique du moment. La majorité des études qui traitent de ces sujets portent sur les XVII^e et XVIII^e siècles, sans doute à cause d'un accès plus facile aux sources et parce que les réseaux savants, peu à peu, s'institutionnalisent à travers des académies ou des publications périodiques, ce qui les rend plus facilement observables. Les dynamiques réticulaires du XVI^e siècle sont certainement moins faciles d'accès, mais elles ont laissé suffisamment de traces pour être appréhendées. De plus, dans le cas qui nous intéresse, le fait que les réseaux de cette période ne se réduisent pas à des institutions permet en quelque sorte de porter un regard qui transcende les cadres confessionnels plus formels.

Quelle que soit l'époque à l'étude, il est nécessaire de s'interroger sur les limites méthodologiques de l'analyse de réseau qu'on compte réaliser. Il est improbable qu'un réseau puisse être restitué dans son entièreté puisque dans l'absolu, l'ajout d'un seul acteur décuple à chaque fois les possibilités de nouveaux liens. D'où l'importance de fixer des cadres équilibrés en fonction du corpus de source et des critères à observer. Il faut garder à l'esprit que même dans un espace relationnel délimité, le réseau élaboré ne rend compte que d'une partie des liens, ceux que les sources rendent visibles, et qu'il ignore les relations probables pour lesquels la documentation manque. Si d'emblée l'accent est mis sur la présence de connexions effectives, une absence de lien, dans un cas que les sources permettent de bien cerner, peut être d'autant plus révélatrice. Plus le réseau étudié est large, plus il sera ardu de considérer le détail de chaque relation. C'est pourquoi nous avons décidé de nous consacrer à un réseau égocentré et d'appliquer la méthode qui s'y rattache. Cette approche permet de placer un seul individu (*ego*) comme point focal des recherches et

⁷⁸ C. BIDART, A. DEGENNE et M. GROSSETTI, *La vie en réseau...*, *op. cit.*, p. 9.

consiste donc dans l'étude de l'ensemble de ses relations directes ou indirectes avec les autres (*alteri*). Le choix de ce point d'entrée peut être justifié par sa position dans le réseau global ou encore par une certaine représentativité de son réseau personnel par rapport au reste. Comme le remarque Claire Lemerancier, l'étude d'un réseau égocentré met en évidence la « multiplicité » des liens et permet donc d'évaluer le « capital social » du sujet à travers le temps⁷⁹. La façon dont le capital social est distribué dans un groupe peut très bien traduire l'évolution de ses dynamiques. Ce concept bourdieusien se définit comme « l'ensemble des ressources potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations »⁸⁰. Le capital social qu'un individu parvient à rassembler pour lui-même est donc le fruit d'un travail constant pour produire de nouveaux liens sociaux et pour entretenir ceux qu'il possède déjà. Concrètement, ces ressources doivent permettre à l'individu de mobiliser ses relations en cas de besoin, ou de parler au nom du groupe qu'il représente⁸¹. Cette dernière notion nous servira tout le long de notre analyse pour évaluer la position d'Aneau dans le *sodalitium*.

Avec la méthodologie de l'analyse de réseaux sociaux vient naturellement le recours à des représentations graphiques synthétisant l'ensemble des relations étudiées. À cet égard, nous pouvons de nos jours bénéficier de logiciels informatiques de visualisation de plus en plus élaborés ainsi qu'un vaste choix d'algorithmes à appliquer à nos bases de données. Comme ce type de recherche concerne une multiplicité d'acteurs dont les marques d'interrelations peuvent être éparpillées dans un corpus de sources très large, l'utilisation de ces outils numériques permet non seulement d'appréhender une vision d'ensemble des données du réseau, mais aussi d'effectuer un certain nombre d'opérations statistiques qui aident à décrire l'espace relationnel

⁷⁹ C. LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 92.

⁸⁰ Pierre BOURDIEU, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, n° 1, 1980, p. 2.

⁸¹ A. DEGENNE et M. FORSÉ, *Les réseaux sociaux...*, *op. cit.*, p. 123-124.

observé et à susciter de nouveaux questionnements. Cependant, ces représentations graphiques soulèvent chez les historiens une certaine méfiance, et pour cause. Par exemple, pour son analyse du réseau complexe et étendu de Marguerite de Navarre, Jonathan A. Reid ne fait en aucun cas appel à ce genre d'outil, pas même dans son chapitre intitulé « Mapping the Navarrian Network »⁸². En effet, l'élaboration des représentations graphiques comporte son lot de limites épistémologiques qui font l'objet de réflexions croissantes⁸³.

D'abord, la critique la plus fréquente faite contre les graphes provient de leur déficit de lisibilité, du fait de la densité des nœuds et du chevauchement des liens. D'un autre côté, les interventions arbitraires pour simplifier un graphe l'éloignent nécessairement de la réalité qu'il vise à représenter. Il est donc préférable, selon les principes de la sémiologie graphique de Jacques Bertin, de chercher l'équilibre entre l'efficacité visuelle et l'exhaustivité factuelle⁸⁴. D'autre part, le graphe est le plus souvent impuissant à représenter la diachronie d'un réseau, condamné à illustrer un instantané figé. Pour réintroduire une certaine temporalité, l'historien se voit alors obligé de produire une série de graphes différents pour des périodes successives. Heureusement, des logiciels plus récents proposent progressivement des solutions à ces problèmes, notamment en intégrant une sorte de ligne du temps interactive. Pourtant, même si les outils numériques pour représenter les réseaux s'améliorent continuellement, il faut garder à l'esprit que le graphe n'est rien d'autre que la projection mathématique du traitement que fait l'historien de ses sources. Par conséquent, l'interprétation d'un graphe doit se faire en complémentarité avec d'autres éléments d'analyse.

⁸² J. A. REID, *King's Sister – Queen of Dissent*, op. cit., p. 35-84.

⁸³ Émilie SENMARTIN et Michel BERTRAND, « Introduction au dossier : Analyse historique et réseaux. Réflexion sur la représentation graphique », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], n° 18, 2015, <http://framespa.revues.org/3280>, (consulté le 20 mars 2016).

⁸⁴ Jacques BERTIN, *Sémiologie graphique*, Paris, Éditions EHESS, 2013 [1967].

Dans le processus de notre recherche, nous avons testé trois logiciels de visualisation parmi la dizaine de plateformes différentes disponibles actuellement en ligne. Les deux premiers logiciels, Pajek et Gephi, sont déjà largement diffusés dans les milieux académiques et utilisés pour des analyses de réseaux de toutes sortes⁸⁵. Le troisième, Nodegoat, plus récent, est prometteur puisqu'il est explicitement orienté vers une analyse historique de données géolocalisées⁸⁶. Nous avons toutefois opté pour Gephi pour la simplicité de son interface et l'efficacité des résultats obtenus⁸⁷. Une série de représentations graphiques a donc été insérée à travers notre développement afin, d'une part, d'illustrer de façon limpide l'état du réseau selon la chronologie traitée, et d'autre part, pour appuyer notre propos sur les observations qui en découlent. Tous les nœuds et les liens qui y apparaissent correspondent à des critères relativement simples : soit pour une source donnée, les nœuds représentent l'ensemble des acteurs minimalement impliqués, même indirectement par une désignation quelconque, et les liens montrent les associations projetées consciemment ou non entre deux individus. Nous n'avons donc pas cherché à représenter les différents degrés d'intensité des relations puisque notre recherche s'intéresse plus aux liens affichés qu'aux amitiés les plus profondes. L'idée derrière ces représentations graphiques est de reconstituer la carte mentale des associations qu'un lecteur du XVI^e siècle pouvait concevoir et qui devait d'une certaine façon influencer sa perception des acteurs impliqués. Ainsi, pour une partie des sources mobilisées dans notre étude, nous avons produit le graphe du réseau projeté par les éléments relevés dans son paratexte ou son intertexte. En

⁸⁵ Wouters De NOONY, Andrej MRVAR et Vladimir BATAGELJ, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, New York, Cambridge University Press, 2005 ; Mathieu BASTIAN, Sebastian HEYMANN et Mathieu JACOMY, *Gephi : An Open Source Software for Exploring and Manipulating Networks*, International AAAI Conference on Weblogs and Social Media, Paris, WebAtlas, 2009.

⁸⁶ Pim van BREE et Geert KESSELS, *Nodegoat : A Web-based Data Management, Network Analysis & Visualisation Environment*, La Haye, LAB1100, 2011.

⁸⁷ Mathieu BASTIAN et Sebastien HEYMANN, *Gephi* (version 0.9.1), [Logiciel, PC, Java], 2008, Paris, WebAtlas. Le logiciel propose un certain nombre d'algorithmes dont « Force-Atlas », qui utilise les forces répulsives et attractives pour positionner les nœuds, voir François BAHOKEN, Laurent BEAUGUITTE et Serge LHOMME, « La visualisation des réseaux. Principes, enjeux et perspectives », *Groupe flux, matrices, réseaux* [en ligne], 2013, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00839905>, (consulté le 18 mars 2016), p. 8-10.

comparant les différentes représentations graphiques successives, il est alors possible d'observer concrètement l'évolution du *sodalitium* humaniste lyonnais et la façon dont Barthélemy Aneau gère son image sociale alors que les persécutions religieuses s'intensifient autour de lui.

1.5 Problématique et hypothèse

Tout comme l'Érasme analysé par C. Bénévent, Aneau semblé s'être dissocié de certaines personnes à un moment donné alors que dans d'autres occasions, il a choisi de poursuivre des associations pourtant suspectes. Il ne s'agit nullement ici de démontrer son appartenance à une religion ou à une autre, d'ouvrir à nouveau le « cas Aneau » et d'appeler à la barre des témoins tous ceux qu'il a côtoyés au cours de sa vie pour tenter de deviner ses croyances profondes. En retraçant son parcours social, nous voulons plutôt en faire ressortir les éléments de prudence ou de solidarité afin de montrer au moins un pan des stratégies et adaptations qui ont pu être employées au sein de la société savante de l'époque. Notre approche se situe donc sur le plan de l'apparence projetée par Aneau à travers ses relations, que ce soit consciemment ou non, bien que, comme nous le verrons, nos acteurs étaient le plus souvent bien au fait de l'effet de leurs liens. Nous avons soulevé déjà combien les échanges d'épigrammes et leur publication relevaient d'une mise en scène des rapports sociaux au sein du *sodalitium* lyonnais. Notre intérêt se concentre donc sur la « rhétorique du rapport »⁸⁸ social plus que sur son intensité effective, puisqu'un lien entre deux individus, lorsqu'explicité de telle façon sur dans espace public, en vient à constituer un élément de discours. Cette dernière réflexion nous amène à introduire une notion

⁸⁸ C. LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op cit.*, p. 91.

supplémentaire au sein du cadre théorique de notre recherche, celle de l'« acceptabilité »⁸⁹.

Ce concept de sociolinguistique, élaboré par Pierre Bourdieu, associe une certaine valeur au discours selon un rapport de force symbolique entre les interlocuteurs qui établit les paramètres du langage adéquat pour un moment donné. Le locuteur se doit donc d'anticiper en permanence ce qui peut être dit ou non et d'estimer les chances de profit que son énoncé peut lui procurer⁹⁰. Un texte de Jean-Pierre Cavaillé sur les énoncés d'irrégion à l'époque moderne applique cette notion pour illustrer la façon dont les limites de l'acceptable sont sans cesse mouvantes et dépendantes du contexte⁹¹. Chaque individu se doit donc d'évaluer les paramètres et le seuil de l'acceptabilité du moment afin de choisir entre l'autocensure ou le risque de transgression.

En substituant l'expression d'un lien social aux énoncés d'irrégion, nous en sommes venus à formuler notre hypothèse de départ. Considérant que la constitution des réseaux sociaux et leur expression relèvent de stratégies qui permettent à leurs membres d'acquérir du capital social et ainsi d'obtenir des avantages concrets dans leur vie professionnelle, tous les *sodales* lyonnais, y compris Aneau, en ont évalué et exploité au mieux les occasions. L'état-zéro de notre analyse correspond aux années 1536-1539, alors que les persécutions religieuses n'atteignent que très peu la ville de Lyon, où elles ne semblent pas avoir influencé le foisonnement des échanges d'épigrammes. À partir de 1540, l'augmentation périodique des tensions religieuses amène Aneau ainsi que ses collègues les plus modérés à réévaluer progressivement les méthodes d'expression de leur réseau et l'ensemble de leurs relations afin de les faire

⁸⁹ Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

⁹⁰ P. BOURDIEU, « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, vol. 34, n° 1, 1977, p. 17-34.

⁹¹ Jean-Pierre CAVAILLÉ, « Les frontières de l'inacceptable. Pour un réexamen de l'histoire de l'incrédulité », *Les Dossiers du Grihl* [en ligne], 2014, <https://dossiersgrihl.revues.org/4746>, (consulté le 12 novembre 2015).

cadrer avec le degré d'acceptabilité du moment. Mettant donc en balance le potentiel bénéfique du réseau et les risques inhérents à la situation, chaque acteur fait le choix de maintenir ou de s'abstenir d'une association. Avec le temps, ce choix peut s'avérer judicieux ou erroné compte tenu du fait que les frontières de l'acceptabilité, découlant d'une collectivité plus large, sont nécessairement floues et mouvantes.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous explorerons les relations de Barthélemy Aneau selon trois axes complémentaires, ou plutôt trois niveaux d'analyse imbriqués les uns dans les autres. Le premier niveau correspond bien évidemment aux cercles littéraires lyonnais, soit le principal objet de notre étude, qui comptent des savants très variés, mais qui ont pratiquement tous en commun d'avoir composé des poésies de circonstance. Comme Aneau est impliqué dans divers projets collectifs ainsi que dans de nombreuses querelles littéraires, nous retracerons l'évolution de son réseau tout au long de sa carrière d'auteur actif, soit de 1538 à 1561. Notre second niveau d'analyse vient étayer le premier en considérant le milieu des imprimeurs et des libraires lyonnais, en symbiose avec celui des poètes et dont les politiques éditoriales insufflent une bonne part du dynamisme littéraire de cette ville. En effet, Aneau collabore au cours de sa vie avec près d'une vingtaine d'imprimeurs différents pour une cinquantaine d'éditions. Ils constituent donc des acteurs incontournables du réseau puisqu'ils agissent souvent en tant qu'intermédiaires entre leurs nombreux collaborateurs. Enfin, dans une moindre mesure, le troisième niveau de notre analyse vise à compléter le portrait de la réseautique d'Aneau en faisant ressortir certains liens qu'il entretient avec la classe politique, que ce soit les notables lyonnais qui le protègent ou encore les membres de la haute noblesse qu'il courtise. Comme la dernière partie de la monographie de B. Biot a déjà dégagé les grands traits de l'activité courtisane d'Aneau, nous nous arrêterons simplement sur les liens politiques qui éclairent les autres portions de son réseau.

Le réseau d'Aneau ainsi reconstitué permettra d'évaluer les choix progressifs de l'humaniste en ce qui a trait à son image sociale, de décortiquer les stratégies mises

en œuvre pour bénéficier au maximum de ses relations, et enfin, de déceler les possibles adaptations appelées par le contexte religieux trouble. Le cas d'Aneau pourra ainsi éclairer au moins partiellement les dynamiques générales du *sodalitium* humaniste lyonnais pour la période comprise entre 1538 et 1561. La structure des chapitres d'analyse est appelée par une distinction chronologique entre différentes étapes observées au cours du processus de la recherche.

1.6 Corpus de sources

Les éléments de sources susceptibles d'éclairer l'état de notre réseau sont nécessairement éparpillés dans les ouvrages d'un peu tous les acteurs qui en font partie. Ces « pièces de contact », pour reprendre l'expression de V.L. Saulnier⁹², consistent en divers extraits de textes contenus dans les imprimés de l'époque qui permettent d'appréhender un lien social entre deux individus. Le corpus mis à l'étude est par conséquent constitué de l'ensemble de l'œuvre imprimée de Barthélemy Anseau ainsi que d'un certain nombre d'ouvrages ciblés issus de son entourage et qui lui font référence⁹³. Le repérage des extraits pertinents s'est fait dans la continuité des travaux de Henri Baudrier dans sa *Bibliographie lyonnaise*⁹⁴ et de Marie-Madeleine Fontaine pour sa « Bio-Bibliographie de Barthélemy Anseau »⁹⁵. Les textes concernés relèvent de genres littéraires très divers allant des dialogues polémiques aux traités plus théoriques en passant par des traductions. En fait, comme nous le verrons, à l'époque, toutes les publications représentent une occasion de mettre en vitrine les relations d'un auteur.

⁹² V.L. SAULNIER, *Le Prince de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 117.

⁹³ Voir la bibliographie en fin de document.

⁹⁴ Henri et Julien BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle.*, op. cit.

⁹⁵ M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 857-934.

Donc, ratissant plutôt large, nous avons répertorié un peu plus d'une centaine de ces pièces de contact qui comprennent le plus souvent des dédicaces ou des désignations claires, mais aussi parfois des références plus implicites et des allusions relativement codées de l'auteur envers un ou plusieurs autres membres du réseau⁹⁶. Mais pour une bonne part, les pièces de contact relevées prennent la forme de courtes épigrammes insérées en liminaires de diverses publications ou encore rassemblées en recueils collectifs. La pratique courante veut qu'un auteur, ou son libraire incluent au début ou à la fin de son œuvre une ou deux pièces signées par quelques amis prestigieux afin de vanter le mérite de l'ouvrage et rehausser son autorité littéraire. Le plus souvent en latin, la langue officielle des humanistes, on en retrouve quelques-unes aussi en grec, exposant la compétence linguistique du poète et de son dédicataire. Après 1540, de plus en plus de ces pièces de circonstance sont écrites en français, manifestement influencées par les vers très populaires de Clément Marot puis de Maurice Scève.

Quelles informations sommes-nous en droit d'attendre de tels documents? Ce corpus de sources sera abordé de deux façons différentes : d'une part, une analyse textuelle et un croisement systématique des différentes pièces de contact viseront à faire ressortir les associations d'Aneau avec toute une série d'autres humanistes lyonnais. D'autre part, nous considérerons les éléments de bibliographie matérielle des éditions auxquelles Aneau a participé afin de mettre en perspective sa collaboration avec les différents acteurs de l'industrie typographique lyonnaise. Chacune des deux approches comporte certaines limites qu'il nous faut énoncer.

D'abord, sur le plan de l'analyse interne des épigrammes, la critique de Lucien Febvre mentionnée plus haut a déjà révélé combien leurs flots d'éloges et de critiques véhémentes rendent leur contenu suspect. En effet, l'excès des thèmes et des lieux communs utilisés ne nous permet en aucun cas de juger de la sincérité de l'amitié de

⁹⁶ Voir en Annexe la Base de données des pièces de contact de Barthélemy Aneau

l'auteur envers son dédicataire. En fait, comme nous le verrons, Aneau et ses contemporains eux-mêmes étaient conscients de la valeur réelle de ces vers et se méfiaient parfois des compliments démesurés qu'ils reçoivent. Il arrive même parfois que le texte en lui-même soit de peu d'utilité, puisqu'il ne fait que récupérer mot pour mot les *topoi* du genre. Toutefois, la seule présence d'une pièce signée d'Aneau au sein d'un ensemble collectif suffit à associer son nom avec celui des autres participants. Ainsi, considérant que nous cherchons moins les amitiés les plus sincères que celles qui sont le plus ostensiblement affichées, ces pièces de contact nous informent autant sinon plus que des correspondances sur les dynamiques relationnelles du *sodalitium* lyonnais puisqu'elles sont rédigées avec le but avoué d'exhiber ses solidarités aux lecteurs et à la postérité. En plus de montrer une association entre l'auteur et le destinataire pour un moment donné, une pièce d'épigramme peut donner quelques détails sur le contexte de leur rencontre et parfois même nommer des amis communs. De plus, la structure même des recueils d'épigrammes et la disposition des pièces suggèrent un lien logique entre les dédicataires successifs⁹⁷. Enfin, la mobilité des pièces d'un ouvrage à un autre ou les modifications apportées au fil des rééditions est également révélatrice de l'évolution des rapports entre les *sodales*.

En ce qui concerne l'engagement d'Aneau dans les ateliers d'imprimerie, il s'agira d'établir au mieux le rôle qu'il joue pour chaque édition à partir des éléments paratextuels (pages-titre, préfaces, etc.) afin de reconstituer l'état de sa collaboration avec l'imprimeur et le libraire. La principale difficulté vient du fait que la démarcation entre l'intervention des différents collaborateurs n'est pas toujours clairement exprimée. Cependant, dans la même logique que pour les épigrammes, ce sont les éléments des collaborations apparentes qui nous intéressent le plus, et à ce niveau, les passages d'Aneau rue Mercière, la rue des imprimeurs à Lyon, semblent riches en

⁹⁷ Ces enfilades d'épigrammes sont décrites par Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE et Catherine LANGLOIS-PÉZERET comme des « tresses d'amis », *Les Épigrammes de Gilbert Ducher, op. cit.*, p. 70.

rebondissements. Alors que la plupart des humanistes-collaborateurs travaillent à peu près toujours chez les trois ou quatre mêmes imprimeurs, Aneau s'associe au cours de sa carrière avec une quinzaine d'ateliers différents, ce qui lui vaut d'être désigné par Marie-Madeleine Fontaine comme le « tâcheron des imprimeurs » lyonnais⁹⁸. Certes, les commandes des imprimeurs représentent un gagne-pain dont Aneau ne peut se passer. D'un autre côté, la participation sans cesse plus importante d'Aneau dans certaines éditions tend à démontrer un itinéraire professionnel qui correspond aussi à ses intérêts personnels. En retraçant son parcours d'édition en édition, d'un atelier à l'autre, nous pouvons observer comment il était perçu dans le milieu ainsi que les associations qu'il a créées en différentes occasions.

À partir de l'ensemble des éléments de sources ciblés, il s'agit donc d'extraire les relations apparentes et significatives qu'a entretenues Barthélemy Aneau avec son entourage lyonnais, en mettant l'accent sur celles potentiellement dangereuses du point de vue religieux. Considérant chaque relation en interaction avec les autres, le travail d'analyse consiste ensuite dans la contextualisation des différents choix d'Aneau afin de faire ressortir les stratégies et adaptations appliquées à son réseau.

⁹⁸ M.-M. FONTAINE, « Les relations entre Charles Fontaine et Barthélemy Aneau », dans Guillaume DE SAUZA et Elise RAJCHENBACH-TELLER (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014, p. 152.

CHAPITRE II
LYON ET LE *SODALITIUM* AVANT 1538 :
LES CONTOURS D'UNE MISE EN SCÈNE

Les savants du XVI^e siècle apparaissent sous différents titres et occupations : pour une large part, ils sont juristes ou médecins. Certains professent dans une université ou un collège. Les plus accomplis occupent un office de secrétaire auprès d'un noble important ou encore une charge ecclésiastique. Mais la majorité des érudits lyonnais ont en commun d'avoir composé des vers de circonstance qui constituent pour une certaine part les véhicules d'une dynamique complexe qu'il s'agit de reconstituer. Le présent chapitre s'intéressera donc dans un premier temps à la genèse du groupe de poètes néo-latins lyonnais en activité dans les années 1530 et qui, dans les deux décennies suivantes, font une incursion du côté de la poésie vernaculaire inspirée par Clément Marot. Dans un second temps seront explicités quelques-uns des ressorts communs qui distinguent le « creuset lyonnais » et fondent l'identité particulière des membres du *sodalitium*.

Ce « champ littéraire » lyonnais⁹⁹ en constante redéfinition est également le fruit de l'implication de certains maîtres imprimeurs et marchands-libraires qui misent sur la renommée et la compétence de leurs collaborateurs pour se démarquer de leurs concurrents. Ainsi, la tendance largement exposée par les travaux d'Élise Rajchenbach-Teller¹⁰⁰, selon laquelle certains imprimeurs et libraires¹⁰¹ se mettent en scène comme

⁹⁹ Nous sommes d'accord avec Élise RAJCHENBACH-TELLER pour préférer cette désignation à celle d'« école poétique lyonnaise », *Mais devant tous est le Lyon marchand, op. cit.*, p. 195-196.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Pour une définition de ces différents rôles du milieu typographique et leurs croisements voir Natalie Z. DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans Henri-Jean MARTIN et Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de l'édition française*, vol. 1, p. 255-277.

les meilleurs intermédiaires du savoir humaniste et de la poésie vernaculaire n'est pas à considérer séparément des dynamiques qui relient les poètes entre eux. L'historiographie compte plusieurs tentatives de recensement plus ou moins exhaustif du *sodalitium*, qui ont surtout cherché à en catégoriser les membres selon leur occupation ou leur lieu d'origine¹⁰². Mais aucune de ces vues d'ensemble ne parvient vraiment à retracer les étapes de la formation du groupe ou encore ses principaux ressorts communs. La convergence des humanistes à Lyon se fait bien entendu par le biais d'une série d'institutions, telle que les ateliers typographiques, le collège de la Trinité ou encore l'Hôtel-Dieu, qui fournissent l'occasion des rencontres. Toutefois, ce qui distingue réellement le creuset lyonnais consiste en une suite de projets littéraires collectifs dans le cadre desquels se construit l'image d'une communauté cohérente d'individus qui revendiquent le statut de poète et qui cultivent par ce moyen leur renommée¹⁰³.

L'arrivée de Barthélemy Aneau à Lyon un peu avant 1538 et son engagement au sein de la communauté savante de cette ville ne coïncide pas exactement avec le début de l'activité culturelle lyonnaise. En fait, l'humaniste berruyer intègre un petit monde en branle déjà depuis quelques années. C'est pourquoi il est nécessaire de faire ressortir les dynamiques préalables à son insertion afin d'observer la façon dont il s'y conforme ou non. Le portrait du *sodalitium* que nous allons brosser est nécessairement partiel et se concentre sur les personnages centraux ainsi que sur ceux avec qui Aneau entretiendra des contacts significatifs. L'année 1538 s'impose comme pivot de notre développement également parce qu'elle marque l'aboutissement des dynamiques

¹⁰² Richard COPLEY CHRISTIE fait la distinction entre les humanistes résidants à Lyon et ceux qui ne sont que visiteurs. *Étienne Dolet, le martyr de la renaissance*, Trad. C. Strylenski, Genève, Slatkine, 1969 [1886], p. 160-161. Verdun-Léon SAULNIER repère quant à lui deux cercles croisés, l'un surtout mondain et l'autre plus savant, *Maurice Scève (1500-1560)*, Paris, Kinckseick, 1948, p. 112. Pour un recensement plus complet voir Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE et Catherine LANGLOIS-PÉZERET, « Les membres du cercle des années 1536-1538 », *Épigrammes de Gilbert Ducher*, Paris, Champion, 2015, p. 37-56.

¹⁰³ La formulation de cette proposition est très proche des conclusions dégagées par Élise RAJCHENBACH-TELLER dans son récent ouvrage, obtenu dans le cours de notre rédaction, *Mais devant tous est le Lyon Marchant*, *op. cit.*

préexistantes en un système d'échanges qui se poursuit et se transforme dans les décennies suivantes.

2.1 Étienne Dolet et la filière lyonnaise (1534)

On peut sommairement situer les débuts du *sodalitium* aux alentours de 1534-1536, à mesure que ses acteurs les plus importants viennent s'agréger aux Lyonnais d'origine. Son épïcêtre de départ est constitué sans aucun doute du duo Guillaume Scève/Sébastien Gryphe. Le premier, issu d'une famille de notables lyonnais, accueille régulièrement chez lui les poètes et érudits de passage pour des repas festifs¹⁰⁴. Quant à Gryphe, d'origine allemande, il est naturalisé en 1532 et devient rapidement le marchand-imprimeur le plus actif et le plus reconnu de la ville¹⁰⁵. D'abord employé par la Compagnie des Libraires de Lyon, son atelier « à l'Écu du Griffon » s'impose en éditant de beaux classiques latins commentés ainsi que des livres de poésies néo-latines. De la même façon dont Josse Bade à Paris a su allier intérêts commerciaux et valorisation des Lettres, Gryphe initie en quelque sorte à Lyon cette union fructueuse entre les artisans manuels du livre et les érudits transmetteurs du savoir.

Guillaume Scève joue un rôle prédominant au sein de l'atelier de Gryphe, agissant en quelque sorte comme son « directeur littéraire »¹⁰⁶. C'est chez ce dernier qu'Étienne Dolet, malade et fuyant Toulouse à l'été 1534, vient se réfugier à la

¹⁰⁴ Ces festins sont évoqués notamment par Madeleine LAZARD, *Louise Labé, Lyonnaise*, Paris, Fayard, 2004, p. 19. Auteur d'un recueil d'élégies perdu, Guillaume Scève est aujourd'hui largement dans l'ombre de son cousin Maurice, mais durant les années 1530, il a occupé une place centrale dans les cercles lettrés lyonnais. En 1539, G. Scève part pour Chambéry où il obtient un poste de conseiller au Parlement de Savoie, ce qui explique qu'il soit moins présent à Lyon par la suite.

¹⁰⁵ Gérard MORISSE, « Pour une approche de l'activité de Sébastien Gryphe, libraire-imprimeur lyonnais du XVI^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 2005-2006, n° 126-127, p. 13-68.

¹⁰⁶ Jean-Claude MARGOLIN, « Le cercle des humanistes lyonnais d'après les éditions des épigrammes de Jean Visagier (1537) », dans Jean-René DERRÉ (dir.), *Actes du colloque sur l'humanisme lyonnais au XVI^e siècle, mai 1972*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 163.

recommandation de son ami Jean de Boyssoné¹⁰⁷. Le fougueux Orléanais est promptement accueilli par l'entourage de Gryphe, dont l'officine s'était déjà constituée en point ralliement pour les nombreux humanistes de passage à Lyon. Quelques mois plus tard, partiellement remis de ses déboires toulousains et en voyage à Paris, Dolet envoie une lettre à Guillaume Scève qui illustre bien déjà l'état d'une compagnie littéraire en devenir :

Je suis arrivé à Paris, le 15 octobre, sans grande fatigue et sans mésaventure. Et comme je crois que vous vous attendez à ce que je vous tienne au courant de ce que je fais, et des études que je poursuis, c'est par cela que je commencerai et vous donnerai ensuite quelques détails sur ce qui se passe ici.

Mes études, mon cher Scève, deviennent de jour en jour plus sérieuses. À vrai dire, c'est à peine si je puis exprimer l'ardeur avec laquelle je me consacre à la littérature ; vous vous en feriez difficilement une idée, je suis en quelque sorte enflammé par un nouvel amour. Je cherche le plan de plusieurs ouvrages et j'écris beaucoup. Mais je ne voudrais pas éveiller votre attente avant de pouvoir être en état de les achever. Je vous envoie un dialogue contre Érasme sur l'imitation de Cicéron, vous voudrez bien le communiquer à Gryphus. Je vous serai fort obligé de veiller à ce qu'il soit imprimé aussi soigneusement que possible. [...]

Toutefois, malgré ce travail, cette attention et cette diligence que la littérature réclame de moi, je m'en rapporte à votre jugement pour tout ce que j'écris ; je compte sur vous pour me dire si je dois publier ou non mes travaux, car je suis certain que vous ne désirez pas que je reste à jamais inconnu, ni que, si je livre trop tôt au public le fruit de mes études, je n'obtienne qu'une réputation légère au lieu d'une réputation bien établie. Je crois qu'il est de mon devoir, tant que mon âge et l'abondance de mes loisirs me le permettent, de me consacrer avec autant d'ardeur que possible à la littérature, mais de ne publier que des choses qui, sans chercher la flatterie, m'assurent votre approbation ainsi que celle des autres érudits.

L'ardeur que je mets au travail m'empêche de sortir, tant je suis fidèle à la littérature ; c'est ainsi que je n'ai pas encore rendu visite à votre ami Émile, j'ai toutefois pensé à lui envoyer votre lettre. Je n'ai pas encore présenté mes devoirs à Budé, ce qui, de ma part, peut être considéré comme un grave oubli ; j'irai le voir à la première occasion et pour ce, je ne me ferai pas faute d'interrompre mes travaux et mes études présentes pendant quelque temps. [...]

Écrivez-moi des lettres aussi longues et aussi nombreuses que possible. Dites-moi d'abord tout ce qui vous concerne et ensuite tout ce qui se passe à Lyon ; n'oubliez pas de me nommer ceux qui me sont favorables et ceux qui me sont hostiles au sujet de l'édition de mes discours qui vient d'être publiée. [...] Saluez de ma part vos amis Vauzelles, les plus cultivés des hommes et les plus bienveillants pour les littérateurs. Ne m'oubliez pas auprès de notre excellent ami Fournier. Tous je les aime et les tiens pour chers¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Jean-François VALLÉE, « Faire bonne impression : Étienne Dolet et Sébastien Gryphe », dans Raphaëlle MOUREN (dir.), *Quid Novi? : Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort : Actes du colloque, 23 au 25 novembre 2006*, Lyon-Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, p. 183-199.

¹⁰⁸ « Steph Doletus Gulielmo Scaevae S. », *Dialogus de imitatione Ciceroniana*, Lyon, Gryphe, 1535, p. 3. Emile V. TELLE, *L'Erasmianus sive Ciceronianus d'Étienne Dolet : Introduction, Fac-similé de*

Cette pièce de correspondance, datée du 9 novembre 1534, est imprimée en tête du *Dialogus de imitatione Ciceroniana*, soit précisément le texte avec lequel elle transite vers Lyon. Ce qui ressort le plus de ces extraits, ainsi que de la représentation graphique du réseau qu'ils évoquent (tableau 1), est la façon dont Dolet se place sous le patronage de Scève, conscient de l'engagement de ce dernier dans les choix éditoriaux de Gryphe. L'ambitieux Orléanais fait largement valoir son dévouement et ses aptitudes à cultiver les Lettres dans l'espoir de voir son travail être publié sous la marque du célèbre imprimeur. Il sollicite non seulement la critique bienveillante de Scève, mais il cherche également sa caution afin que ses écrits suscitent l'« approbation des autres érudits ». Dolet, qui convoite ardemment la reconnaissance de ses pairs, se montre très soucieux de sa réputation. Aussi, le rapport hiérarchique qui le lie à Scève, principal noyau du réseau à ce moment, doit lui ouvrir les portes vers de nouvelles relations.

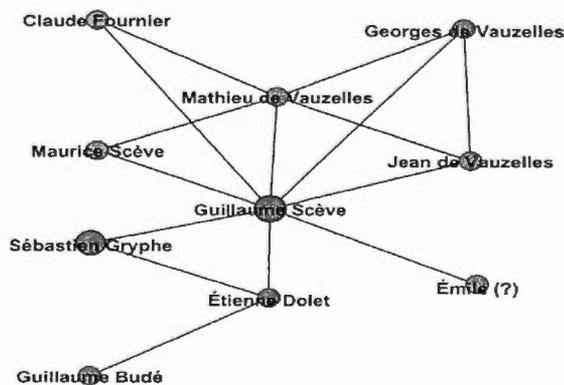


Tableau 1 : Lettre d'Étienne Dolet à Guillaume Scève (1534)

C'est le cas justement avec cet « ami Émile », un jurisconsulte parisien chez qui Dolet reçoit la recommandation de se rendre¹⁰⁹. Les salutations à la fin de la lettre donnent à voir cette filière de Lyonnais de souche qui jouent un rôle marquant dans la vie culturelle de la ville et dont Dolet recherche la proximité. Outre les Scève, cette filière est composée principalement de deux autres familles : les Vauzelles et les Fournier. Mathieu, Georges et Jean de Vauzelles, « trois frères les plus illustres parmi les meilleurs »¹¹⁰, sont des incontournables à Lyon : Mathieu, juriste et échevin, ainsi que Georges, chevalier de Rhodes, agissent surtout en tant que mécènes alors que Jean de Vauzelles, quant à lui engagé dans une carrière ecclésiastique, participe notamment au concours des blasons anatomiques et traduit plusieurs textes religieux de l'Arétin¹¹¹. Claude Fournier, celui auquel Dolet fait directement référence, est quant à lui un ami couru de plusieurs humanistes¹¹². Ces trois familles lyonnaises de notables sont très liées entre elles : Mathieu de Vauzelles par exemple se marie deux fois, la première fois avec Claudine Scève, la sœur de Maurice, et la deuxième avec une Fournier. À ce dense noyau (ou *cluster*) viennent progressivement se greffer plusieurs érudits provenant de toutes les régions de France.

Outre ces premières relations lyonnaises, la lettre de Dolet fait également apparaître certains éléments de convergence qui permettent d'établir quelques ressorts communs du *sodalitium* lyonnais en gestation. Le premier et le plus général d'entre eux est bien sûr la mouvance humaniste qui marque profondément tous les milieux savants d'Europe durant la période. Le grand dévouement de Dolet pour les Lettres, réaffirmé

¹⁰⁹ Selon Claude Longeon, il s'agirait d'Émile Perrot, qui a en commun avec Dolet et Scève d'avoir étudié à Padoue puis à Toulouse. Claude LONGEON, *Étienne Dolet : Correspondance*, Genève, Droz, 1982, p. 61.

¹¹⁰ Jean Visagier, « Ad tres Vauzellios fratres », *Ioannis Vultei Remensis epigrammatum libri IIII, eiusdem Xenia*, Lyon, Parmentier, 1537.

¹¹¹ Jean de Vauzelles représente le lien le plus direct entre les poètes lyonnais et Marguerite de Navarre. Voir Elsa KAMMERER, *Jean de Vauzelles dans le creuset lyonnais*, Genève, Droz, 2013.

¹¹² Parent de Humbert et Hugues Fournier, deux amis de Symphorien Champier, Claude Fournier aurait été médecin à Lyon, Claude LONGEON (éd.), *Étienne Dolet, Préfaces françaises*, Genève, Droz, 1979, p. 55.

à chaque passage se concrétise dans ses œuvres par une large connaissance de la culture antique et un engagement philologique qu'il partage avec ses compagnons lyonnais. Dolet admire Guillaume Budé et cherche à poursuivre son travail, notamment dans ses *Commentarii Linguae Latinae*¹¹³. Lyon devient dans ces années un des principaux centres d'édition des textes antiques, autant grecs que latins, en plus de produire de nombreuses traductions en français. Mais l'humanisme lyonnais prend une teinte particulière du fait de l'influence italienne plus directe que dans le reste de la France¹¹⁴. Depuis le début du siècle, Symphorien Champier a largement contribué à propager le néo-platonisme de Ficin à Lyon¹¹⁵. Aussi, Dolet, comme quelques autres *sodales*, a étudié à l'université de Padoue et il se fait le champion de l'héritage qu'il y a acquis. Dans sa lettre, l'embrassement de l'Orléanais et l'ardeur au travail qu'il projette renvoient à la *furor* platonicienne qui correspond à une sorte d'inspiration divine¹¹⁶. Plusieurs textes lyonnais comme la *Délie* de Maurice Scève ou encore l'*Alector* d'Aneau exploitent les thèmes de la doctrine néo-platonicienne, ce qui permet à juste titre d'identifier cette dernière comme un point commun au sein du *sodalitium*.

Cependant, le trait le plus distinctif de l'humanisme lyonnais est certainement ses affinités avec les tenants du cicéronianisme¹¹⁷. Le débat sur l'imitation de Cicéron est ancien et bien connu à Lyon grâce aux rééditions que produit Gryphe de ses principaux

¹¹³ Étienne Dolet, *Commentarii linguae latinae*, Lyon, S. Gryphe, 1536-1538. Le titre fait directement référence aux *Commentarii linguae graecae* que Budé fait paraître en 1529. Il s'agit d'une somme lexicographique principalement fondée sur Cicéron qui contient aussi des digressions de toutes sortes.

¹¹⁴ Jean-René DERRÉ (dir.), *Actes du colloque sur l'humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974 ; Antonio Possenti et Giulia Mastrangelo, *Il Rinascimento a Lione : atti del congresso internazionale*, Rome, Ateneo, 1988.

¹¹⁵ Judy KEM (éd.), *Symphorien Champier, La nef des dames vertueuses*, Paris, Champion, 2007.

¹¹⁶ Le platonisme de Dolet semble parfois mitigé. L'historiographie, qui le considère très tôt comme un athée, mise sur des passages de son œuvre qui relèvent plus du matérialisme. Ambivalent, Dolet utilise tout de même comme ses pairs lyonnais de nombreux thèmes néo-platoniciens. Catherine LANGLOIS-PÉZERET (éd.), « Théorie et pratique poétiques », *Carmina (1538)*, Genève, Droz, 2009, p. 46-54.

¹¹⁷ Pour une synthèse de cet important courant et de sa relation avec la poésie du XVI^e siècle, voir Perrine GALAND-HALLYN et Luc DEITZ, « Poésie et imitation au XVI^e siècle », dans Perrine GALAND-HALLYN et Fernand HALLYN (dir.), *Poétiques de la Renaissance*, Genève, Droz, 2001, p. 462-487.

jalons¹¹⁸. Le dernier en lice est un dialogue d'Érasme publié en 1528 dans lequel il s'attaque aux « singes de Cicéron » italiens¹¹⁹. Étienne Dolet, en bon disciple de Christophe de Longueil et de Simon de Villeneuve, se fait un devoir de répondre à Érasme avec son *Dialogus de Imitatione Ciceroniana*. Presque simultanément, Jules-César Scaliger prépare ses *Orationes pro Cicerone* qui attaquent violemment, comme Dolet, le *Ciceronianus* d'Érasme, récusant cette tendance qu'ils lui prêtent de vouloir « cléricaiser la littérature »¹²⁰. Cette levée de boucliers française contre le « prince » de la République des Lettres relève d'une part des enjeux de rivalité entre les cultures nationales. D'autre part, en ce qui concerne Dolet, l'insolence dont il fait preuve en s'attaquant à une aussi forte figure est motivée par son aspiration à faire parler de lui. Certes, il ne faut pas assimiler tous les humanistes cicéroniens à l'anti-érasmisme. Si la virulence de Dolet envers le Rotterdamois n'est pas partagée par la majorité des *sodales* lyonnais, la plupart d'entre eux vouent une vive admiration à Cicéron, imité non seulement pour son style rhétorique, mais aussi et surtout pour sa philosophie tout éclectique. Plutôt stoïcien dans le *De Amicitia*, Cicéron se montre aussi aussi platonicien, hermétique même, dans le *Songe de Scipion*, deux œuvres sur lesquelles nous reviendrons. Les textes cicéroniens font pratiquement tous l'objet d'éditions et de traductions à Lyon sous l'initiative des différents membres du *sodalitum*, à commencer par Aneau lui-même. Du point de vue religieux, le caractère plutôt hétérodoxe du cicéronianisme, qui tend à le rendre suspect, n'entrave pas encore, dans les années 1530, la popularité de ce mouvement qui tisse sa toile de relations dans tout le couloir rhodanien et plus précisément à Lyon¹²¹.

¹¹⁸ Gryphe montre un fort penchant pour Érasme en imprimant un grand nombre de ses œuvres. William KEMP suggère que Gryphe ait dû se faire convaincre par Guillaume Scève pour éditer le dialogue anti-érasmien de Dolet : « De Laurent Hyllaire et Jacques Moderne à Sébastien Gryphe : Érasme à Lyon pendant les années 1520 », dans Raphaël MOUREN, *Quid Novi?*, *op. cit.*, p. 155-179.

¹¹⁹ *Dialogus cui titulus Ciceronianus sive de optimo divendi genere*, Bâle, Froben, 1528.

¹²⁰ Jean-Claude MARGOLIN, « Un humaniste engagé dans une bataille pour la culture : Érasme et le *Ciceronianus* », dans *Scrittura dell'impegno dal Rinascimento all'età barocca*, Fasano, Schena, 1997, p. 32

¹²¹ Marie-Madeleine FONTAINE, « Quelques traits du cicéronianisme lyonnais : Claude Guillaud, Florent Wilson, Barthélemy Aneau et Simon de Vallembert », *Scrittura dell'impegno...*, *op. cit.*, p. 35-71.

Bref, la représentation graphique du réseau projeté par cette lettre (tableau 1) montre la façon dont, de par sa centralité, Guillaume Scève joue le rôle d'intermédiaire dans l'introduction de Dolet dans la communauté savante lyonnaise. Cependant, promptement, Dolet passe du rôle de recrue à celui d'organisateur de la convergence littéraire lyonnaise. Dès l'été 1534, les fondations de la future *sodalitas* sont coulées et prêtes à recevoir de nouveaux acteurs.

2.2 Le tombeau poétique en l'honneur du Dauphin (1536)

Un moment fort dans l'activité littéraire du *sodalitium*, et qui en marque en quelque sorte l'inauguration officielle, est la publication du tombeau poétique préparé en l'honneur du dauphin François, mort le 10 août 1536 d'un « refroidissement ». À peine trois mois plus tard, sort des presses de François Juste l'édition du *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trépas de feu Monsieur le Dauphin*¹²², dont l'initiative revient à nul autre qu'Étienne Dolet. Cet ouvrage collectif permet d'observer l'extension que prend la communauté littéraire lyonnaise au sein du champ poétique de l'époque (tableau 2). D'abord, au sujet de l'imprimeur Juste, il peut être clairement identifié comme le « pendant vernaculaire de Sébastien Gryphe », ce dernier n'imprimant presque pas en français et partageant avec Juste la plupart de ses collaborateurs, dont Dolet¹²³. Juste et Dolet sont donc dans ce cas-ci les co-promoteurs d'une entreprise éditoriale innovante et lucrative de par son aspect collectif et une présentation matérielle peaufinée. Devancés par quelques pamphlets poétiques individuels déplorant la mort du Dauphin imprimés à Paris, Dolet renchérit avec succès

¹²² *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trépas de feu Monsieur le Dauphin*, Lyon, F. Juste, 1536. V.L. SAULNIER, « La mort du dauphin François et son tombeau poétique (1536) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 6, 1945, p. 50-97.

¹²³ Voir É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchand*, *op. cit.*, p. 72-75.

en présentant au lecteur « les compositions des poètes français les plus savants de notre temps »¹²⁴.

L'appel de Dolet « *Ad poetas Gallicos* » pour célébrer le fils de François I^{er} donne lieu à 47 pièces d'une vingtaine de collaborateurs différents. Un peu plus de la moitié des pièces de vers sont signées par des Lyonnais, Maurice et Guillaume Scève, Claude Fournier et Dolet, auxquels nous pouvons ajouter quelques *sodales* fraîchement arrivés : Jean Visagier est vraisemblablement introduit dans le milieu lyonnais par Dolet à l'été 1536 et Nicolas Bourbon arrive en septembre de la même année. Gilbert Ducher, quant à lui, n'est alors que de passage. Il reviendra s'installer à Lyon en 1538.

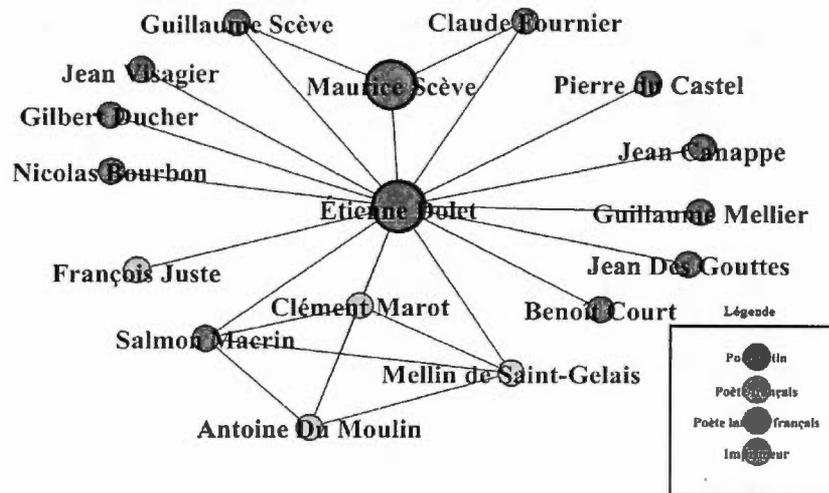


Tableau 2 : Le Tombeau poétique du Dauphin (1536)

Fait non négligeable, participent également au recueil la plupart des poètes français les plus célèbres et les plus influents qui gravitent autour de la cour royale : Jean Salmon Macrin, surnommé l'Horace français pour avoir manié l'ode avec

¹²⁴ « Lectori », trad. par Michel MAGNIEN, « Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs poètes françoys : Étienne Dolet, promoteur d'une poésie docte », dans Jean-Eudes GIROT (dir.), *La poésie à la cour de François I^{er}*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012, p. 215-237.

succès¹²⁵; Mellin de Saint-Gelais, l'aumônier des enfants du roi, aussi célèbre pour ses talents poétiques¹²⁶; Antoine Du Moulin, valet de chambre de Marguerite de Navarre¹²⁷; sans oublier Clément Marot, le véritable chef de file de la poésie française, alors en exil à Ferrare¹²⁸. Comme le fait remarquer Michèle Clément, cette entreprise éditoriale constitue pour François Juste et Étienne Dolet une occasion d'associer de près leur groupe d'amis lyonnais à la fine fleur des poètes français afin de « faire émerger de nouvelles figures, pas encore officielles, aux côtés des poètes officiels »¹²⁹. La proximité de la cour royale, qui fait de nombreux arrêts à Lyon durant la période facilite les associations qui se concrétisent dans ce tombeau poétique. Pourtant, la distribution des pièces au sein du recueil met singulièrement l'accent sur les vers de Maurice Scève qui n'est alors qu'au tout début de sa carrière poétique. On en retrouve disséminés dans toute l'œuvre et c'est encore sa longue églogue « Arion » qui clôt pratiquement le recueil, juste avant l'épithaphe finale. De ce choix éditorial ressort clairement la volonté de Dolet de mettre en vitrine le poète lyonnais le plus prometteur du groupe¹³⁰.

Cette pièce de Maurice Scève synthétise en elle-même tout le contenu du recueil. À Lyon, le mythe du poète Arion, sauvé en mer par un dauphin, est associé à François de Valois depuis 1533, alors qu'il est évoqué lors de l'*Entrée du Dauphin* organisée par Jean de Vauzelles¹³¹. Or, si le jeu onomastique sur le dauphin est évident, l'identification de l'allégorie d'Arion laisse place à plusieurs interprétations. Pour

¹²⁵ Georges SOUBEILLES (éd.), *Salmon Macrin : Épithalames et Odes*, Paris, Champion, 1998.

¹²⁶ Donald STONE (éd.), *Mellin de Saint-Gelais : Œuvres françaises*, Paris, Société des textes français modernes, 1993-1995, 2 vol.

¹²⁷ Alfred CARTIER et Adolphe CHENEVRIÈRE, « Antoine du Moulin valet de chambre de la reine de Navarre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895, p. 469-490 ; 1896, p. 90-106 et 218-244.

¹²⁸ Gérard DEFAUX (éd.), *Clément Marot : Œuvres poétiques complètes*, Paris, Bordas, 1993.

¹²⁹ Michèle CLÉMENT, « Un geste poétique et éditorial en 1536 : Le *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Dauphin* », *Renaissance, Humanisme, Réforme*, n° 62, 2006, p. 32.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 39.

¹³¹ Jean de VAUZELLES, *L'Entrée de monseigneur le Daulphin faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cent trente et trois le XXVI de May*, Lyon, Jean Crespin, 1533.

suivre l'avis de V.L. Saulnier, l'Arion du milieu de la pièce représente sans nul doute François I^{er} lorsque, « Es rudes mains de mes fiers ennemis, Abandonné en région lointaine », le dauphin le sauve et « liberté a vous, et moy rendit » pour ensuite s'« exiller aux extremes Espagnes »¹³². Quant à l'Arion du début et de la fin de l'églogue, il correspond mieux à Scève lui-même qui déplore la mort d'un protecteur au point d'en perdre le goût de la poésie¹³³. En associant ainsi les poètes et le roi dans leur malheur, la pièce illustre les motivations courtoises derrière cette entreprise collective.

Ce tombeau poétique, l'un des premiers jalons du genre¹³⁴, donne l'occasion aux poètes de participer au rituel funéraire, de s'adresser directement à la famille royale et par la même occasion de dessiner les contours de l'espace poétique français de 1536¹³⁵. Conscients de l'enjeu, ceux qui y participent cherchent dans une certaine mesure à affirmer leur statut de poète et asseoir leur autorité dans le champ. Cette mobilisation extraordinaire des poètes au sein d'un projet éditorial commun témoigne d'un certain nombre d'objectifs partagés au sein du cénacle lyonnais. Au-delà de la tendance italianisante forte à Lyon, le *Recueil de vers latins et vulgaires* est une flamboyante démonstration de patriotisme qui prend forme notamment dans la mise en valeur de la langue française. Certes, la préface ainsi que la majorité des pièces du recueil sont en latin, comme il est vrai que le français n'est pas la langue de prédilection des savants de l'époque. Mais plutôt que de montrer une concurrence entre le latin et le français, le recueil de par son organisation (les textes en français à la fin) représente comme une

¹³² « Ariom », *Recueil de vers latins et vulgaires*, op. cit., fol. C, vers 67-80. Verdun L. SAULNIER, *Maurice Scève (ca. 1500-1560)*, Paris, Klincksieck, 1948, p. 102.

¹³³ Cette fin troublante de l'églogue amène plus récemment Michèle CLÉMENT à ajouter combien une association univoque d'Arion à François I^{er} résulterait en un « suicide poétique » de la part de Maurice Scève. « L'églogue *Arion* de Scève : une erreur politique? », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 79, 2015, p. 153-170.

¹³⁴ Amaury FLÉGÈS situe le premier tombeau poétique en 1531, en l'honneur de Louise de Savoie, « Je ravie le mort : tombeaux littéraires en France à la Renaissance », *La Licorne*, n° 29, 1994, p. 71-142.

¹³⁵ Marie-Ange BOITEL-SOURIAC, « Le mythe du Dauphin-roi, l'exemple des funérailles littéraires de François de Valois (1536-1537) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 77, 2008, p. 27-38

sorte de progression chronologique entre les deux langues. Suivant l'analyse de Michèle Clément¹³⁶, cet agencement révèle la préoccupation générale à l'époque selon laquelle, sans pour autant nier la prédominance du latin, on perçoit le français comme ayant un fort potentiel qu'il s'agit d'entretenir afin de lui permettre de rivaliser avec les autres langues vulgaires. Le tombeau poétique préfigure donc l'important virage linguistique qui se produit à Lyon vers 1540 alors que la majorité des membres du *sodalitium* se mettent à publier en français.

Malgré le succès très relatif du *Recueil* du point de vue courtois, l'entreprise littéraire collective a tout de même permis de consolider le groupe et d'en poursuivre le déploiement ostentatoire. La représentation graphique qui en ressort (tableau 2) montre également la transition de Dolet d'une position subalterne vers le centre, prenant à son tour la fonction d'introducteur pour de nouveaux arrivants. Par conséquent, Guillaume Scève apparaît légèrement en retrait ce qui permet également à son cousin Maurice d'occuper une plus grande place au sein du groupe. Dans les années qui suivent, ce processus se prolonge dans un foisonnement d'épigrammes néo-latines qui fixent les paramètres du réseau non pas sur l'éloge d'un prince défunt, mais sur l'expression de leurs liens d'amitié.

2.3 Les recueils d'épigrammes et l'amitié (1538)

L'année 1538 voit l'explosion des échanges d'épigrammes et par le fait même du nombre d'individus prenant part aux activités du *sodalitium*. La parution de recueils entiers d'épigrammes reprend et décuple les pièces qui abondaient déjà dans les

¹³⁶ Selon Michèle CLÉMENT, cette structure prend comme modèle le recueil *L'Adolescence clémentine*, qui organise ses pièces selon l'évolution chronologique de la *persona* lyrique de l'auteur. Elle associe donc les collaborateurs de tombeau poétique de 1536 à la France poétique dans son ensemble qui progresse du latin vers le français. « Un geste poétique et éditorial », *op. cit.*, p. 38.

première ville. C'est cet axe qui permet l'éclosion à Lyon d'un genre poétique d'abord répandu dans les collèges parisiens¹³⁸.

Hérité de Catulle et Martial, tous deux redécouverts au début du siècle, le genre épigrammatique se caractérise avant tout par la brièveté et la variété de ses sujets. La qualité d'une épigramme est jugée, d'une part par le raffinement de sa pointe ironique, ainsi que par son équilibre entre légèreté et érudition¹³⁹. Ces pièces peuvent avoir différentes fonctions littéraires, mais celles qui nous intéressent le plus ici jouent le rôle d'étrennes, c'est-à-dire qu'elles sont offertes en cadeau à un ami dont elles font le plus souvent l'éloge. À travers la multitude d'épigrammes qui sont échangées entre les membres du *sodalitium* se retrouve un véritable marché de compliments qui par le fait même sert à faire l'étalage de leur sociabilité.

L'amitié est bien évidemment un thème récurrent dans une bonne proportion des épigrammes lyonnaises, tout comme l'hendécasyllabe phalécien, qui est la forme métrique associée depuis Catulle à l'expression des amitiés les plus profondes¹⁴⁰. Quant au vocabulaire utilisé, il renvoie le plus souvent directement au *Laelius De Amicitia* de Cicéron. Dans ce dialogue, l'illustre Arpinate élabore les règles d'une loi morale de l'amitié « vraie et parfaite ». Cette *lex amicitiae* agit comme un véhicule de

¹³⁸ Arnaud LAIMÉ, « De l'épigramme au poème religieux : la contribution de Sébastien Gryphe au développement de la poésie latine en France », dans R. MOUREN (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe*, op. cit., p. 243-266.

¹³⁹ Catherine LANGLOIS-PÉZERET fait l'analyse de la terminologie qui sert à décrire les épigrammes de l'époque. La pointe est associée à l'*argutus* ou au *sal*, l'épigramme doit aussi être *venustus* et *gravitas*. « Gilbert Ducher, Apollon d'Aigueperse, poète principal de collège dans les années 1530 à Lyon », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (éd.), *Nouveau Regard sur les Apollons de collège*, Genève, Droz, 2014, p. 211-212.

¹⁴⁰ L'hendécasyllabe phalécien (---UU-U-U-U) ne représente pas la métrique de la majorité des épigrammes adressées à des amis, le distique iambique est le plus fréquent, étant plus maniable. Mais celles qui présentent l'hendécasyllabe témoignent d'un soin plus appliqué du poète pour marquer son amitié au destinataire. S. LANGLOIS-PÉZERET et C. LAIGNEAU-FONTAINE, « Introduction », dans *Épigrammes de Gilbert Ducher*, op. cit., p. 137.

régulation devant rendre possible une société plus cohérente et durable¹⁴¹. Cet idéal politique est adapté au domaine littéraire par nos humanistes du XVI^e siècle qui s'en inspirent largement. Une des pièces les plus représentatives est celle que Dolet dédie à Maurice Scève au premier livre de ses *Carmina* :

À Maurice Scève, ami unique [...]

De mêmes mœurs, une même force d'âme,

Et des vœux qui s'accordent bien,

Un mode de vie nous ont liés

Par un nœud éternel, en un consentement absolu.

Ainsi jadis Scipion chérit Lélius,

Ainsi Oreste s'attacha à son cher Pylade,

Ainsi Pollux chérit Castor,

Et Pirithoos Thésée, dit-on.

Et nulle occasion, rude dispute

Ou brouille ne séparera ceux à qui commande

L'amour né d'une Vertu notoire,

Lui que doit choyer la même mère. [...]

Je ferai de moi-même des vœux pour ton salut,

Tu feras de toi-même des vœux pour mon salut :

A jamais je serai dans ton coeur,

Et toi tu seras toujours dans le mien. [...] ¹⁴².

Ici se retrouve l'idée principale du *Laelius* selon laquelle c'est l'aspiration commune des deux amis à une même vertu (*honestum*) qui rend leur lien d'amitié pérenne, contrairement aux amitiés vulgaires et épicuriennes, exclusivement fondées sur l'intérêt. Dolet cite en modèle une série de paires d'amis antiques pour ensuite faire culminer l'épigramme en une suite de vers symétriques qui expriment la réciprocité parfaite entre lui et Scève. En filigrane, une référence néo-platonicienne évoque également la jonction des âmes de deux amis rendant leur lien indéfectible. Bref, autant de lieux communs qui expriment par-dessus tout la mise en scène ficelée par les différents épigrammatistes afin de mettre en valeur leur réseau de relation.

Ce souci de la réputation, prégnant dans la lettre de Dolet de 1534 autant que dans le tombeau du dauphin, est au centre des dynamiques du *sodalitium* lyonnais et les épigrammes agissent à ce niveau comme des vecteurs de capital social. Poussant

¹⁴¹ François PROST, « La philosophie cicéronienne de l'amitié dans le *Laelius* », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 57, n° 1, 2008, p. 115.

¹⁴² Trad. de Catherine LANGLOIS-PÉZERET (éd.), *Carmina (1538)*, Genève, Droz, 2009, p. 286-287.

l'idée encore plus loin, les recueils d'épigrammes de 1537-1538 présentent textuellement le répertoire des amis et contacts prestigieux qu'un poète revendique comme faisant partie de son réseau, comme l'illustre parfaitement l'index que Dolet insère au début de son recueil¹⁴³. Passé maître dans l'art du « *name-dropping* », l'Orléanais énumère dans le récit d'un banquet donné en son honneur le nom de ceux faisant partie de sa « *docta cohors comitum* » :

[...] Peu après, on se rendit au dîner que la docte troupe
De mes compagnons avait préparé. Ils s'attablent (eux que les Français
Nomment à juste titre leurs lumières) : le très grand Budé, avec toute
La gloire de sa science ; Bérauld au rare génie
Et doué d'une facile éloquence ; Danès illustre
Dans n'importe quelle science ; Toussaint, surnommé pour son honneur
Bibliothèque parlante ; Macrin, auquel Apollon
A accordé toutes les sortes de vers ; Bourbon, fertile poète
Lui aussi, Dampierre, Visagier, en qui les savants
Fondent un grand espoir, le « Maro » français,
Ce grand Marot, qui possède des forces divines dans sa poésie,
François Rabelais, honneur et gloire assurés
De Péon, qui, du seuil même d'Hadès,
Peut rappeler les morts et les rendre à la vie.
Entre eux naît alors une discussion nourrie sur ce que les rivages
Étrangers possèdent d'écrivains savants : Érasme,
Mélanchthon, Bembo, Sadolet, Vida, Jacques
Sannazar sont loués tour à tour à pleine voix¹⁴⁴.

Le prétexte de la discussion permet à Dolet d'ajouter aux érudits présents le nom des figures absentes les plus estimées. Cependant, ce procédé révèle moins des relations réellement soutenues que la projection qu'il fait de sa sociabilité.

Dans une certaine mesure, les épigrammes sont aussi utilisées pour établir une démarcation hiérarchique entre les *sodales* les plus éminents et ceux dont la réputation reste à construire. Par exemple, Gilbert Ducher lorsqu'il s'installe à Lyon, joue

¹⁴³ Non reproduit dans l'édition critique de Catherine LANGLOIS-PÉZERET, voir quand même p. 29. *Stephani Doleti Galli Aurelii Carminum libri quatuor*, Lyon, Gryphe, 1538, p. 1-8.

¹⁴⁴ *Carmina*, Livre 2, I, *op. cit.*, p. 377-385.

d'humilité et s'en remet au jugement de Jean Raynier, qui jouit d'une réputation bien établie, pour cautionner la qualité de ses épigrammes :

[...] Mais avant qu'elles [les épigrammes] ne se livrent au public, je leur ai donné l'ordre d'aller trouver mon cher Raynier d'Angers, le seul qui ait toujours été pour moi un véritable Aristarque, comme cela convient à un homme qui a une parfaite connaissance de tous les vers. [...] N'eût été son intervention, elles seraient encore ensevelies dans la poussière de l'abandon. Mais puisque, donc Raynier en personne les a jugées dignes de paraître aux yeux des lecteurs, je les affranchis et leur donne leur liberté. [...]¹⁴⁵.

La démarche a porté fruit puisqu'à la fin du recueil, les pièces de ses amis consacrent sa figure de « roi de l'épigramme »¹⁴⁶ mettant de l'avant sa grande maîtrise des codes de ce genre poétique. Tous associés au sein de la même mise en scène, l'appartenance au groupe, cautionnée par des épigrammes, est profitable tant pour les plus modestes humanistes que pour les plus célèbres.

Malgré ces vœux d'amitiés solides, les brouilles et les conflits d'orgueil viennent régulièrement briser la chaîne d'éloges, ce qui donne lieu au concert d'insultes qui rebutait tant Lucien Febvre¹⁴⁷. Ce dernier a largement retracé les disputes qui opposent Dolet à Visagier, Visagier à Bourbon ou encore Bourbon à Dolet... Dans ces querelles, les autres *sodales* prennent souvent parti : par exemple, Antoine de Gouvéa ironise sur la vanité de Dolet, écrivant son refus de faire son éloge : « Tu me demandes, Dolet, je crois, Pourquoi je ne fais pas ton éloge : Tu le fais mieux que moi! »¹⁴⁸. Défiance et accusations de plagiat exacerbent souvent les conflits. Bourbon écrit à Visagier : « Que veux-tu, toi, qui m'accablant, m'écrasant sous tant de louanges démesurées, portes aux

¹⁴⁵ Aristarque est une figure topique utilisée pour désigner un critique sévère. Trad. de S. LANGLOIS-PÉZERET et C. LAIGNEAU-FONTAINE (éd.), *Épigrammes de Gilbert Ducher*, Livre I, épître, *op cit.*, p. 147.

¹⁴⁶ C. LANGLOIS-PÉZERET, « Gilbert Ducher, Apollon d'Aigueperse... », dans N. ISTASSE et M. FERRAND (éd.), *Nouveau Regard sur les Apollons de collège*, *op. cit.*, p. 209.

¹⁴⁷ Voir *supra* p. 10-11. Lucien FEBVRE, « Les bons camarades », *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1942, p. 31-100.

¹⁴⁸ *Antonii Gouveani Lusitani Epigrammaton libri duo*, Lyon, S. Gryphe, 1539, p. 16. Trad. de S. LAIGNEAU-FONTAINE et C. LANGLOIS-PÉZERET (éd.), *Épigrammes de Gilbert Ducher*, *op cit.*, p. 64.

nues mes *Nugae*? Crois-moi, tu es meilleur faiseur de riens que moi ; il le faut bien puisque tu en imprimes pour ton compte, et qu'en même temps tu lis les miens »¹⁴⁹. Les altercations de ce genre amènent les épigrammatistes à modifier le nom de leurs dédicataires lorsque leur recueil est réédité. Le caractère éphémère des éloges et l'hypocrisie sous-jacente suscitent de la méfiance face à des propos souvent exagérés. Cependant, le refus de participer aux éloges comme le refus de les recevoir est tout autant exprimé de façon ostentatoire par des épigrammes. Ainsi, les querelles et le fait de devoir démasquer les faux amis font partie intégrante des dynamiques du réseau des humanistes lyonnais, tout comme les réconciliations éventuelles qui font aussi l'objet d'épigrammes.

En somme, chaque épigramme reflète la stratégie d'un moment précis dans l'affichage des liens sociaux de leur auteur, que ce soit pour exprimer une amitié autant qu'une distanciation. Après 1540, la même pratique se transpose progressivement en français avec notamment les recueils de Charles de Sainte-Marthe et de Charles Fontaine, sur lesquels nous reviendrons. Une bonne part des individus représentés dans les recueils néo-latins de 1538 (tableau 3) se retrouvent dans les étrennes en français de la décennie subséquente.

2.4 Lyon, refuge de poètes suspects

Dans les années qui suivent l'expérience évangélique avortée de Meaux et l'affaire des Placards, la marge de manœuvre des savants aux tendances hétérodoxes est certes restreinte en France. Lyon, à l'écart des principaux instruments de censure, représente pendant un moment un de leurs lieux de repli. Le consulat lyonnais soucieux

¹⁴⁹ Nicolas BOURBON, *Nugae*, Paris, Vascosan, 1533, fol. 5 v°, cité et traduit par Lucien FEBVRE, *Le problème de l'incroyance, op. cit.*, p. 50.

d'entretenir son indépendance vis-à-vis de l'archevêché n'est pas prompt à poursuivre les « hérétiques » de la ville et fait souvent libérer les ressortissants étrangers soupçonnés de prosélytisme afin de ne pas nuire au commerce florissant que Lyon entretient avec les villes réformées. Or, les commentaires de Symphorien Champier au sujet de la Grande Rebeyne en 1529¹⁵⁰ illustrent la façon dont le problème de l'éclosion de la Réforme à Lyon est mis sur le compte des couches sociales inférieures et que par conséquent, les notables et l'élite intellectuelle lyonnaise ne sont pas inquiétés outre mesure par les persécutions religieuses des années 1530. Il est toutefois indéniable que les milieux de l'imprimerie lyonnaise sont plus susceptibles d'être ouverts aux idées religieuses nouvelles. Outre Pierre de Vingle qui est expulsé de la ville en 1532, plusieurs maîtres imprimeurs, dont Sébastien Gryphe et François Juste, éditent d'innombrables textes hétérodoxes et participent ainsi au déplacement des militants évangéliques vers Lyon¹⁵¹.

La question religieuse ne manque pas de croiser les enjeux poétiques comme l'illustre bien la querelle Marot-Sagon, qui éclate dès 1534 sur fond d'accusation d'hérésie contre Marot. Si la plupart des grandes figures poétiques latines s'esquivent et ne prennent pas parti dans la querelle, en 1537, les principaux *sodales* lyonnais s'alignent tous du côté des « disciples et amys de Marot » ; dans une épigramme, Charles Fontaine écrit « N'as-tu pas remarqué que Bourbon, Macrin et Dolet en personne ont enfin dégainé leur plume en sa faveur? Mieux encore, poètes, ils ont orné ce poète de louanges sans bornes »¹⁵². Malgré cet étalage de noms, qui correspond bien à la dynamique déjà énoncée, une bonne partie des pièces poétiques engagées dans cette querelle, surtout celles en latin, sont anonymes ou du moins signées d'une

¹⁵⁰ *Livre de l'Antiquité, origine et noblesse de la tresantique cité de Lyon*, Lyon, É. Gueynard, 1529.

¹⁵¹ J.-F. GILMONT et W. KEMP, *Le livre évangélique en français avant Calvin*, Bruxelles, Brepols, 2004, p. 316

¹⁵² *Les disciples et amys de Marot contre Sagon*, Paris, J. Morin, 1537, fol. d3 r°. Trad. de Jean-Eudes GIROT, « Les contributions des humanistes de collège à la querelle de Marot et de Sagon (1534-1537) », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (éd.), *Nouveaux regards sur les Apollons de collège*, op. cit., p. 342.

anagramme. Terrain glissant s'il en est, le sujet des opinions religieuses de Marot est le plus souvent évité, ce qui montre combien ses défenseurs ne souhaitent pas être ouvertement associés de trop près aux nouvelles idées religieuses.

Les ramifications du *sodalitium* lyonnais avec le « réseau navarrais »¹⁵³ évangélique sont nombreuses, que ce soit en la personne de Jean de Vauzelles, qui traduit en français les commentaires bibliques de Pietro l'Arétin sous la commande de Marguerite de Navarre¹⁵⁴, ou par le biais de collaborations avec des poètes de sa suite comme Antoine Du Moulin. Quelques épigrammes lyonnaises font également l'éloge des principales figures évangéliques comme Jacques Lefèvre d'Étaples ou Gérard Roussel¹⁵⁵. Outre ces affinités, on peut assumer que plusieurs *sodales* appuient les efforts iréniques engagés par les cardinaux Du Bellay et Sadolet, deux mécènes récurrents du cercle lyonnais, afin de négocier une conciliation religieuse avec les chefs réformés. À ce niveau, Philippe Melanchthon, chef luthérien s'étant montré favorable au dialogue, reçoit les bonnes dispositions de certains épigrammatistes¹⁵⁶. Dans chaque recueil d'épigrammes de cette période se trouve un certain nombre de pièces critiques envers l'Église : à titre d'exemple, Gilbert Ducher, qui n'est certes pas le *sodalis* le plus aventureux en matière religieuse, s'en prend aux ventes d'indulgences et au caractère belliqueux du pape Jules II¹⁵⁷.

De telles positions sont devenues difficiles à soutenir ailleurs en France et plusieurs membres du *sodalitium* en ont fait les frais avant de venir à Lyon. Nicolas

¹⁵³ Jonathan REID, *Marguerite of Navarre and her Evangelical Network*, *op. cit.*

¹⁵⁴ Elsa KAMMERER, *Jean de Vauzelles dans le creuset lyonnais*, *op. cit.*

¹⁵⁵ Dolet fait une épitaphe pour Lefèvre d'Étaples, mort en 1536, livre IV, 5. *Carmina* (1538), *op. cit.* Quant à Gérard Roussel, il reçoit notamment une pièce élogieuse de Ducher qui le félicite pour sa nomination à l'évêché d'Oloron, *Épigrammes de Ducher*, Livre II, 221, *op. cit.*

¹⁵⁶ Dolet se moque avec lui du clergé, « Ô race d'hommes absurde et insupportable! », *Carmina* (1538), Livre I, 25, *op. cit.*; Ducher lui fait part de son estime malgré que leurs patries les séparent, *Épigrammes de Gilbert Ducher*, Livre I, 161, *op. cit.*

¹⁵⁷ Ce sont là deux des plus célèbres épigrammes de Ducher, souvent reprises par les protestants. *Ibid.*, Livre I, 22 et II, 100.

Bourbon, après avoir été ciblé par la Sorbonne pour ses *Nugae* de 1533, s'exile en Angleterre durant quelques années avant de venir s'installer dans la cité rhodanienne¹⁵⁸. Clément Marot sous les accusations du clan de Sagon a, quant à lui, dû se réfugier auprès de la duchesse de Ferrare¹⁵⁹. La concentration de ces réprouvés religieux au sein du cercle lyonnais montre l'ouverture relative qui existait encore à ce moment dans la ville. La lettre de Dolet à Guillaume Scève représente bien la façon dont les persécutions ont pu être perçues de Lyon dans les années 1530. À Paris et en plein tumulte qui suit les Placards, Dolet écrit :

Dans les conversations du vulgaire on n'entend parler que des insultes faites au Christ par les luthériens. Cette secte stupide, poussée par une ardente passion pour la notoriété, a propagé dernièrement certains reproches dirigés contre le culte chrétien, qui ont enflammé encore plus violemment la haine dont ils avaient été l'objet auparavant. Plusieurs ont été jetés en prison comme suspects d'erreur luthérienne, les uns appartenant à la lie du peuple, les autres au plus haut rang de la classe marchande. Dans ces tragédies je joue le rôle de spectateur. Je déplore la situation, je plains les malheurs de quelques-uns des accusés, mais je me ris de la folie de certains autres qui mettent leur vie en danger par leur entêtement ridicule et leur obstination insupportable¹⁶⁰.

Aussi prompt à dénoncer les persécutions que l'entêtement des fanatiques, ce passage illustre bien la très relative neutralité qui pouvait régner dans le *sodalitium*. Il est encore possible pour certains membres de se maintenir en flottage entre les confessions¹⁶¹, comme le montre une épigramme que Ducher écrit à Florent Wilson, qui « erre çà et là » et chancèle¹⁶².

Enfin, avant 1538, le contexte religieux trouble ne semble pas interférer trop fortement dans le foisonnement des épigrammes et l'expression des sociabilités des *sodales*, même si plusieurs de leurs relations sont suspectes. Les croyances religieuses sont reléguées au second plan dans les dynamiques du réseau humaniste lyonnais qui

¹⁵⁸ Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE, « Introduction », dans *Nugae (Bagatelles) 1533*, Genève, Droz, 2008, p. 24

¹⁵⁹ Gérard DEFAUX (éd.), *Clément Marot : Œuvres poétiques*, Paris, Bordas, p. CXIX-CXLV.

¹⁶⁰ Paris, 9 novembre 1534. Trad. fr. dans Richard COPLEY CHRISTIE, *op. cit.*, p. 196-200.

¹⁶¹ Thierry WANEGFFELN, *Ni Rome ni Genève, des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1997.

¹⁶² *Épigrammes de Gilbert Ducher*, Livre I, 138., *op. cit.*

mettent plutôt de l'avant le prestige et le talent poétique de ses membres. Si les accusations d'hérésie fusent souvent lors des querelles littéraires, la personne visée peut compter sur son entourage d'amis pour venir à sa défense. Dans les années qui suivent, les développements politiques ainsi que la témérité de certains, notamment Dolet, vont progressivement réduire cette marge de manœuvre et obliger les *sodales* à réévaluer leur stratégie sociale.

2.5 Conclusion

De toute évidence, l'environnement que découvre Barthélemy Aneau à son arrivée à Lyon en 1538 est complexe. Il y a d'une part une communauté de poètes aux fortes personnalités et qui font preuve d'opinions religieuses quelque peu subversives ; d'autre part, un certain nombre d'imprimeurs et de libraires particulièrement qui s'appliquent à la valorisation des Lettres. À l'intersection de ces deux groupes d'intérêts émerge un champ littéraire typiquement lyonnais qui se développe à travers la mise en scène de son unité. La dynamique sociale fondée sur le genre épigrammatique et l'expression de liens d'amitié agit comme le ressort commun principal du réseau, distribuant entre tous ses membres le capital social nécessaire à l'épanouissement de leur autorité littéraire. Nous avons vu également qu'à partir du tombeau poétique en l'honneur du Dauphin de 1536, le caractère néo-latin du *sodalitium* se trouve en relation de complémentarité avec la poésie française de l'école marotique. Pour illustrer ce surprenant mariage, plusieurs épigrammes latines traduisent du français des poèmes de Marot dans le but de les faire connaître partout en Europe¹⁶³. Cette hybridation permet par la suite l'amorce d'un vaste mouvement lyonnais de traduction en langue vernaculaire et de valorisation du français. Dans les

¹⁶³ Ian MCFARLANE, « Clément Marot and the World of Neo-Latin Poetry », dans Pauline M. SMITH et I.D. MCFARLANE (dir.), *Litterature and the Arts in the Reign of Francis I*, Lexington, French Forum, 1985, p. 103-130.

deux décennies qui suivent, cette dynamique évolue et se transforme non seulement en fonction du contexte religieux trouble, mais aussi à cause du chamboulement de l'espace poétique français en lien avec la remise en question du modèle marotique par une nouvelle génération de poètes parisiens.

CHAPITRE III

BARTHÉLEMY ANEAU, *SODALIS LYONNAIS* (1538-1548)

Le bouillonnement culturel lyonnais attire et retient en son sein de nombreux humanistes de tout acabit, venus profiter du rayonnement intellectuel et du dynamisme éditorial de la cité. Barthélemy Aneau est du nombre, lui qui s'installe entre le Rhône et la Saône un peu avant 1538, soit précisément au moment de l'éclosion du *sodalitium* et de ses recueils d'épigrammes. Nous avons vu que l'expression des liens d'amitié est un important « moteur de l'activité poétique » et que par le biais de leur appartenance au groupe, chaque compagnon fonde sa propre identité littéraire¹⁶⁴. Or, à quel point et de quelle façon Aneau s'approprie-t-il cette dynamique lyonnaise?

En fait, il est vraisemblable qu'elle détermine dans une certaine mesure jusqu'à son nom. Comme nous le verrons, les jeux onomastiques sont très fréquents dans les échanges d'épigrammes et les différents symboles associés au nom d'un poète contribuent à la définition de son identité littéraire. L'humaniste berruyer ayant à l'origine le patronyme « L'Aigneau », dont il exploite à certains moments la symbolique chrétienne, c'est par le biais de l'instable latinisation de son nom (oscillant entre Anneus et Anulus) qu'émerge l'Aneau qu'il adopte définitivement vers 1539¹⁶⁵. Ainsi, la plupart de ses amis vont utiliser la symbolique du cercle pour louer le savoir encyclopédique et les compétences de leur dédicataire. Lui-même se choisit

¹⁶⁴ É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchand*, *op. cit.*, p. 204.

¹⁶⁵ M.-M. FONTAINE, « La contribution de Barthélemy Aneau à l'illustration de la langue française », dans Gérard DEFAUX (dir.), *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, p. 495-496.

l'ouroboros, symbole alchimique de l'immortalité, comme emblème personnel. Mais l'association la plus évidente rapproche Aneau des petits anneaux d'orfèvrerie que les amis s'offraient depuis l'Antiquité en signe de loyauté. Le célèbre graveur et orfèvre Pierre Woeiriot, proche d'Aneau, va jusqu'à dédier à son ami un livre de gravures d'anneaux qu'il publie en 1561 :

À Maître Barthélemy Aneau Woeiriot Salut
 Veu que tu es Aneau des plus parfaicts
 En ton savoir, à bon droit te presente
 Ton Woeiriot les Aneaux qu'ils a faicts
 Représentants bien ta doctrine excellente.
 D'un riche et bel Aneau et d'une belle Rose
 Tu es issu orné de grace et de bon savoir,
 Si qu'en ton esprit rond en grand science enclose
 A jamais te fera vie immortelle avoir¹⁶⁶.

Le nom qu'Aneau s'est choisi lui permet donc, tout le long de son introduction dans le *sodalitium* humaniste lyonnais, de se constituer une image d'ami fidèle et très cultivé, mais aussi de revendiquer son rôle de « chaînon »¹⁶⁷ entre plusieurs milieux différents.

Le présent chapitre retrace les étapes de l'insertion d'Aneau au sein du réseau des humanistes lyonnais. Ce processus se réalise par le biais de deux circuits parallèles, soit le milieu des régents du collège de la Trinité et les ateliers typographiques. Si son implantation rapide s'observe par plusieurs épigrammes favorables, elle ne se fait pas non plus sans en déranger quelques-uns. Durant la première décennie de son séjour lyonnais, Aneau adopte progressivement, tout comme plusieurs de ses collègues, une attitude religieuse axée sur la prudence, répondant ainsi à l'accentuation des persécutions dans son entourage. L'exécution exemplaire d'Étienne Dolet en 1546 ne peut pas laisser indifférents ses compagnons lyonnais, dont Aneau fait partie. Dans la reconstitution de ses liens sociaux, ne sont pas à négliger les relations qu'il a pu nouer

¹⁶⁶ *Libro d'Anello d'Orefici de l'invention de Piero Woeriot de Lorena*, Lyon, G. Roville, 1561. Cité par M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 905.

¹⁶⁷ Kees MEERHOFF, « Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire : les analyses textuelles de Barthélemy Aneau », *Études littéraires*, vol. 24, n° 3, 1992, p. 67-72.

préalablement ou de façon continue à l'extérieur de Lyon, que ce soit à Bourges ou encore à Paris.

3.1 Aneau, régent au collège de la Trinité

C'est pour occuper un poste de régent de rhétorique au collège de la Trinité que Barthélemy Aneau vient d'emblée s'installer à Lyon vers 1538. En cultivant d'abord son rôle de pédagogue et de bon orateur, il s'immisce au cœur de la vie civique lyonnaise et y acquiert les premières reconnaissances de sa stature d'érudit. Devenu principal de son collège dès 1540, il s'attire les bonnes grâces du consulat de la ville et s'occupe lui-même de commander chez les libraires les manuels utilisés par ses élèves, ce qui lui procure une influence certaine. Par exemple, en 1558, un *Dictionnaire des mots François tournés en Latin*, imprimé par la Compagnie des Libraires de Lyon et financé par le libraire Jean-François Gabiano porte la mention « à la demande de B. Aneau »¹⁶⁸. Cependant, l'environnement des collèges comporte également son lot de difficultés financières et de rivalités entre les régents, deux réalités auxquelles doit se frotter Aneau.

Depuis le début du siècle, les collèges humanistes se sont multipliés et ont permis aux savants d'appliquer une nouvelle pédagogie axée sur la culture antique¹⁶⁹. Dans le cadre de ses fonctions, la figure de pédagogue se double souvent de celle de poète, les vers servant d'outils didactiques pour les disciples. Cette forme d'établissements scolaires a fait, au début des années 1530, la gloire de régents parisiens tels que Nicolas Bérauld et Ravisius Textor¹⁷⁰. Cependant, vers la fin de cette même décennie, le court

¹⁶⁸ M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 914.

¹⁶⁹ Voir Roger CHARTIER, Marie-Madeleine COMPÈRE et Dominique JULIA, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Société d'enseignement supérieur, 1976, p. 151-159.

¹⁷⁰ Sur cette relation entre pédagogie et poésie, voir la première partie de Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveaux Regards sur les Apollons de collège*, op. cit.

âge d'or de ce type de collège s'essouffle et, déjà, un grand nombre de régents rivalisent pour des postes mal rémunérés et souvent précaires. Pour plusieurs, le milieu des collèges de province représente alors un palier à partir duquel les maîtres ès arts cherchent à améliorer leur position. Cette situation explique la mobilité particulièrement grande des régents, qui vont d'un collège à l'autre, et qui surtout saisissent toutes sortes d'occasions de revenus supplémentaires, que ce soit par le mariage avec une fille de bourgeois ou grâce à un emploi comme correcteur d'imprimerie. Quoi qu'il en soit, pour cette « troisième génération de régents humanistes », la poésie néo-latine et française représente, plus qu'un outil didactique, un moyen de consolider les réputations en vue d'un meilleur poste. Marie-Madeleine Fontaine l'exprime dans ces mots : « Seuls restent dans les collèges ceux qui n'ont pas su sortir par le haut »¹⁷¹. Elle relate notamment les parcours de Jean Visagier et de Charles Sainte-Marthe, qui régendent tous deux d'abord à Paris pour passer ensuite au collège de Guyenne à Bordeaux puis aboutir à Lyon. Dans les deux cas, ils enseignent peu et écrivent beaucoup d'épigrammes. En ce sens, le parcours d'Aneau est tout à fait typique puisque c'est au sein des collèges qu'il crée les premières branches de son réseau et qu'il établit sa réputation d'humaniste.

Avant même d'arriver à Lyon, Aneau fait parler de lui pour ses pratiques pédagogiques à Paris, là où il régente juste après ses études. Ce passage parisien est peu relayé par l'historiographie : B. Biot ayant suivi les informations de J. Gerig, situe son embauche à la Trinité dès 1533, bien qu'aucun document ne l'y atteste avant 1538¹⁷². M.-M. Fontaine propose l'hypothèse d'un autre parcours pour Aneau, qui correspond mieux à la pratique courante selon laquelle la majorité des régents

¹⁷¹ M.-M. FONTAINE « Une génération sacrifiée : les régents de collège du deuxième tiers du XVI^e siècle en France », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveaux regards sur les Apollons de collège*, op. cit., p. 121.

¹⁷² Brigitte BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Champion, 1996, p. 121. John GERIG fait cette estimation à partir du fait que Claude de Cublize, commençant son principalat au collège de la Trinité en 1533, aurait recruté Aneau à ce moment, « Barthélemy Aneau, étude sur l'humanisme », *Revue de la Renaissance*, XI, 1910, p. 187.

débutaient leur carrière à Paris avant d'être recrutés en province¹⁷³. Si le manque de source ne permet pas d'avancer le nom du collège parisien où il aurait enseigné, le séjour d'Aneau dans cette ville lui donne l'occasion de nouer des relations qui se révéleront importantes plus tard. Les traces de ce passage parisien se trouvent chez nul autre que Juan Luis Vivès dont l'*Exercitatio linguae latinae* mentionne un maître nommé « Anneus » qui avait élaboré et affiché dans le dortoir des élèves les règles morales que ceux-ci devaient suivre lors de leurs jeux¹⁷⁴.

Ces six lois, dans la lignée de l'*Institution oratoire* de Quintilien, qu'Aneau connaît bien¹⁷⁵, et en adéquation avec le *Gargantua* de Rabelais, s'inscrivent tout à fait dans la tendance didactique de l'époque à faire ressortir les enjeux sociaux de simples jeux. D'une certaine façon, ces *leges ludi* présentent les conceptions qu'Aneau a de la bonne et de la mauvaise sociabilité. Notamment, la deuxième règle préfigure sans doute la disposition qu'il appliquera lui-même plus tard dans le déploiement de sa propre sociabilité :

Deuxième loi : avec qui faut-il jouer ? De même que, quand on veut entreprendre un voyage ou se rendre à un festin, on considère avec soin quels seront ses compagnons, de même, au jeu, il faut prendre garde avec qui l'on jouera : que ce soient des gens que tu connaisses ; car il y a danger à la rencontre d'inconnus. Et le proverbe de Plaute est vrai, qui dit que l'homme est un loup pour l'homme, qui ne sait quel il est. Qu'ils soient aussi honnêtes, joyeux et bons compagnons : que tu ne coures pas avec eux le danger d'en venir à des rixes ou des luttes, ou à des actions ou paroles honteuses et déshonnêtes ; qu'ils ne blasphèment pas contre Dieu, qu'ils ne jurent pas : qu'ils ne tiennent pas de propos sales, afin que tes mœurs ne soient pas atteintes de mal ou d'infamie par ce contact ; qu'enfin tes compagnons soient tels qu'ils

¹⁷³ M.-M. FONTAINE, « Une génération sacrifiée : les régents de collège du deuxième tiers du XVI^e siècle en France », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (éd.), *Nouveaux regards sur les Apollons de collège*, op. cit., p. 112.

¹⁷⁴ Le fait que le nom du maître ait été traduit en Annet plutôt qu'Aneau a empêché qu'on ne l'associe au futur principal de la Trinité de Lyon. Le texte des six lois est édité par M.-M. FONTAINE, « Le jeu de paume comme modèle des échanges : quelques règles de la sociabilité à la Renaissance », dans Françoise THELAMON (dir.), *Sociabilité, Pouvoirs et société*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1987, p. 153.

¹⁷⁵ Dans le *Quintil Horatian*, Aneau affirme avoir fait, lors de « labours juvéniles », un commentaire du livre IX de Quintilien qu'il n'aurait pas osé publier vu sa jeunesse d'alors. F. GOYET (éd.), *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Librairie générale française, 1990, p. 206.

n'apportent au jeu aucune autre intention que la tienne, à savoir que l'esprit y trouve le repos et l'allègement après le travail¹⁷⁶.

Déjà ici, l'opprobre d'une compagnie suspecte et déloyale est une problématique soulevée par Aneau. Ces règles ont été largement reprises dans les recueils pédagogiques jusqu'au XVIII^e siècle. Nul doute qu'après avoir été cité par le très célèbre Vivès, Aneau n'a eu aucun mal à se trouver une place dans un collège de province tel que le collège de la Trinité de Lyon.

Au sein de cet établissement, Aneau a l'occasion de côtoyer quotidiennement d'autres régents et humanistes bien en vue qui vont pouvoir faciliter son insertion au sein des cercles lettrés lyonnais. En effet, un article des actes constitutifs du collège rédigés par le consulat de Lyon mandate l'établissement d'accorder l'hospitalité à « toutes les gens de lettres passants et allants et venants tant deça que dela les monts ou à Tholoze »¹⁷⁷. Cette disposition fait donc du collège un relais de choix pour les savants en visite dans la ville et les régents sans emploi. Le nombre de régents employés simultanément au sein du collège est variable : trois ou quatre maîtres en plus du principal, auxquels s'ajoutent sporadiquement quelques bacheliers. Depuis sa fondation en 1527, l'achalandage du collège, et par la même occasion sa prospérité, se révèlent directement proportionnels à la compétence et la bonne image de ses régents, l'instabilité amenant promptement les parents à en retirer leurs enfants¹⁷⁸. Il serait hasardeux de tenter d'établir quel membre du corps professoral a joué pour Aneau le rôle d'introduit, le Berruyer étant plutôt avare de ce genre de remerciement. Or, si en 1538, il n'a pratiquement aucune publication à son actif¹⁷⁹, c'est d'abord par son

¹⁷⁶ M.-M. FONTAINE, « Le jeu de paume comme modèle des échanges », *Sociabilité, Pouvoirs et société*, *op. cit.*, p. 153.

¹⁷⁷ *Traité fait par Messieurs les Eschevins de la ville de Lyon ave Me B. Aneau pour le Collège de la Trinité tiré d'un Registre de la ville*, cité par M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. 933-934.

¹⁷⁸ John GERIG, « Le Collège de la Trinité avant 1540 », *Revue de la Renaissance*, IX, 1908, p. 73-94 ; X, 1909, p. 137-157 et p. 204-215. En 1558, le consulat constatant que le collège de la Trinité est pratiquement vide et inutile dû à la mauvaise gestion, décide de rappeler Aneau à la charge de principal.

¹⁷⁹ On lui attribue parfois une pièce de vers latins au sein du tombeau poétique en l'honneur de Louise de Savoie. *Lodoicae Regis Matris mortem. Epitaphia Latina et Gallica. Epitaphes à la louenge de*

éloquence qu'il se fait connaître, un atout hautement prisé à l'époque¹⁸⁰. Les Lyonnais ont pu l'entendre lors de lectures ou discours publics tels que l'oraison de la Saint-Thomas qui lui est confiée dès 1538. Cette cérémonie officielle est donnée chaque année le 21 décembre à l'occasion de la nomination des nouveaux consuls. L'orateur devant en théorie avoir un grade universitaire, les régents de la Trinité sont régulièrement sollicités. Au cours de sa carrière, Aneau se voit chargé de cet honneur à trois reprises ce qui est exceptionnel en soi et souligne combien ses talents oratoires ont été remarqués à Lyon¹⁸¹.

Toujours en 1538, il se voit dédier une des épigrammes de Gilbert Ducher, également régent à la Trinité, dans laquelle ce dernier le déclare « *orator bonus et bonus poeta* » et où est souligné son érudition hors du commun : « Ainsi, à mon avis et à celui de tous les gens éloquents, puisque toi seul réalises, du savoir, le tour parfait et achevé, c'est à juste titre qu'on t'a nommé Aneau »¹⁸². La réponse que fournit le Berruyer dans le même recueil fait preuve d'une grande humilité. On y perçoit toutefois une certaine méfiance face à des compliments qu'il juge exagérés :

[...] Je pense que tes éloges sont bons,
 Mais je reconnais qu'ils ne cadrent pas avec moi, [...]
 Je te rends donc le plus grand des éloges,
 Que je ne veux pas ajouter à mille mots,
 Afin que ma main ne semble pas te froter.
 Au cas où tu mentirais à mon sujet, mon ami,
 C'est de la candeur de ta part et le signe d'un honnête bon vouloir [...]¹⁸³.

En retournant ses éloges à Ducher, l'épigramme d'Aneau signale son adhésion à la pratique et son entrée accréditée au sein du *sodalitium*. Le recueil d'épigrammes de

Madame Mere du Roy, faictz par plusieurs recommandables auteurs, Paris, Geoffroy Tory, 1531. Cette pièce d'Aneau n'est pas retenue dans les corpus de B. BIOT et de M.-M. FONTAINE. F. LACHÈVRE base l'identification uniquement sur l'initiale « A. » qui accompagne les vers, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1922, p. 228-229.

¹⁸⁰ Françoise WAQUET, *Parler comme un livre : l'oralité et le savoir*, Paris, Albin Michel, 2003.

¹⁸¹ Malheureusement, aucun des discours d'Aneau n'a survécu jusqu'à aujourd'hui.

¹⁸² « Ad Barptolemaeum Anulum », *Épigrammes de Ducher*, Livre II, 178. Trad. de Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE et Catherine LANGLOIS-PÉZERET, *op. cit.*, p. 355.

¹⁸³ « Barptolemaei Anuli ad Ducherium », *ibid.*, p. 396-397.

Ducher réserve effectivement une bonne place à ses confrères de la Trinité et fait figurer leur nom et leurs vers aux côtés de ceux d'autres poètes tels que N. Bourbon, M. Scève et A. du Moulin. Les vers d'un autre de ses collègues, Claude Bigothier, présentent encore Aneau très favorablement :

Maintenant que déclame, sous la régence de Cublize, notre Cher Aneau, c'est de fait, un second Mercure, s'exprimant en langue commune qui est descendu du ciel pour nous. Interminable et sans limites est sa vaillance pour un travail jamais fini, infatigable est le plaisir qu'il prend aux études ; ou bien il lit, ou bien il rédige, il exhorte et stimule le zèle par ses paroles, et il ne tolère pas que tombent dans la torpeur les élèves paresseux ; il enseigne le meilleur de toutes les sciences. Il entreprend l'étude des orateurs, chante les vers des poètes, empêche que l'on fasse des fautes, ouvre l'accès aux deux langues. Rien n'échappe à son esprit curieux qui compulse les écrits de tout genre¹⁸⁴.

Ainsi, le corps professoral du collège de la Trinité affiche une forte cohésion et chaque régent met sa plume et son talent oratoire au service des stratégies publicitaires visant à augmenter le prestige de l'institution et certifier la qualité de son enseignement.

Les premières œuvres qu'Aneau publie à la même époque, qui consistent principalement en des pièces de théâtre scolaires en vers français et musique, jouées par « ses disciples », témoignent avant tout du dévouement de l'humaniste envers ses tâches pédagogiques. De la même façon que le faisait Ravisius Textor au collège de Navarre, le théâtre composé par Aneau doit permettre aux élèves de mettre en pratique leur mémoire ainsi que leur prononciation¹⁸⁵. Les représentations publiques de ces pièces donnent l'occasion aux parents et autres citoyens lyonnais d'observer concrètement l'efficacité des méthodes d'enseignement du régent. Ce dernier y saisit également l'occasion de citer le nom de quelques-uns de ses amis. Par exemple, à la toute fin de son *Chant Natal*, Aneau insère des calembours servant à désigner les collaborateurs de sa pièce : le compositeur Philippe de Villiers¹⁸⁶ et l'imprimeur

¹⁸⁴ *Rapina seu raporum encomium*, éd. J. Brossard, Bourg-en-Bresse, 1891, p. 116. Trad. B. Biot, *op. cit.*, p. 18.

¹⁸⁵ Mathieu FERRAND, « Le théâtre de Barthélemy Aneau : Écriture dramatique et pédagogie de l'actio », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 22, 2011, p. 363-378.

¹⁸⁶ Philippe de Villiers est un musicien, identifié comme étant le compositeur ayant aidé Aneau avec les *contrafactum* de la pièce. Franck DOBBINS, « Music in French Theatre of the Late Sixteenth Century », *Early Music History*, vol. 13, 1994, p. 86.

Sébastien Gryphe apparaissent respectivement sous le « Rossignol » et le « Gryphon d'or »¹⁸⁷. Dans *Lyon marchand*¹⁸⁸, l'utilisation du personnage d'Arion pour allégoriser François I^{er} constitue une référence directe à l'églogue que Maurice Scève a écrite pour le tombeau poétique du dauphin. Également, trois surprenantes épigrammes traitent de simples anecdotes, telles que les péripéties du capitaine Tholosan, l'aventure de « Dame Jehanne, belle Lyonnaise » ou encore l'incident de l'hôtel du Porcellet. Considérant le fait que ces mêmes sujets ont aussi fait l'objet d'épigrammes de la part de Visagier, de Ducher et de M. Scève, il est possible que ces pièces soient le fruit d'une sorte d'exercice de style entre poètes.

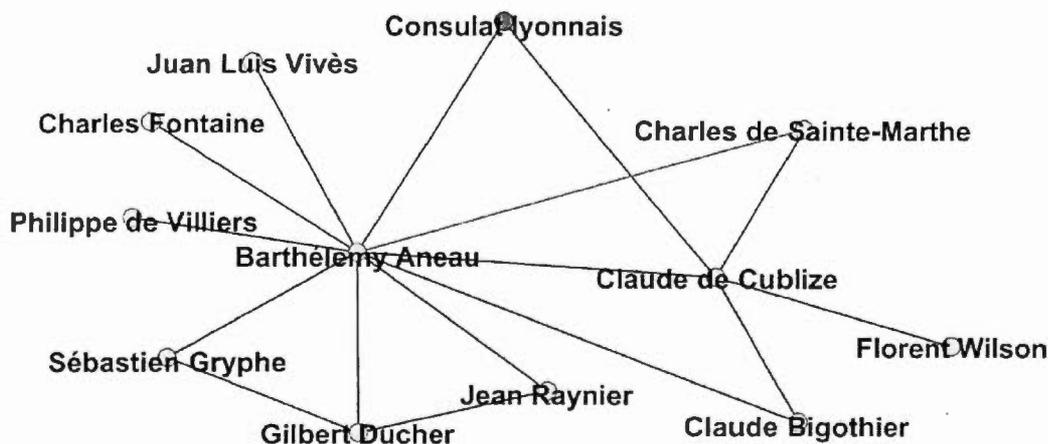


Tableau 4 : Le Collège de la Trinité 1538-1540

Bref, au tournant des années 1540, l'activité du régent Aneau est loin de passer inaperçue dans la communauté lyonnaise, au point qu'il peut prétendre remplacer le principal Claude de Cublize à la tête du collège. La représentation graphique correspondant à l'activité sociale des régents de la Trinité montre qu'en effet, le réseau

¹⁸⁷ Les notes marginales révèlent la personne à qui Aneau fait référence. *Chant Natal*, Lyon, S. Gryphe, 1539, fol. D3. Son usage du *contrafactum* renvoie assez ouvertement à Marot : B. BIOT, *op. cit.*, p. 199.

¹⁸⁸ *Lyon Marchant Satyre françoise*, Lyon, P. de Tours, 1542.

d'Aneau avait de quoi faire de l'ombre au principal de Cublize (tableau 4). À ce niveau, il se retrouve en rivalité directe avec Charles de Sainte-Marthe qui brigue également le poste de principal. Une sombre histoire de meurtre dans les murs de l'établissement mène à une enquête du consulat qui conclut à l'incompétence du principal et enclenche les démarches de son remplacement¹⁸⁹. Les deux régents produisent leurs programmes respectifs devant les échevins de la ville : Le *Formulaire et institution du College de la Trinité de Lyon* remis par Aneau au consulat le 4 mai 1540 prévoit une réforme complète de l'organisation de l'établissement en conformité avec la *ratio studii* d'Érasme¹⁹⁰. Outre l'introduction de classes graduées et l'enseignement des langues latine et grecque, Aneau, fidèle à lui-même, préconise le recours pédagogique aux jeux et l'apprentissage du français à tous les niveaux. Les échevins souscrivent au projet d'Aneau qui est alors dépêché à Paris durant l'été 1540 pour recruter son équipe de bons pédagogues. Il en revient en juillet avec Charles Fontaine, poète déjà fort reconnu pour sa participation à la querelle Marot-Sagon¹⁹¹. Débouté et amer, Sainte-Marthe quitte Lyon, non sans laisser dans ses vers les traces de son inimitié pour le nouveau principal de la Trinité :

D'un qui reprenoit ses Œuvres :
 Pour passe temps, en Francois & Latin,
 J'ay composé quelqu'œuvre poetique.
 Eslevé s'est un glorieux mutin,
 Qui me reprend. Ô juge tresinique,
 Qui tant scavant te dys en Rhetorique
 Ay je failly? Monstre moy mon deffault.
 N'ay je failly? Que'est ce donc qu'il te fault?
 Pour te mesler ainsy de mon affaire?
 Cognois un peu de jugement te fault,
 Tu me reprend & n'en scaurois tant faire¹⁹².

¹⁸⁹ *Archives municipales de Lyon*, BB 58, f° 81, cité par J. GERIG, « Le collège de la Trinité », *op. cit.*, p. 153.

¹⁹⁰ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, *op. cit.*, p. 127-129. Le texte du *Formulaire* est édité par Biot en annexe, p. 457-461.

¹⁹¹ Élise RAJCHENBACH-TELLER et Guillaume De SAUZA (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014.

¹⁹² *Poésie française*, Lyon, 1540, p. 58. Caroline RUUTZ-REES, *Charles de Sainte-Marthe, 1512-1555*, New-York, Columbia University Press, 1966 [1910], p. 116-117.

Même si Aneau est généralement apprécié, cette pièce montre que sa promotion d'Aneau ne s'est pas faite sans en déranger certains. De Cublize, déchu de ses fonctions, continuera jusqu'en 1544 à réclamer au consulat de la ville sa place de principal, sans succès¹⁹³.

Quoi qu'il en soit, sous la gouvernance d'Aneau, le collège retrouve la stabilité et dispense aux élèves une éducation axée sur le français et les humanités. Ce faisant, Aneau auréole de succès sa figure de pédagogue et par la même occasion nourrit sa stature de notable engagé dans la vie civique lyonnaise.

3.2 Aneau et l'entourage de Sébastien Gryphe et d'Étienne Dolet

Parallèlement à cette fulgurante ascension du milieu pédagogique, Barthélemy Aneau fréquente l'atelier de Sébastien Gryphe en tant que correcteur d'épreuves. Nous ne connaissons pas les circonstances qui permettent à Aneau, nouvellement arrivé en ville, de travailler chez le célèbre typographe. Sa contribution au sein du catalogue d'éditions de Gryphe est également difficile à quantifier puisqu'il est rare que le nom des correcteurs soit précisé dans le paratexte. Toutefois, sa présence chez Gryphe est attestée en 1538 par Hubert de Suzanne, qui dans l'épître liminaire de ses *Alexandri Quantitates emendatae*, cite le nom d'Aneau du nombre de ses rencontres lyonnaises avec celui de Rabelais et de Macrin :

Lugduni morari constitui ut aulae nives atras et simulatione infuscatas larvas propius aliquando intuerer et Salmon Macrino, Francisco Rabelaeso et Barthol. Anulo, Biturige, non vulgaribus amicis morigerarer, qui amicitiae jure me illic, quamdiu haesit aula regis, destinuerant¹⁹⁴.

¹⁹³ J. GERIG, « Le collège de la Trinité », *op. cit.*, p. 154-156.

¹⁹⁴ *Alexandri Villadei quantitates, emendatae à Sussanaeo*, Paris, Simon de Colines, 1539. Cité par Jean PLATTARD, *Vie de François Rabelais*, Genève, Slatkine reprints, 1973 [1928], p. 116.

Fait surprenant, Aneau est l'auteur d'un des rares imprimés en français à porter la marque au griffon, le catalogue vernaculaire de Gryphe pour cette période se limitant à quelques traductions de Jean de Vauzelles et les textes de Clément Marot. Le répertoire bibliographique de Baudrier signale en effet pour l'année 1537 un *Mystere de la Nativité*, ainsi que pour 1539, le *Chant Natal* cité plus haut¹⁹⁵. Ces deux éditions représentent une exception inattendue dans la longue et prospère ligne éditoriale en latin de Gryphe, surtout considérant qu'Aneau n'a à ces dates rien publié d'autre. Pour expliquer ces choix éditoriaux, Mireille Huchon suggère qu'ils aient été le résultat de « pressions amicales » de François Rabelais, présent chez Gryphe vers 1538, afin que ce dernier ouvre son catalogue à des productions françaises¹⁹⁶.

Chose certaine, par son entrée chez Gryphe, Aneau a non seulement un accès privilégié à tous les importants textes qui y transitent en vue d'une impression, mais il obtient également une proximité ponctuelle avec les principales figures du *sodalitium* lyonnais, tels que Marot, Scève et Dolet avec lesquels il partage une affinité littéraire indéniable. Il ne faut donc pas se surprendre de voir Aneau s'intégrer rapidement en tant que *sodalis* lyonnais et s'associer aux dynamiques du groupe. En plus de l'épigramme de Ducher citée plus haut, l'accréditation d'Aneau comme membre considéré du réseau se concrétise dans une autre pièce d'Hubert de Suzanne qui lui est adressée en 1538 :

Aneau, toi qui mérites bien ton nom, tu as offert des vers par lesquels ton esprit se révèle tout entier au grand jour. Mon cher Aneau, tu as dit vrai : de même qu'un anneau enserme le doigt en gage d'amitié sacrée, de même toi, tu nous attaches à ta personne en attribuant par vertu à tes amis tous les éloges de l'amitié dont ils vérifient parfaitement eux-mêmes qu'ils te reviennent¹⁹⁷.

¹⁹⁵ H. BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise, op. cit.*, vol. 8, p. 22. Certains critiques croient que le *Chant natal* est en fait une réédition augmentée du *Mystere de la Nativité* de 1537. Cependant, comme aucun exemplaire de ce dernier texte n'a survécu jusqu'à aujourd'hui, l'hypothèse est difficile à vérifier.

¹⁹⁶ Mireille HUCHON, « Rabelais éditeur et auteur chez Gryphe », dans Raphaëlle MOUREN (dir.), *Quid Novi? : Sébastien Gryphe, op. cit.*, p. 217. Rabelais fait lui aussi paraître un de ses textes en français, la *Sciomachie*, sous la marque de Gryphe en 1549.

¹⁹⁷ « Ad Bart. Anulum Biturig. », *Huberti Sussannaei legum et medicinae doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque aediti*, Paris, Simon de Colines, 1538, p. 14. Traduction de M.-M. FONTAINE,

On notera ici l'évocation on ne peut plus directe du système d'échange qui sert à valoriser réciproquement Aneau et ses amis, le tout en utilisant les thèmes de l'*amicitia* cicéronienne. Parlant de cicéronianisme, Aneau manifeste lui aussi un intérêt marqué pour la philosophie de l'Arpinate, ce qui l'amène inmanquablement à nouer un lien particulier avec Étienne Dolet.

Il a largement été fait mention plus haut du rôle que Dolet joue, depuis 1536, comme principal animateur de l'activité du *sodalitium*. La période située entre 1538 et 1542 représente en quelque sorte le zénith de sa carrière, alors qu'il obtient du roi, en mars 1538, un privilège général d'édition pour dix ans¹⁹⁸. Cet événement amène un important virage dans la carrière de Dolet, qui se lance dans une carrière de typographe, et par ricochet provoque de grands remous dans la compagnie savante lyonnaise. Déjà fin 1537, l'orgueilleux Orléanais se brouille avec Jean Visagier et une partie des *sodales* à la suite du manque de reconnaissance dont il fait preuve vis-à-vis de ceux qui l'ont soutenu dans l'affaire du meurtre de Compaing¹⁹⁹. Dans les mois qui suivent, des épigrammes de Bourbon, Ducher et Visagier fustigent inlassablement un certain « Ledotus », exprimant par le fait même les conséquences encourues lorsque le principe de réciprocité du *sodalitium* est bafoué par l'un de ses membres.

Parallèlement, Dolet inaugure sa marque de libraire à la doloire avec l'édition des *Œuvres de Clement Marot* pour laquelle il bénéficie du matériel typographique de

« Barthélemy Aneau entre deux villes : fidélités à sa ville d'origine, et responsabilités », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance, hommes de lettres, hommes de lois*, Paris, Klincksieck, 2011, p. 467.

¹⁹⁸ Ce genre de privilège est à l'époque exceptionnel. Voir Michèle CLÉMENT, « Les poètes et leurs libraires au prisme du privilège d'auteur au XVI^e siècle : la proto-propriété littéraire », dans Denis BJAÏ et François ROUGET (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et leurs libraires*, Genève, Droz, 2013, p. 15-54.

¹⁹⁹ Semble-t-il un cas de légitime défense, Dolet tue le peintre Compaing puis s'enfuit à Paris. C'est grâce à la diligence de Visagier et de ses amis, prompts à mobiliser l'aide de leurs mécènes, que Dolet a obtenu le pardon du roi. R. COPLEY CHRISTIE, *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance*, op. cit., p. 293-301.

François Juste, en attendant qu'il trouve les fonds pour établir son propre atelier. Le liminaire élogieux que Dolet dédie à son ami Marot annonce la consécration du « prince des poètes français ». Cependant, le travail de correction de Dolet est bâclé à un point tel que Marot lui-même exige un second tirage, cette fois fait par Gryphe, retirant dans le processus toutes les pièces liminaires de Dolet et les remplaçant par deux quatrains plutôt hostile :

A ung quidem
 Veulx tu scavoit a quelle fin
 Je t'ay mis hors des œuvres miennes?
 Je l'ay fait tout expres, affin
 Que tu me mettes hors des tiennes.
 Benest, quand ne te congnoisoye,
 Ung sage homme je te pensoye,
 Mais quant j'ay veu ce qui en est,
 Je trouve que tu es Benest²⁰⁰.

Ce « fiasco éditorial » provoque non seulement la rupture définitive entre Dolet et Marot, mais il met aussi fin à sa collaboration avec les imprimeurs Gryphe et Juste²⁰¹. Qu'à cela ne tienne, Dolet, qui n'est pas à court d'amis, poursuit de plus belle la promotion d'un groupe de poètes lyonnais unis autour de son projet de promotion du français.

Sur cette toile de fond complexe, Barthélemy Aneau, qui a plusieurs amis des deux côtés de la rupture, se rapproche significativement de Dolet en participant en 1539 à deux de ses recueils poétiques. Ce faisant, il s'expose par association aux railleries et aux insultes qui ne manquent pas de viser l'entourage de Dolet. Au moins deux épigrammes de Visagier se moquent de lui ouvertement et plusieurs autres mentionnent un certain régent qui pourrait fort bien être Aneau²⁰². Ce dernier participe d'abord au

²⁰⁰ Gérard DEFAUX (éd.) *Clément Marot, Œuvres poétiques, op. cit.*, p. 1021-1022.

²⁰¹ Guillaume BERTHON, « Les débuts de Dolet comme libraire (Marot, 1538), Histoire d'un fiasco », dans Michèle CLÉMENT (dir.), *Étienne Dolet, 1509-2009*, Genève, Droz, 2012, p. 325-343.

²⁰² Au fol. 95 v° « De Anneo : Non me diligit Anneus, quid ad me? Nec prodesse potest, nec is nocere », et au fol. 96 v° « Ad Anneum : Illos eum recitas tuos libellos, Me plusquam saturas, satur sed ipse sic sum stultule, ut esurire malim », *Io. Vulteii Rhemensis hendecasyllaborum libri quattuor*, Paris, Simon de Colines, 1538.

Genethliacum Claudii Doleti, qui consiste en un ouvrage collectif organisé par Dolet en l'honneur de son fils à naître. Quelques poètes, les plus familiers de Dolet, y célèbrent le glorieux destin qui attend l'enfant, ne manquant pas au passage de vanter le père et d'en faire « un second Cicéron ». Aneau produit pour sa part une longue églogue dans laquelle il multiplie les reprises textuelles de la *Quatrième Bucolique* de Virgile²⁰³. L'ensemble composite que représente ce recueil inclut également des pièces de Claude Cottereau, le parrain de l'enfant, ainsi que de Maurice Scève, Jean Des Gouttes et Pierre Tolet, des amis de longue date de Dolet. Catherine Langlois-Pézeret a fait remarquer combien, à l'image du tombeau poétique de 1536, le *Genethliacum* est une entreprise éditoriale, et surtout une projection sociale, qui permet aux auteurs de s'inscrire dans le cercle rapproché de Dolet²⁰⁴. Aneau insère encore une courte pièce latine à la fin des *Fata* du règne de François I^{er}, dont Dolet achève l'écriture la même année²⁰⁵. Cet ouvrage contient des liminaires de plusieurs autres figures récurrentes du *sodalitium*, dont notamment Jean Raynier, Antoine Du Moulin et Pierre Tolet. Du croisement des noms figurant dans le *Genethliacum* et les *Fata*, émerge l'image (tableau 5) d'un groupe de poètes, certes plus restreint que ce qu'avait pu montrer le tombeau en l'honneur du Dauphin (1536), mais tout de même fort respectable. Le fait qu'Aneau apparaisse dans les deux ouvrages conforte l'idée selon laquelle son association avec Dolet est significative.

Ce n'est sans doute pas un hasard si Aneau choisit d'offrir la dédicace de son *Lyon Marchant* (1542) à Guillaume de Langey, et de l'incarner très favorablement à travers son personnage de Ganymède²⁰⁶. Dolet et les membres de son entourage proche

²⁰³ « Bartholomei Anuli Biturigis », *Genethliacum Claudii Doleti, Stephani Doleti Filii*, Lyon, É. Dolet, 1539, p. 26-29.

²⁰⁴ Catherine LANGLOIS-PÉZERET, « Le *Genethliacum* d'Étienne Dolet (1539) : Entre célébration intime et manifeste collectif », dans Perrine GALAND-HALLYN et John A. NASSICHUK (dir), *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, Genève, Droz, 2011, p. 125-142.

²⁰⁵ « Bartholomei Anuli Biturigis », *Francisci Valesii Gallorum Regis Fata*, Lyon, É. Dolet, 1539, p. 78.

²⁰⁶ « A Monseigneur Monsieur de Langey Barptolemy Aneau Salut », *Lyon Marchant*, Lyon, P. de Tours, 1542. Christiane LAUVERGNAT-GAGNIÈRE soulève le mystère de ce choix de dédicataire, « Barthélemy Aneau, régent et principal dans la cité », dans Antonio POSSENTI et Giulia MASTRANGELO

sont tous des clients fidèles des frères Du Bellay, et ils ont pu jouer un rôle d'intercession entre Aneau et le lieutenant-général du roi en Piémont²⁰⁷. C'est encore grâce à un « homme de confiance » de Guillaume de Langey, Hellouin Dulin, que Dolet obtient les fonds nécessaires pour acheter ses presses et installer son atelier en 1540²⁰⁸. Commanditaire plutôt discret, Dulin est impliqué avec une récurrence frappante dans les affaires financières des imprimeurs chez qui Aneau travaille, déplaçant plus tard ses investissements chez Guillaume Roville. Il semble même que la future épouse d'Aneau, Claudine Dumas, soit une parente de ce mystérieux Dulin²⁰⁹.

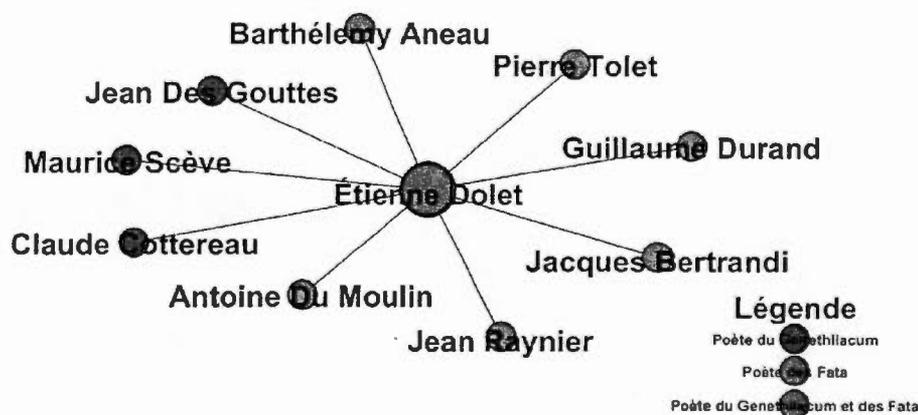


Tableau 5 : *Le Genethliacum et les Fata* d'Étienne Dolet (1539)

Bref, à tort ou à raison, Aneau, dont le réseau d'influence se développe rapidement depuis son arrivée à Lyon, a fait le choix de miser sur l'amitié de Dolet en

(dir.), *Il Rinascimento a Lione*, op. cit., p. 580. C'est V.L. SAULNIER qui propose l'interprétation de Ganymède-Guillaume de Langey, « Le théâtre de Barthélemy Aneau », dans *Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen-Âge et de la Renaissance offerts à Gustave Cohen*, Paris, Nizet, 1950, p. 155.

²⁰⁷ Richard COOPER, « Dolet et les Du Bellay », dans Michèle Clément (éd.), *Étienne Dolet, 1509-2009*, op. cit., p. 41-58.

²⁰⁸ Ancien receveur pour le Parlement de Rouen et commis au paiement des Suisses, s'installe à Lyon vers 1538. Voir, L. Febvre, *Au cœur du religieux du XVI^e siècle*, op. cit., p. 240-244.

²⁰⁹ Dans plusieurs actes concernant la famille Dumas datant de 1559 et de 1560, signalés par BAUDRIER, Claudine Dumas est citée comme curatrice des enfants d'Hellouin Dulin, ses neveux, *Bibliographie lyonnaise*, op. cit., vol. IX, p. 82-83.

1539, lui à qui les bonnes grâces du roi semblent ouvrir un avenir prometteur. En effet, à cette même période, Dolet, qui agit à la fois en tant qu'éditeur, typographe et auteur, rassemble autour de lui une équipe de jeunes poètes disposés à mettre en branle son projet de valorisation de la langue française. Poursuivant la disposition énoncée plus haut selon laquelle on percevait de plus en plus le latin et le français dans un rapport de complémentarité, Dolet anime une des premières réflexions sur la traductologie, dont il publie le résultat en 1540²¹⁰. Cet ouvrage ne devait être que le premier volet d'un *Orateur françoys* jamais achevé dans lequel Dolet projetait de traiter de grammaire et d'orthographe. Comme l'explique Élise Rachjenbach-Teller, cette entreprise linguistique fondée sur la traduction du latin, devait permettre le « polissage de la langue française » et ainsi ouvrir la voie à une poésie vernaculaire plus riche²¹¹. Si l'emprisonnement de Dolet en 1542 l'empêche de mener à bien son projet, il n'en inspire pas moins toute une suite d'imprimeurs-libraires et d'érudits, dont fait partie Aneau, qui se lancent vigoureusement dans la traduction de classiques et de modernes en français.

3.3 Aneau, traducteur au service de la langue française

Dans le cours des années 1540, Barthélemy Aneau a participé à au moins une douzaine d'éditions, dont plus de la moitié sont des traductions. Ses compétences linguistiques lui permettent de se constituer une certaine autorité en tant que traducteur, ce qui amène les libraires à inclure à la fois son nom sur les pages de titre et des préfaces de sa plume. Dans le cas de rééditions d'autres traducteurs, Aneau fait valoir son travail de révision par des pièces de vers, qui l'associent aux autres savants impliqués et ajoutent un

²¹⁰ *La Maniere de bien traduire d'une langue en autre. D'avantage de la punctuation de la langue françoise. Plus des accents d'ycelle*, Lyon, É. Dolet, 1540. Voir, Toshinori UETANI, « La naissance d'un métier : traducteur », dans Christine BÉNÉVENT, Isabelle DIU et Chiara LASTRAIOLI (dir.), *Gens du livre et gens de lettres à la Renaissance*, Brepols, 2014, p. 33-61.

²¹¹ Élise RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon Marchant*, op. cit., p. 33-70.

élément publicitaire. Ces paratextes permettent également aux imprimeurs, soucieux de se démarquer de leurs concurrents dans un marché lucratif, de mettre en scène la réputation de leurs nombreux collaborateurs. Aneau profite de cette dynamique pour s'introduire dans le réseau encore plus vaste des promoteurs de la langue française. À la suite de son passage dans l'entourage de Dolet, il devient l'un des principaux collaborateurs de l'imprimeur Pierre de Tours.

Nous avons vu que c'est d'abord chez François Juste qu'une politique éditoriale axée sur la promotion du français a été mise en branle, alors que Dolet y était collaborateur. Or, il n'est pas surprenant que le successeur de Juste, son gendre Pierre de Tours, s'inscrive dans la continuité de cette ligne éditoriale en employant des traducteurs compétents et réputés. Malheureusement pour lui, les principaux collaborateurs de Juste, les Maurice Scève, Antoine Du Moulin et compagnie, migrent à la même période dans l'officine de Jean de Tournes, un ancien apprenti de Gryphe qui se met à son compte en 1542²¹². Aneau prend un chemin un peu différent en s'associant à Pierre de Tours, sans que cela ne l'isole nécessairement des autres *sodales*.

L'implication d'Aneau chez de Tours débute par un opuscule imprimé à la suite de *Lyon marchand*, dans lequel il propose la traduction de deux textes qui concernent la mort de Cicéron, soit l'*Oraison ou Epistre de M. Tulle Ciceron à Octave*, ainsi que les *Vers de Corneil Severe Poete Romain, sur la mort de Ciceron*. La dédicace est offerte à Mellin de Saint-Gelais²¹³ et Aneau y défend ses méthodes de traduction :

Si d'aventure quelque fois Ceste epistre venoit en vos mains (Monsieur Mellin), Vous plaise la recevoir à l'enterinement de sa preuve, ou condamnation : comme son juge. vous qui en Eloquence, & Poesie françoise tant de vos predecesseurs hereditaire : que nayve de vous

²¹² Pierre de Tours se montre moins actif que Juste, passé 1543, son activité éditoriale décline, au même moment où Jean de Tournes monte en influence. Voir É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchand*, *op. cit.*, p. 104-119.

²¹³ Sur ce poète voir Pascal JOUBAUD et Claire SICARD, *Démêler Mellin de Saint-Gelais*, Carnet de recherche *Hypothèse* [En ligne], <http://demelermellin.hypotheses.org/>, (consulté le 5 juin 2016).

mesme : entre excellens de nostre temps heureux, estes tresexcellent. En laquelle tournant, j'ay fuy longz environnements (ditz periphrases), braves affectations, escorcheries & motz enflez, & ay suyvy (sans eloigner la diction Rommaine) purité & propriété de la françoise [...]»²¹⁴.

Aneau en est alors à ses premières traductions, si l'on compte le *Dialogue matrimonial* d'Érasme paru à Paris l'année précédente dont la préface soutient l'importance de ne pas traduire « mot pour mot »²¹⁵. Il recherche donc pour son travail la caution du célèbre poète et aumônier royal. Élise Rajchenbach-Teller a souligné la façon dont la figure de Mellin de Saint-Gelais a été utilisée à plusieurs reprises comme « affiche » publicitaire pour des traductions lyonnaises²¹⁶. En lui dédiant ses traductions en ces termes élogieux, Aneau fait intervenir la familiarité au moins factice qui l'associe à Saint-Gelais. Comme ce dernier rechigne à « mettre en lumière » ses vers²¹⁷, aucune réponse à Aneau de sa part ne nous est parvenue, bien qu'elle ait possiblement existé puisque Aneau le défend encore vigoureusement en 1551 dans le *Quintil Horatian*.

À propos de cette traduction, un détail, signalé par M.-M. Fontaine, peut se révéler significatif : le choix d'Aneau d'inclure dans son titre l'appellation « Oraison » plutôt que simplement « Epistre » relèverait une référence directe à une réflexion que Jacques-Louis d'Estrebay (ou Strébée) mène dans une traduction parisienne du même texte²¹⁸. Rhétoricien cicéronien et ancien régent au collège de Sainte-Barbe, Strébée, dont les travaux théorisent le nombre oratoire, se constitue une certaine notoriété grâce à ses traductions de textes d'Aristote et de Cicéron. Il possède aussi de multiples relations communes avec Aneau telles que Jean Visagier et Étienne Dolet. Une

²¹⁴ *Oraison ou Epistre de M. Tulle Ciceron à Octave...*, Lyon, P. de Tours, 1542, fol. D ii r°.

²¹⁵ *Dialogue matrimonial, Exemple de Paix en Mariage, extraict du devis d'Erasmus*, Paris, J. Longis et V. Sertenas, 1541.

²¹⁶ ÉLISE RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon Marchant*, op. cit., p. 93.

²¹⁷ Jean-Eudes GIROT, « Mellin de Saint-Gelais, poète éparpillé » dans Martine FURNO (dir.), *Qui écrit? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XV^e-XVIII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2009, p. 95-108.

²¹⁸ M.-M. FONTAINE (éd.), « Bio-bibliographie de Barthélemy Aneau », dans *Alector ou le coq*, Genève, Droz, 1996, p. 866-870. Au sujet de Strébée, voir Kees MEERHOFF, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France*, Leyde, Brill, 1986, p. 49-64.

plausible rencontre aurait pu avoir lieu à Paris lors de l'été 1540, alors qu'Aneau était à la recherche de régents pour le collège de la Trinité²¹⁹. Le nom de Strébée est lui aussi cité en exemple par Aneau dans le *Quintil Horatian*.

Toujours pour le compte de l'imprimeur Pierre de Tours, Aneau révisé en 1542 la traduction des deux premiers livres de l'*Illiade* d'Hugues Salel. Il y joint trois quatrains, un français, un autre latin et le dernier en grec, qui associent Salel, alors valet de chambre du roi, à un Soleil qui fait reluire les livres d'Homère²²⁰. Cependant, remises dans leur contexte, ces louanges sont peu susceptibles d'avoir reçu un accueil favorable : Salel, qui exécutait une commande directe du roi, avait le privilège d'imprimer l'œuvre d'Homère une fois l'ensemble des livres traduit. L'édition clandestine de Pierre de Tours, qui avait obtenu les manuscrits, fait l'objet d'un arrêt du Parlement de Paris lui interdisant de vendre ses exemplaires. Malgré le litige, il semble que le travail de correction d'Aneau ait été jugé opportun puisque selon les comparaisons de R. Marichal, l'ensemble des modifications qu'il apporte sont reprises dans les éditions subséquentes²²¹.

Une troisième collaboration d'Aneau chez Pierre de Tours voit la publication d'un opuscule contenant une traduction faite par Pierre Saliat des descriptions *Du Monde* par Aristote et Philon, ainsi que le *Songe de Scipion* de Cicéron²²². Ce dernier texte est très apprécié par les cicéroniens lyonnais comme Aneau et il a notamment fait l'objet d'un commentaire latin de Florent Wilson, régent à la Trinité²²³. L'édition comporte deux liminaires, un quatrain de Charles Fontaine et le huitain d'Aneau :

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Le premier et second livre de l'Illiade du prince des Poètes Grecz Homere : traduits par Hugues Salel*, Lyon, P. de Tours, 1542, p. 2-3. Cité par Robert MARICHAL, « La première édition de la traduction de l'Illiade par Hugues Salel », *Humanisme et Renaissance*, t. 1, 1934, p. 158-159.

²²¹ *Ibid.*, p. 157.

²²² *Un opuscule d'Aristote du monde, autre de Philon le Juif, du monde, & le Songe de Scipion*, Lyon, P. de Tours, 1543.

²²³ Information soulevée par M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. 872.

Ce proverbe, Cognoy toy mesme,
 Iadis du hault Ciel descendu :
 Saliat (digne homme qu'on ayme)
 Par nostre terre ha estendu
 Aristote, & Philon rendu
 En françois propre pur & monde,
 A fin que de tous entendu
 Du Monde soit cogneu le Monde²²⁴.

Le nom de Saliat ne figurant pas sur la page de titre de l'édition, c'est le liminaire d'Aneau qui dévoile au lecteur le traducteur et en fait l'éloge. La maxime platonicienne « Connais-toi toi-même » est également récurrente sous la plume d'Aneau, lui qui en donne une variante dans une pièce latine dédiée à son collègue et ami Christophe Milieu²²⁵. Pour en revenir à Pierre Saliat, il est reconnu à Paris depuis 1537 pour avoir traduit le *De Pueris Instituendis* d'Érasme ainsi que quelques discours de Salluste. En tête de ce dernier texte, son « Prologue exhortatif » exprime encore l'idée d'une langue française nourrie et perfectionnée par la traduction, établissant Saliat comme un acteur de plus dans le projet de valorisation du vernaculaire²²⁶.

Dans ses trois interventions chez Pierre de Tours, Barthélemy Aneau renforce son image de bon traducteur en affichant des liens avec les principaux acteurs parisiens de cette discipline et surtout exprime la concordance de leurs méthodes ainsi que leur but commun de valorisation du français. Le graphe correspondant aux pièces de contact d'Aneau pour cette période (tableau 6) montre que simultanément, il entretient aussi ses amitiés avec les *sodales* lyonnais engagés chez Jean de Tournes dans le même mouvement de promotion du vernaculaire.

²²⁴ Alison ADAMS, « In Search of Sixteenth-Century French Translations of Cicero's *Somnium Scipionis* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 49, n° 1, 1987, p. 104.

²²⁵ « En tibi imago tui... », *De primordiis clarissimae urbis Lugduni Commentarius*, Lyon, S. Gryphe, 1545. M.-M. Fontaine, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 861.

²²⁶ Jacques CHOCHÉYRAS, « En marge de la Défense et Illustration, Pierre Saliat : une préface critique de 1537 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 28, n° 3, 1966, p. 675-679.

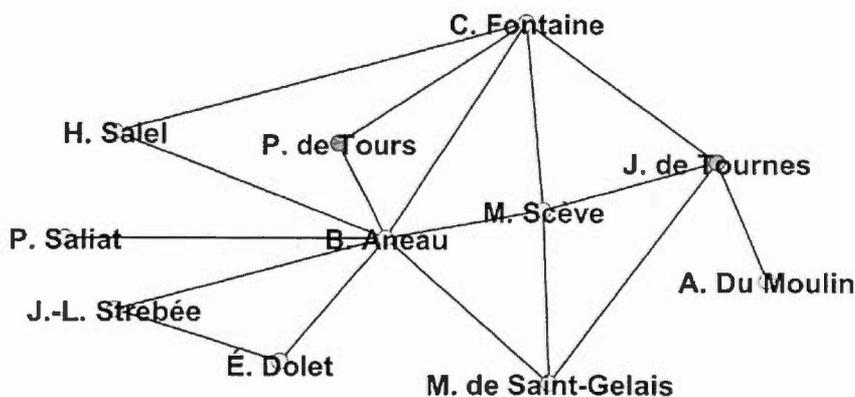


Tableau 6 : Pièces de contact de B. Aneau pour les années 1540

Même si Aneau ne travaille jamais chez Jean de Tournes, il est tout de même lié à plusieurs de ses collaborateurs, dont Charles Fontaine et Maurice Scève. Des deux poètes marotiques, le premier régente sporadiquement au collège de la Trinité. D'une sociabilité particulièrement active durant les années 1540, Fontaine présente une série d'épigrammes françaises qui s'adressent à tous les *sodales* lyonnais, mais aussi aux principaux poètes courtisans, dont notamment Hugues Salel, pour citer un exemple à propos, désigné dans la *Fontaine d'amours* comme un « amy bon et parfait »²²⁷. Aneau apparaît quant à lui dans les *Estreines* de C. Fontaine en une pièce qui fait écho à celle d'Hubert de Suzanne citée plus haut :

A Maistre Barthelemy Aneau
 L'anneau que l'on met à la jointe
 N'est point tant uny à moytié
 Comme est (Amy) ton amytié
 A tes amys unie et jointe²²⁸.

²²⁷ La *Fontaine d'amour contenant Elegies, Epistres et Epigrammes*, Lyon, Jean de Tournes, 1545, p. 179, exemple cité par Marie MOLINS, *Charles Fontaine traducteur*, Genève, Droz, 2011, p. 31.

²²⁸ *Estreines à certains seigneurs, et dames de Lyon*, Lyon, Jean de Tournes, 1546, p. 17, citée par M.-M. FONTAINE, « Les relations entre Charles Fontaine et Barthélemy Aneau », dans Guillaume DE SAUZA et Elise RAJCHENBACH-TELLER (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014, p. 155.

Le jeu onomastique caractéristique des conventions sociales du milieu ne rend toutefois pas justice à toutes les relations communes qui convergent vers les deux humanistes : passant outre les imprimeurs et les mécènes qu'ils partagent, sur lesquels s'est penchée M.-M. Fontaine²²⁹, Aneau et Fontaine sont tous deux associés à Maurice Scève, comme en témoigne cette pièce de la *Fontaine d'amour* :

À ses deux amis M. Maurice Scève et maistre Bartholemy Aneau
Si vostre Esprit estoit en moy
Je ne faindrois de vous escrire :
Car j'entends bien, et si le voy,
Qu'en luy pouvez trop mieux eslire
Ce que les sçavants voudroient lire.
Mais je vous escry seulement
Pour donner vostre jugement
Sus mes passetemps de jeunesse.
Va doncq', livret, douteusement
Recevoir d'eulx sentence expresse²³⁰.

Les parcours d'Aneau et de M. Scève se suivent de près depuis 1539, alors qu'ils participent tous deux au *Genethliacum* d'Étienne Dolet. Ils collaborent à nouveau en 1548 dans le cadre de *La Superbe et Triumfante Entrée de la noble et antique Cité de Lyon faicte au Treschrestien Roy de France, Henri deuxiesme du nom*²³¹. Pour l'occasion, les échevins ont convoqué « M^e Maurice Sève, mons. Choul, le principal du collège de la Trinité, nommé M^e Barthélemy Aneau et autres gens de savoir, tant orfèvres que autres, pour, après avoir eu leur adviz, prendre le meilleur »²³². V.L. Saulnier a pendant un temps minimisé le rôle des collaborateurs comme Aneau, faisant de M. Scève le seul « conducteur des ystoires ». Or, la réutilisation lors de l'entrée royale du mythe d'Androdus et du lion qu'Aneau élabore dans *Lyon Marchant* laisse tout de même croire à sa participation au moins partielle à l'entrée royale de 1548²³³.

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *La Fontaine d'amour, op. cit.*, p. 150-151.

²³¹ *La magnificence de la superbe & triumphante entrée de la noble et antique Cité de Lyon faicte au Treschretien Roy de France Henry deuxiesme de ce nom, Et à la Royne Catherine son Espouse le xxii de septembre MDXLVIII*, Lyon, G. Roville, 1549.

²³² *Archives municipales de Lyon*, BB 67, fol. 175 v^o, citée par V.L. SAULNIER, *Maurice Scève, op. cit.*, p. 330.

²³³ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise, op. cit.*, p. 162-167.

En effet, à peine deux ans plus tard, le même sujet est exploité à l'occasion de l'entrée de Jacques d'Albon, événement pour lequel Aneau est rémunéré directement par le consulat. M.-M. Fontaine suggère qu'à la suite de l'entrée royale de 1548, Aneau et Scève se seraient possiblement brouillés à cause du trop grand crédit accordé au deuxième aux dépens du premier²³⁴.

Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que durant la décennie 1540, Aneau se positionne, autant du côté de Paris que directement à Lyon, dans la frange des humanistes qui veulent améliorer le français par leurs traductions. À ce stade, l'état de son réseau préfigure les positions qu'il défendra dans les importants débats qui vont déchirer les poètes français vers 1550 au sujet de l'illustration de la langue française.

3.4 L'hésuchisme d'Aneau

Du point de vue religieux, le contexte politique de 1540 amène un important resserrement de la surveillance des autorités alors que l'Édit de Fontainebleau, renforcé à Lyon deux ans plus tard, exacerbe la vigilance contre ceux un peu trop enclins aux nouvelles idées. Jonathan Reid a produit un tableau qui recense les écrits à teneur religieuse de certains poètes de la période et des persécutions qu'ils ont subies : sans surprise, plusieurs *sodales* lyonnais y figurent²³⁵. Durant cette période, la position évangélique se fait de plus en plus discrète et migre vers ce que V.L. Saulnier a désigné sous l'appellation d'« hésuchisme »²³⁶, une attitude de prudence et d'autocensure qu'on peut facilement associer aux choix d'Aneau et à ceux de plusieurs de ses amis.

²³⁴ M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 877.

²³⁵ Jonathan A. REID, *King's Sister – Queen of Dissent : Marguerite de Navarre (1492-1549) and her Evangelical Network*, op. cit., p. 451-457.

²³⁶ V.L. SAULNIER, « Le sens du Cymbalum Mundi de Bonaventure Des Périers », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 13, n° 1, 1951, p. 164.

Du côté des ateliers typographiques, les imprimeurs et les libraires sont en première ligne de la surveillance et de la censure, leurs stocks étant sujets à des inspections annuelles. Or, la circulation des livres protestants lors des foires et le succès commercial que représentent les textes religieux en français suscitent l'intérêt des grands libraires lyonnais. Malgré cela, si le nombre d'éditions de livres protestants augmente à Lyon après 1540, les textes en question se situent le plus souvent à la limite de l'orthodoxie et sont largement contrebalancés par la masse des éditions purement catholiques²³⁷. Un libraire suspect comme Jean Frellon a tendance à noyer ses quelques éditions subversives dans un catalogue aux allures « confessionnellement correctes ». La ruse dont font preuve certains imprimeurs lyonnais pour rééditer des textes déjà soumis à l'Index prend différentes formes : contrefaçons, camouflage sous des titres « innocents », insertion dans des recueils composites²³⁸. La discrétion est donc le mot d'ordre dans le milieu éditorial lyonnais, les acteurs du livre étant bien disposés à maintenir un statu quo qui leur est profitable. Cette disposition explique pourquoi un important commanditaire comme Hellouin Dulin évite d'afficher son nom sur les éditions qu'il finance, lui qui avait été emprisonné en 1534 en lien avec l'affaire des Placards²³⁹. Bien que depuis Pierre de Vingle aucun imprimeur lyonnais n'ait été sérieusement inquiété, un cas précis vient rappeler à tous le danger associé avec une ligne éditoriale trop ouvertement évangélique. Il s'agit bien évidemment d'Étienne Dolet, dont les choix éditoriaux à partir de 1542 sont marqués d'un évangélisme militant qui ne s'embêtent pas des précautions nécessaires²⁴⁰. Peut-être Dolet s'est-il trop reposé sur ses protecteurs ainsi que sur son privilège.

²³⁷ Voir les données statistiques relevées par Yves KRUMENACKER, « La diffusion d'idées nouvelles », dans Yves KRUMENACKER (dir.), *Lyon 1562, capitale protestante*, op. cit., p. 102-103.

²³⁸ N.Z. DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans *Histoire de l'édition française*, op. cit., p. 277 ; J.-F. GILMONT, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, op. cit., p. 66-70.

²³⁹ É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchand*, op. cit., p. 255.

²⁴⁰ Claude LONGEON, « La nécessité évangélique », *Étienne Dolet : Préfaces françaises*, Genève, Droz, 1979, p. 21-29.

Face à la témérité de Dolet, ses appuis politiques s'effacent et ne peuvent donc pas lui éviter le bûcher de la place Maubert à Paris où il est brûlé en 1546 en même temps que tous ses livres. Aneau, en fin de compte, peut se réjouir que son nom n'y apparaisse pas trop régulièrement. Conformément à sa deuxième *lex ludi*, il a su s'écarter à temps d'un ami qui « blasphème contre Dieu » et ainsi il n'a pas été « atteint d'infamie par ce contact »²⁴¹. Or, la transition d'Aneau vers l'hésuchisme s'observe dans ses deux opuscules de théâtre. D'abord, dans le *Chant natal* de 1539, l'association évangélique est plutôt manifeste : non seulement Aneau propose des extraits bibliques en vernaculaire, mais il y insère de nombreux extraits des psaumes dont Marot avait déjà commencé la traduction versifiée. L'usage du *contrafactum* dans cette pièce inscrit Aneau dans la même mouvance musicale qui guide au même moment Marguerite de Navarre et Eustorg Beaulieu²⁴². Effectivement, les psaumes ne sont mis à l'index qu'en 1542, Marot est toujours dans les bonnes grâces du roi et les *contrafacta* religieux sont très populaires à la cour. Cependant, dès son *Lyon Marchant* dont l'objet est une revue des événements marquants depuis 1524, Aneau se montre évasif à propos de la religion. Une rapide mention du schisme anglican est suivie d'une réplique d'*Europe* qui dit : « Depuys la mer jusqu'au fleuve Gyon, Confuse est Foy, Loy et Religion »²⁴³. Selon V.L. Saulnier, l'hésuchisme d'Aneau transparaît dans le passage subséquent, lorsque le « Lyon » et *Aurélien* (Orléans) « n'osent pas parler » la Vérité « longtemps ensevelie », « contrefaict et fardée *par cas et fardz* », et que la « chercher serait folie »²⁴⁴. La plupart des autres écrits d'Aneau tendent à confirmer cette position, esquivant systématiquement la polémique religieuse, ce qui fait dire à F. Buisson

²⁴¹ M.-M. FONTAINE, « Le jeu de paume comme modèle des échanges », *Sociabilité, Pouvoirs et société*, op. cit., p. 153.

²⁴² G. DEFAUX, « Introduction », dans G. DEFAUX (éd.) Clément Marot, *Œuvres poétiques*, op. cit., p. XLII-XLV.

²⁴³ *Lyon marchant*, Lyon, P. de Tours, 1542, fol. B5.

²⁴⁴ V.L. SAULNIER, « Le théâtre de Barthélemy Aneau », dans *Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen-Âge et de la Renaissance*, op. cit., p. 157.

combien, lui et son ami Ducher, professent « une sorte d'indifférence correcte en matière religieuse »²⁴⁵.

Durant sa période d'introduction dans les cercles lettrés lyonnais, Aneau réussit assez bien à se frayer un chemin favorable dans les différents cercles sans se rendre suspect. Si cela avait été le cas, le consulat de la ville n'aurait jamais pu le nommer principal du collège de la Trinité, nomination pour laquelle l'archevêque Hippolyte d'Este avait en théorie un droit de veto²⁴⁶. L'historiographie a largement relayé l'idée selon laquelle ce collège aurait abrité les principaux « agents de propagande de la Réforme » à Lyon²⁴⁷. On peut sans doute affirmer que dans l'instabilité d'une institution d'enseignement naissante, les échevins, qui n'étaient d'ailleurs pas tous des catholiques intransigeants, ont fait primer le prestige et la compétence des régents sur leur parfaite morale religieuse. C'est sans doute le cas pour Claude Bigothier et Charles de Sainte-Marthe, tous deux engagés par Claude de Cublize. Le premier est identifié comme étant un disciple de Guillaume Farel envoyé à Lyon comme missionnaire²⁴⁸. Mais même en admettant ce relativement lointain passé de réformé de Bigothier, il faut admettre les possibilités qu'il se soit modéré par la suite. Son *Rapina seu raporum encomium*, qui fait largement l'éloge des membres du clergé de sa région natale, ne laisse rien à reprocher au Bressan durant son séjour lyonnais. Quant à Charles de Sainte-Marthe, il sortait à peine des prisons de Grenoble pour avoir professé des croyances interdites lorsqu'il est embauché comme régent à Lyon. Mais en vérité,

²⁴⁵ Ferdinand BUISSON, *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre*, Genève, Droz, 2010 [1891], p. 84.

²⁴⁶ F. BUISSON rapporte que lors des négociations devant mener à la fondation du collège, le consulat, représenté par Symphorien Champier, a eu l'aval de l'archevêque François de Rohan, « moyennant que le choix du recteur fût soumis à l'approbation épiscopale », *Ibid.*, p. 18. Or, cette considération semble n'avoir été appliquée qu'à partir du successeur d'Aneau, Jacques Frachet, dont le processus de sélection est surveillé par maître Buatier, avocat de l'archevêque, B. BIOT, *op. cit.*, p. 142-143.

²⁴⁷ G. BRASART DE GROËR, « Le collège, agent d'infiltration de la réforme », dans Gabrielle BERTHOUD (dir.), *Aspects de la Propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957, p. 167-175.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 169. Cette affirmation se fonde sur une correspondance de 1530 dans laquelle S. Gryphe certifie au réformateur que Bigothier « n'est pas indigne de la chaire vérité ». Aimé Louis HERMINJARD, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, H. GEORG, 1866, t. 2, p. 297.

Sainte-Marthe ne régent pas plus d'un mois ou deux à la Trinité avant de partir pour Genève. Aneau ne l'a que très peu côtoyé puisqu'il était alors en voyage à Paris, justement pour recruter des « bons regens tant en meurs qu'en doctrine »²⁴⁹. Des régents maintenus en poste ou de ceux choisis personnellement par Aneau en 1540, très peu peuvent être présumés suspects d'hérésie par les autorités de l'époque.

3.5 Conclusion

L'émergence de Barthélemy Aneau dans la société savante lyonnaise se produit assez rapidement, principalement du fait de sa polyvalence sociale. D'abord bon pédagogue au collège de la Trinité, puis orateur impliqué dans la vie civique lyonnaise, il se démarque aussi par quelques poésies de circonstance qui correspondent aux codes amicaux du groupe. Son activité dans les ateliers typographiques en tant que correcteur, puis traducteur, lui permet de se former un réseau dynamique qui lui procure du capital social. Durant la période entre 1538 et 1549, soit approximativement le moment où Aneau développe ses relations lyonnaises, le *sodalitium* évolue et se transforme régulièrement, notamment à cause de la déchéance de Dolet, un de ses membres les plus dynamiques. Mais il est rapidement remplacé par d'autres poètes entreprenants, comme Charles Fontaine par exemple. Les échanges de vers d'éloges se poursuivent avec autant d'intensité, à cette différence près que le français devient de plus en plus courant. Le groupe en général autant qu'Aneau a su éviter les écueils des troubles religieux, mais d'autres controverses propres au champ poétique ne manqueront pas de venir mettre à l'épreuve les solidarités lyonnaises au tournant des années 1550.

²⁴⁹ « Formulaire et institution du Collège de la Trinité à Lyon (4 mai 1540) », *Archives municipales de Lyon*, BB 58, fol. 61-64. Texte édité par B. BIOT, *op. cit.* p. 457-461.

CHAPITRE IV
ANEAU DANS LES QUERELLES LITTÉRAIRES DE SON ÉPOQUE
(1548-1558)

Une fois bien ancré dans le réseau des humanistes lyonnais et fort d'une stature de poète et de pédagogue accrédité par les vers de ses amis, Barthélemy Aneau peut mettre sa plume au service d'enjeux plus importants dont l'impact dépasse l'échelle locale lyonnaise. Grâce au capital social accumulé et à ses talents de rhéteur, il est disposé à s'engager dans divers débats et querelles littéraires au cours desquels l'ensemble de ses relations sont mobilisées. Devenu un collaborateur de marque pour le milieu typographique, Aneau se trouve également mêlé aux rivalités et jeux de coulisse qui opposent certains imprimeurs-libraires, et par le fait même leurs collaborateurs respectifs, prenant ainsi part à la concurrence inhérente à ce milieu et qui rend l'imprimerie lyonnaise si dynamique.

Comme chaque controverse polarise un certain nombre de lettrés les uns contre les autres, suivre les camps successifs d'Aneau d'une querelle à l'autre et identifier le rôle qu'il y joue permet d'interpréter pour différents moments ses stratégies et réactions sociales. En ce qui concerne l'aspect religieux, l'adversité des polémiques littéraires amène Aneau comme ses contemporains à prendre certains risques, privilégiant l'affichage de liens profitables dans le cadre d'une querelle précise, mais plutôt suspects du point de vue des autorités chargées d'enrayer la propagation de l'hérésie. Nous traiterons donc d'abord des querelles auxquelles Aneau participe, pour ensuite remettre en perspective les choix qu'il fait dans l'expression de liens avec des personnages équivoques malgré la menace de persécution.

4.1 Rivalités de libraires sur les livres d'emblèmes (1548-1552)

Le premier cas qui nous intéresse relève moins d'une querelle littéraire à proprement parler que d'une concurrence soutenue, sans toutefois être virulente, entre l'imprimeur Jean de Tournes et le libraire Guillaume Roville, pour qui Barthélemy Aneau travaille à partir de 1548. Au cœur de cette rivalité, les éditions lyonnaises des *Emblemata* d'André Alciat enclenchent une réflexion sur la place des gravures dans les imprimés de l'époque. Le rôle d'Aneau dans le déploiement du livre d'emblèmes lyonnais est multiple : auteur et traducteur, il devient également éditeur en s'intéressant en plus à la disposition matérielle des recueils auxquels il participe.

Tout au long des années 1540, Jean de Tournes se positionne à l'avant-garde de l'édition de poésie vernaculaire grâce à sa collaboration avec Maurice Scève et Antoine Du Moulin. Quant à Roville (ou Rouillé)²⁵⁰, il instaure sa marque de libraire à Lyon vers 1545, partiellement financé par Hellouin Dulin cité plus haut. Fort de sa formation vénitienne, il fonde sa politique éditoriale sur les textes que lui envoient ses amis italiens²⁵¹. Les intérêts de de Tournes et de Roville entrent déjà en confrontation en 1546 à l'occasion de leurs éditions successives des *Œuvres de Clément Marot*²⁵². La mort du poète en 1544 permettait un travail d'appropriation éditoriale extensif pour repenser la présentation du contenu et son ornementation afin d'en faire le jalon d'un catalogue de libraire. Le même phénomène est à l'œuvre en 1547-1548 à propos des éditions des *Emblemata* d'Alciat préparées par de Tournes et Roville. En effet, le fort succès rencontré par le recueil d'emblèmes du juriste milanais lui fait en quelque sorte

²⁵⁰ La graphie du nom du libraire n'a pas encore bien été tranchée dans l'historiographie, M.-M. FONTAINE préfère Roville, alors qu'É. RAJCHENBACH-TELLER utilise Rouillé.

²⁵¹ É. RAJCHENBACH-TELLER, « Guillaume Rouillé, libraire à Lyon », dans Christine BÉNÉVENT, Annie CHARON, Isabelle DIU et Magali VÈNE (dir.), *Passeurs de textes, imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École des chartes, 2012, p. 99-116.

²⁵² Voir, É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchant*, op. cit., p. 221-228.

perdre le contrôle sur son œuvre au fil des multiples rééditions parisiennes et étrangères²⁵³.

L'édition de Jean de Tournes vient d'abord, en 1547²⁵⁴. Elle se distingue des éditions parisiennes de Wechel d'une part par une division en deux livres, la deuxième partie présentant les emblèmes nouvellement ajoutés dans l'édition italienne d'Alde Manuce. D'autre part, les gravures réalisées par Bernard Salomon sont non seulement mieux réussies, mais elles contribuent à enrichir l'œuvre, comme le souligne É. Rajchenbach-Teller : « Le travail de Salomon, tout en s'appuyant sur celui de ses prédécesseurs parisiens, tend à reconsidérer les rapports entre le texte et l'image et à faire de cette dernière un élément essentiel de l'œuvre »²⁵⁵. De Tournes complète promptement son offre en rééditant l'année suivante la traduction française faite à Paris par Jean Lefèvre. Il mise gros sur ces éditions et c'est pourquoi il met autant d'efforts pour peaufiner leur mise en page.

En 1548, Guillaume Roville renchérit remarquablement sur les éditions de de Tournes en introduisant un classement thématique des emblèmes qui modifie profondément le rapport du lecteur face au texte. Pour l'occasion, il s'associe à l'imprimeur Macé Bonhomme, qui a déjà une bonne expérience avec les livres illustrés. Les gravures, faites par Pierre Eskrich, sont des imitations fidèles de celles de Bernard Salomon²⁵⁶. De plus, Roville et Bonhomme s'attardent à diversifier leur offre en présentant deux tirages différents, l'un plus luxueux avec des bordures décoratives sur chaque page et l'autre plus simple et plus abordable. Dès l'année suivante, Roville publie des versions traduites de l'œuvre d'Alciat en espagnol, en italien ainsi qu'une nouvelle traduction française réalisée par Aneau lui-même, qui réalise également les

²⁵³ Alison SAUNDERS, *The Sixteenth-Century French Emblem Book*, op. cit., p. 99-103.

²⁵⁴ *Clarissimi viri D. Andreae Alciati Emblematum libri duo*, Lyon, Jean de Tournes, 1547.

²⁵⁵ É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchand*, op. cit., p. 386.

²⁵⁶ Peter SHARRATT, *Bernard Salomon, illustrateur lyonnais*, Genève, Droz, 2005, p. 38-39.

commentaires en prose. Bien affiché en page de titre de chacune des versions²⁵⁷, le reclassement par lieux communs des emblèmes représente assurément la principale innovation de l'édition de Roville, repris par la plupart des éditions ultérieures des *Emblemata*. Il double ainsi l'esthétique relevée de l'édition de chez de Tournes d'une taxinomie facile à parcourir, comme le défend la préface de l'édition française :

Iceulx Emblemes nous avons rangez en lieux communs, comme en certaines bendes, soubz chapitres généraulx des principales choses : procedans depuys les souveraines, & plus haultes jusque aux terriennes, & plus basses : comme de dieu jusque aux arbres. [...] A cest affaire prenant double regard, & consideration, C'esta-savoir de plaisir, et profict. Le premier affin que une certaine & plus belle forme de l'ouvrage se praesentast aux yeulx des lisans, & considerans une chascune chose appropriée en son lieu. Car plus belles apparoissent les choses bien arrangées, que les esparses, & les ordonnées, que les confuses. L'autre affin que plus facile et prompte fust la treuve, ou invention aux cherchans. Car il est beaucoup plus aysé a chercher & trouver les choses disposées chescune en son ordre & lieu, que amoncellées à l'aventure en troupe desordonnée [...]²⁵⁸.

La paternité de cette importante manipulation éditoriale a largement été disputée par la critique, du fait de l'absence de signature dans la préface. Alors que la plupart y voient l'œuvre du principal du collège de la Trinité, Claudie Balavoine défend quant à elle que le classement des emblèmes devrait être attribué au libraire Roville, plus à même de s'intéresser à la mise en page que son collaborateur²⁵⁹. Un indice déterminant est révélé dans la préface des *Opera omnia* d'Alciat de 1560, édition préparée par Pardoux du Prat pour le compte de l'imprimeur Pierre Fradin :

[...] Ces raisons ont amené Barthélemy Aneau, homme d'une érudition universelle, qui traduisait alors en vers français les Emblèmes d'André Alciat, Patricien et Juristconsulte de Milan, dont la présentation était dispersée et confuse, et leur adjoignait de brèves déclarations en latin et en français qui pouvaient faire office de commentaires, à les classer par lieux communs et par rubriques précises afin d'en faire une sorte de traité, partant des choses les plus hautes pour descendre aux plus basses, à savoir de Dieu Très Bon Très Grand jusqu'aux arbres. Plan qu'Alciat, qui en avait été informé il y a quelques années, ne désapprouva pas dans une réponse écrite adressée à Aneau, tant au sujet de l'organisation qu'au sujet de

²⁵⁷ Sauf la version espagnole qui conserve l'ordre original. *Emblemata Andreae Acliati jurisconsulti clarissimi. Locorum communium ordine*, Lyon, G. Roville, 1548.

²⁵⁸ *Les Emblemes de Seigneur Andre Acliat, de nouveau Translatez en François vers pour vers, jouxte la Diction latine & ordonnez en lieux communs*, Lyon, G. Roville et M. Bonhomme, 1549, p. 5-6.

²⁵⁹ Claudie BALAVOINE, « Le classement thématique des Emblèmes d'Alciat : recherche en paternité », dans Alison ADAMS et Anthony J. HARPER (dir.), *The Emblem in Renaissance and Baroque Europe, Tradition and Variety*, Leyde-New York-Cologne, Brill, 1992, p. 1-21.

certains emblèmes obscurs dont l'origine était douteuse pour l'interprète même des arcanes de cette pensée, et sur lesquels il demandait l'avis de l'auteur en personne, alors encore de ce monde et qui, peu de temps après, s'inclina devant la loi du destin, promis par la Renommée à une vie éternelle²⁶⁰.

Du Prat est un ami proche d'Aneau au tournant des années 1560 et ce dernier a sans doute participé à l'élaboration des six volumes d'*Œuvres* d'Alciat. L'auteur de la préface était donc bien au fait du processus d'élaboration de l'édition de Roville, une dizaine d'années auparavant. Non seulement confirme-t-il l'engagement d'Aneau dans le classement des emblèmes, mais il révèle en outre un échange épistolaire qu'il aurait eu avec Alciat, un peu avant sa mort, pour faire approuver son intervention. Il n'est pas à exclure non plus que la réflexion sur le reclassement des emblèmes soit le fruit d'un travail collectif entre Aneau, Bonhomme et Roville. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement qu'Aneau n'a pas été qu'un simple traducteur pour les *Emblemata* d'Alciat et que son rôle dans la présentation matérielle du livre fait de lui un éditeur à juste titre.

Aneau s'étant ainsi érigé en spécialiste du genre emblématique, il ne tarde pas à être sollicité par l'imprimeur Balthazar Arnoullet pour produire d'autres livres jumelant épigrammes morales et gravures. Souhaitant saisir au bond la mode lancée par les *Emblèmes* d'Alciat, Arnoullet projette, en 1549, de produire une collection de livres d'emblèmes dédiés spécifiquement à la description d'animaux. C'est avec les vers d'Aneau qu'il inaugure cette collection avec les *Decades de la Description, forme et vertu naturelle des Animaux tant raisonnables que brutz*, illustrées par le graveur Clément Boussy²⁶¹. Dans cet ouvrage, qui reprend un classement tout à fait semblable à celui appliqué aux *Emblemata* chez Roville, Aneau propose six séries de dix dizains associés chacun à une gravure, traitant d'un attribut de l'animal représenté et

²⁶⁰ « Avis aux lecteurs », *Alciati Opera omnia*, Lyon, P. Fradin, 1560-1561, vol. 4. Trad. de C. BALAVOINE, *ibid.*, p. 13-14.

²⁶¹ *Decades de la description, forme et vertu naturelle des Animaux, tant raisonnables que brutz*, Lyon, B. Arnoullet, 1549.

s'achevant sur une morale adressée au lecteur²⁶². Ces poésies incarnent parfaitement bien la triple rencontre entre l'esprit didactique du principal de collège, le souci formel du poète ainsi que le soin de l'esthétisme matériel de l'éditeur d'emblèmes. L'ouvrage connaît un fort succès, au point qu'Arnoullet lui donne rapidement une suite, protégée par privilège et rédigée cette fois par son beau-frère Guillaume Guérault²⁶³. Les deux publications sont par la suite régulièrement rééditées ensemble, et ce, même si le désordre de la partie de Guérault rend l'ouvrage plutôt hétéroclite.

Aneau récidive en 1552 avec la publication d'un recueil d'emblèmes en latin, *Picta poesis*, et de sa traduction française, *Imagination Poétique*, sortant de l'atelier de Macé Bonhomme. Point de souci taxinomique dans ces recueils, Aneau y décline machinalement des principes moraux pour accompagner les surplus de gravures trouvées au hasard, un jour, dans l'officine de Bonhomme :

J'ay privée familiarité à Mace Bonhomme Imprimeur Lyonnais, par laquelle estant un jour en sa maison, trouvoy quelques petites figures pourtraictes, & taillées, demandant à quoy elles servoient, me respondit, A rien, pour n'avoir point d'inscriptions propres à icelles, ou si aucunes en avoit eues, icelles estre perdues pour luy. Alors ie estimant que sans cause n'avoient esté faictes, luy promis que de muettes, & mortes, ie les rendroie parlantes, & vives : leur inspirant ame, par vive Poësie. Ce que par moy de bon gré promis : fut par luy de meilleur gré receu²⁶⁴.

Malgré le prétexte affiché de l'utilisation de gravures délaissées, il apparaît que dans le lot des bois des deux recueils d'Aneau, une bonne part a déjà servi pour illustrer l'édition de la *Metamorphose d'Ovide* de 1550²⁶⁵. Comme le fait remarquer Elsa Kammerer, Aneau, en inversant dans son processus de création le rapport entre texte et image, influence d'une certaine façon l'utilisation que fait Jean de Tournes des

²⁶² Cette dernière ligne de chaque pièce est accentuée par ses caractères romains, alors que le reste est en italique. Sur le plan de la forme, Aneau met également en œuvre une alternance presque parfaite entre rimes masculines et féminines.

²⁶³ *Second livre de la description des animaux, contenant le Blason des Oyseaux*, Lyon, B. Arnoullet, 1550.

²⁶⁴ « Preface de cause », *Imagination Poétique*, Lyon, M. Bonhomme, 1552, fol. A3 v^o.

²⁶⁵ É. RAJCHENBACH-TELLER, *Mais devant tous est le Lyon marchant*, op. cit., p. 226-227.

gravures dans ses *Figures de la Bible*, un ouvrage qui connaît un très fort succès au cours des dix années suivantes²⁶⁶.

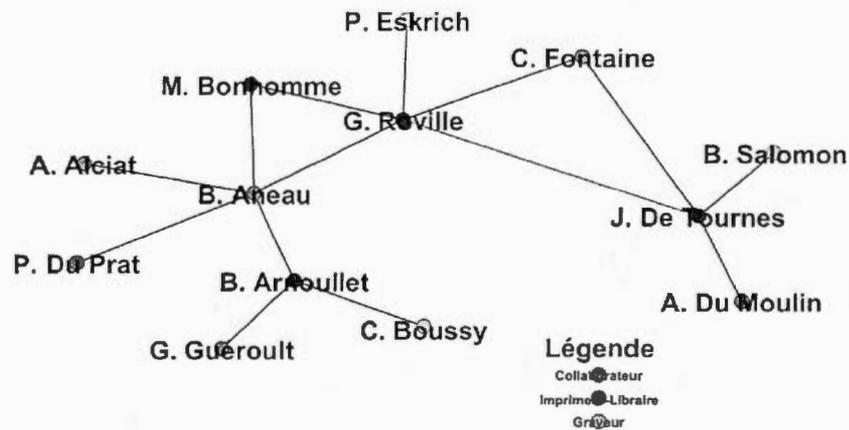


Tableau 7 : Les livres d'emblèmes lyonnais (1547-1553)

La boucle des interinfluences entre typographes étant ainsi bouclée, il semble qu'Aneau ait tiré parti de la rivalité autour du livre d'emblèmes pour ajouter le rôle d'éditeur à ceux qu'il occupait déjà. La représentation graphique qui synthétise le processus que nous venons d'évoquer (tableau 7) montre en effet l'omniprésence de l'humaniste berruyer dans les réflexions sur la place des illustrations dans les imprimés lyonnais. L'intérêt d'Aneau pour les gravures est patent : celles qu'il fait fabriquer pour sa *Juris Prudentia* sont riches en détail. Aussi, Aneau entretient une longue amitié avec le célèbre graveur Pierre Woeiriot, sans compter qu'il aurait semble-t-il été maintes fois mis à contribution pour l'élaboration des marques et devises de quelques imprimeurs lyonnais²⁶⁷. Bref, ce premier exemple montre qu'Aneau prend part aux rivalités d'officines et qu'il ne rechigne pas à user de sa plume pour favoriser les

²⁶⁶ E. KAMMERER, « Des bibles de poche pour les artistes - Les Figures de la Bible de Jean de Tournes (1553-1564) », dans Y. KRUMENACKER (dir.), *Lyon 1562, capitale protestante*, op. cit., p. 84-89.

²⁶⁷ M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 919.

intérêts des imprimeurs avec lesquels il est associé, une attitude dont il fait preuve encore une fois avec son dialogue *Pasquil Antiparadoxe*.

4.2 Le *Pasquil Antiparadoxe* (1549)

Un élément qu'il ne faut pas négliger dans l'analyse des cercles lettrés lyonnais est l'omniprésence des médecins humanistes, qui passent, comme François Rabelais, par l'Hôtel-Dieu de Lyon, mais qu'on retrouve aussi dans toutes les autres institutions savantes de la ville, comme le collège de la Trinité ainsi que les officines des différents imprimeurs. En effet, le marché des éditions consacrées au domaine médical étant très lucratif, ces dernières sont très nombreuses dans les catalogues de certains libraires lyonnais, dont ceux de Guillaume Roville, de Balthazar Arnoullet et de Jean de Tournes. Ces trois imprimeurs-libraires qui nous intéressent ici détiennent une bonne part du marché du livre médical lyonnais, comme le montre la bibliographie assemblée par Henry Joly et Jean Lacassagne²⁶⁸. Considérant que les gravures y sont souvent nécessaires pour illustrer les instruments, les plantes et les parties de l'anatomie mentionnés dans le texte, l'expertise de ces quelques officines quant aux illustrations situe logiquement l'édition médicale en complémentarité avec le développement du livre d'emblèmes mentionné plus haut. Barthélemy Aneau se retrouve inévitablement en relation avec les nombreux médecins employés à la préparation de ces manuels médicaux. C'est ce qui l'amène, en 1549, à participer à une polémique d'intérêt médical sur les propriétés du vinaigre.

Dès 1539, Aneau côtoie, dans le cercle rapproché d'Étienne Dolet, les médecins Jean Canappe et Pierre Tolet, qui ont tous deux régenté un temps au collège de la Trinité et contribué au *Genethliacum* en l'honneur de Claude Dolet. Ces deux personnages

²⁶⁸ Henry JOLY et Jean LACASSAGNE, « Médecins et imprimeurs lyonnais au XVI^e siècle », *Lyon et la Médecine*, vol. 7, n° 22, 1958, p. 87-115.

sont particulièrement actifs dans la traduction en français d'ouvrages de médecine à des fins de vulgarisation, au grand profit des barbiers et apothicaires, mais surtout des marchands-libraires lyonnais²⁶⁹. Bien qu'il n'ait aucun grade en médecine, Aneau est lui aussi mêlé à cette activité éditoriale lorsqu'il donne pour l'imprimeur Balthazar Arnoullet une traduction révisée de *De l'Honneste volupté* de Bartolomeo Sacchi²⁷⁰, un petit traité sur les pratiques culinaires et les mesures d'hygiène à suivre pour rester en bonne santé. Un peu plus tard, Aneau produit une traduction partielle du *Thesaurus Evonymi Philiatræ* de Conrad Gesner, qu'il dédicace au « Tresfidel & excellent Chirurgien M. Maistre Simon Guy »²⁷¹. Ce dernier semble être, selon ce que rapporte M.-M. Fontaine, un ami intime d'un autre médecin en relation avec Aneau, Philibert Sarrazin²⁷². En 1547, Aneau signe un sizain liminaire dans l'édition que Sarrazin produit pour le compte de Roville du *De simplicium medicamentorum facultatibus* de Galien²⁷³. C'est en partie pour défendre ce dernier texte qu'Aneau rédige le *Pasquil Antiparadoxe* en 1549, un ouvrage polémique qui répond directement au *Paradoxe de la faculté du vinaigre* de son ancien collègue Pierre Tolet²⁷⁴.

Dans son opuscule, Tolet se fait le défenseur des médecins de Montpellier et critique toute une suite de maîtres parisiens afin de nier les attributs astringents du vinaigre²⁷⁵. Contre le *Paradoxe*, l'*Antiparadoxe* répond par un dialogue quelque peu satirique qui vise à déconstruire les arguments de Tolet. Bien qu'il soit paru

²⁶⁹ Howard STONE, « The French Language in Renaissance Medicine », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 15, 1953, p. 315-346.

²⁷⁰ *Baptiste Platine de Cremona, de L'honneste volupté, livre tres necessaire à la vie humaine, pour observer bonne santé*, Lyon, B. Arnoullet, 1548.

²⁷¹ *Tresor d'Evonime Philiatre, Des remedes secretz. Livre Physic, Medical, Alchymic & Dispensif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vins de diverses saveurs, necessaire à toutes gens, Principalement à Medecins, Chirurgiens & Apothicaires*, Lyon, B. Arnoullet, 1555.

²⁷² M.-M. Fontaine (éd.), « Bio-bibliographie », dans *Alector ou le coq*, op. cit., p. 874.

²⁷³ *Claudii Galeni De simplicium medicamentorum facultatibus libri IX*, Lyon, G. Roville, 1547.

²⁷⁴ *Paradoxe de la faculté du vinaigre, contre les écrits des Modernes ou plusieurs choses sont démontrées non esloignées de la vérité*, Lyon, Jean de Tournes, 1549.

²⁷⁵ La liste des noms cités par Tolet est reprise à l'identique par dans le *Pasquil* : il s'agit de Martin Aquaquia, Tagault, Houlier, J. Dubois dit Sylvius, l'Italien Guido Guidi ainsi que l'Allemand Léonhart Fuchs. *Paradoxe de la faculté du vinaigre*, op. cit., p. 47 ; *Pasquil Antiparadoxe*, op. cit., fol. B. 7 v°.

anonymement, Antoine Du Verdier en identifie très tôt l'auteur comme étant Aneau, ce que tend à confirmer le style rhétorique employé par le texte²⁷⁶. D'un côté, Paradoxoleros est identifié ostensiblement comme le « Paradoxeur de la faculté du vinaigre », soit Pierre Tolet. De l'autre, un personnage nommé Pasquil, figure typique des satires, se désigne comme le « simulacre de libre et franche vérité », proposant de faire « l'anatomie critique du corps du traité » de Tolet²⁷⁷. Pasquil accuse d'entrée de jeu Tolet d'être un de « ces medecins, faitz à la haste, qui par quelque nouveauté veulent acquerir bruyt, & renommée à leur nom, troquent les ames, & les vies de hommes », et lui reproche d'abuser les chirurgiens avec des fables par appât du gain²⁷⁸. Pasquil-Aneau, soucieux de dissocier les bons médecins lyonnais des erreurs de Tolet, réaffirme ainsi l'autorité de Galien et de ses interprètes parisiens²⁷⁹. Si la démarche est rude, il semble que Tolet ne soit pas non plus exempt d'intentions insidieuses. En effet, il acquiert peu à peu dans le milieu des médecins lyonnais la réputation d'un « jaloux prêt au dénigrement » et d'un « homme rusé, habile à s'introduire auprès des gens pour les tromper »²⁸⁰.

Au-delà de la question des facultés du vinaigre et des rivalités médicales entre Montpellier et Paris, il apparaît que le propos du *Pasquil Antiparadoxe* reflète les intérêts, non pas seulement d'Aneau, mais de tout un groupe d'individus dont il se fait le porte-parole anonyme... Précisément, l'anonymat apparaît comme un « trompe-l'œil » qui vise moins à dissimuler l'auteur qu'à dégager un groupe de co-élaborateurs non circonscrit par l'énumération de leur nom²⁸¹. Aneau est impliqué, comme nous

²⁷⁶ Antoine DU VERDIER, *Les Bibliothèques françaises (1585)*, éd. 1772, t. 3, p. 210. Sur le style d'Aneau, B. BIOT, *op. cit.*, p. 102-104.

²⁷⁷ *Pasquil Antiparadoxe*, *op. cit.*, fol. A2-A5.

²⁷⁸ *Ibid.*, fol. A2 ; fol. A8.

²⁷⁹ Agnieszka STECZOWICZ, « Paradoxe et Antiparadoxe dans la littérature médicale lyonnaise : Barthélemy Aneau critique de Pierre Tolet », dans Andrea CARLINO et Michel JEANNERET (dir.), *Vulgariser la médecine : du style médical en France et en Italie*, Genève, Droz, 2009, p. 95-111.

²⁸⁰ Lettre d'Hugo Solerius à Pierre Dalechamps, septembre 1551, BN MS. Lat. 13063, p. 121, citée par M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. 929.

²⁸¹ Martine FURNO (dir.), *Qui écrit? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte*, *op. cit.* p. 13.

venons de le voir, auprès des imprimeurs Roville et Arnoulet. Il est donc tout à fait probable que le dessein initial du dialogue soit de défendre et de promouvoir leurs éditions galéniques, dont le *De simplicium medicamentorum facultatibus* cité plus haut, auquel Pasquil fait régulièrement référence, ainsi que la toute récente édition d'Arnoulet du *De Historia stirpium* de Leonhardt Fuchs, justement critiquée par Tolet dans son *Paradoxe*. M.-M. Fontaine suggère d'ailleurs que le *Pasquil Antiparadoxe*, paru sans marque de libraire, aurait vraisemblablement été imprimé par Arnoulet²⁸². Une autre interprétation est donnée par B. Biot, qui voit dans le personnage principal du *Pasquil Antiparadoxe* un « anti-héros » satirique qui illustre par le sarcasme la figure de faux docte « empêtré dans son verbiage » que justement le *Paradoxe* de Tolet décrit²⁸³. Si tel est le cas, Aneau serait plutôt de connivence avec Pierre Tolet et son imprimeur Jean de Tournes. D'une façon ou d'une autre, le dialogue rédigé par Aneau porte les idées et intérêts du groupe auquel il est associé. Cependant, considérant pour notre part cette querelle médicale en continuité avec les rivalités d'officines observées plus haut entre Jean de Tournes, Guillaume Roville et Balthazar Arnoulet, il nous semble peu probable qu'Aneau ait voulu créer un dialogue ironique promouvant l'édition d'un imprimeur pour lequel il ne travaillera jamais.

La représentation graphique projetée par le giron du *Pasquil* (tableau 8) transpose effectivement le même trio d'imprimeurs-libraires observé plus haut (tableau 7), mais cette fois entourés de leurs collaborateurs issus des milieux médicaux. Qu'Aneau y apparaisse ici encore dans une position médiane entre Roville et Arnoulet, lié à leurs collaborateurs respectifs, et en confrontation avec Jean de Tournes et ses propres collaborateurs n'est donc pas surprenant. Ce qui est plus inattendu est que les

²⁸² M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 930.

²⁸³ B. BIOT, *Barthélemy Aneau*, op. cit., p. 105-106. Hypothèse surprenante puisque Paradoxoleros n'obtient pas gain de cause à la fin du dialogue, mais préfère fuir avant que Pasquil n'ait terminé son plaidoyer.

répercussions de cette querelle sont perceptibles jusque dans la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gesner.

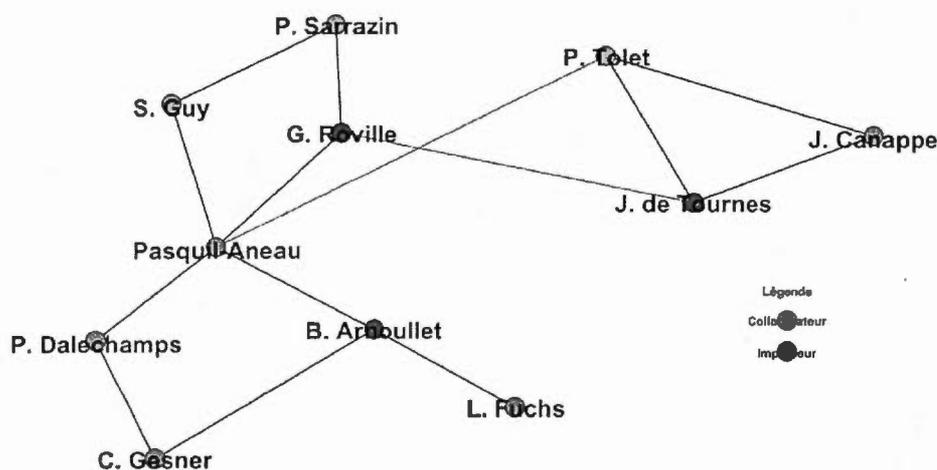


Tableau 8 : Le Pasquil Antiparadoxe et les éditions médicales lyonnaises (1549-1555)

Le médecin et botaniste zurichois, de passage dans la cité rhodanienne en 1540, y rencontre plusieurs *sodales* lyonnais, dont Pierre Tolet. Le premier tirage du célèbre catalogue bibliographique en 1545 introduit naturellement une notice sur Tolet et ses publications dans laquelle Gesner fait part de ses familiarités avec le médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon²⁸⁴. Or, dans les années qui suivent, les travaux de Gesner trouvent un relayeur français assidu en l'imprimeur Arnoullet. Son proche collaborateur, le médecin Jacques Dalechamps entretient une correspondance soutenue avec Gesner²⁸⁵. De plus, en 1555, sort des presses d'Arnoullet la traduction d'Aneau du *Thesaurus Evonymi Philiatri de remdiis secretis* de Gesner, qui se révèle être un franc succès de

²⁸⁴ « Petrus Toletus medicus domus Hospitalis Lugdunen. Nazione Gallus, quem ante quinquennium Lugduni vidi, [...] », *Bibliotheca universalis sive catalogus omnium scriptorum locupletissimus in tribus linguis Latina, Graeca et Hebraica*, Zürich, C. Froschover, 1545, p. 553.

²⁸⁵ Lucien BRAUN, *Conrad Gessner*, Genève, Slatkine, 1990, p. 96.

librairie avec de nombreuses rééditions²⁸⁶. Cette même année, dans la nouvelle édition de sa *Bibliotheca universalis*, Gesner se montre soudainement moins prolixe sur Pierre Tolet et ajoute une entrée sur Aneau²⁸⁷. On peut facilement imaginer l'atout que représente pour ce dernier le fait de retrouver son nom et ses publications cités dans un tel ouvrage diffusé un peu partout en Europe.

Bref, la participation active d'Aneau dans les ateliers de Roville et d'Arnoullet se manifeste largement dans son engagement répété au sein leur rivalité avec Jean de Tournes, d'abord à propos des livres d'emblèmes, puis sur les éditions médicales. Cette dernière querelle, de par le ton de ses protagonistes ainsi que par son médium vernaculaire, préfigure en quelque sorte l'autre controverse majeure à laquelle Aneau participe peu de temps après, soit celle relative à l'illustration de la langue française.

4.3 Le *Quintil Horatian* (1551)

Le *Quintil Horatian sur la deffence et illustration de la langue françoise*, qu'on peut sans crainte attribuer à Barthélemy Aneau, a fait couler beaucoup d'encre, principalement du fait qu'il s'en prend directement et sévèrement au texte largement considéré comme le manifeste de la Pléiade. En effet, la mort de Clément Marot et le début du règne d'un nouveau roi laissent partiellement vacant l'espace poétique officiel, ce qui entraîne sa subite réorganisation. La querelle littéraire qui en découle porte notamment sur le rôle de l'*imitatio* dans l'émancipation de la langue vernaculaire,

²⁸⁶ Daniel RÉGNIER-ROUX, « Les éditions lyonnaises entre 1554 et 1559 du Trésor des remèdes secrets de Conrad Gessner », *Revue de l'Enssib* [en ligne], n° 2, 2014, <http://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2014-02-009>, (consulté le 15 juin 2016).

²⁸⁷ *Appendix Bibliothecae*, Zurich, C. Froschover, 1555, fol. 16v°. M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. 930.

et en cela, elle prolonge d'une certaine façon les débats sur le cicéronianisme mentionnés plus haut²⁸⁸.

Nous avons vu qu'à Lyon, dès le début des années 1540, un partie du *sodalitium* s'engage dans la valorisation de la langue vernaculaire. Étienne Dolet avait en chantier son *Orateur françoys* qui, s'il avait été complété, aurait fixé des balises pour le français²⁸⁹. Cette entreprise typiquement lyonnaise se décline en deux volets : d'une part, la mise en branle d'un vaste mouvement de traductions, encouragé par les libraires, vise à enrichir la langue, et d'autre part se déploie une poésie française faite principalement à l'imitation de Clément Marot. Ce sont précisément ces deux aspects que critique Du Bellay dans sa *Deffence et illustration de la langue françoise*²⁹⁰. Comme le souligne M.-M. Fontaine, Aneau contribue au mouvement amorcé par Dolet par sa réflexion sur la traduction, notamment dans sa dédicace à Mellin de Saint-Gelais, ainsi que dans ses *Decades de la description, forme, et vertu naturelle des animaux*²⁹¹, où il théorise les règles de versification²⁹². Il a également été fait mention plus haut des liens qu'il tisse durant les années 1540 avec les principaux représentants de l'école « marotique », M. de Saint-Gelais, H. Salel, C. Fontaine et M. Scève, autant de liens indirects qui pointent vers Thomas Sébillet, l'auteur de l'*Art Poétique Francoys*, qu'Aneau dit ne pas avoir connu personnellement²⁹³. Or, c'est l'ensemble de ce « réseau marotique » qui se trouve interpellé par *La Deffence* de Joachim Du Bellay.

²⁸⁸ K. MEERHOFF, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France*, op. cit., p. 8-10.

²⁸⁹ Projet qu'il décrit dans l'épître de *La Manière de bien traduire d'une langue en autre*, Lyon, É. Dolet, 1540. Joachim Du Bellay fait référence favorablement à ce projet dans *La Deffence et illustration de langue françoise*, Jean-Charles MONFERRAN (éd.), Genève, Droz, 2001, p. 116.

²⁹⁰ Au sujet de la traduction, Du Bellay se ravise dès 1552 en faisant paraître la traduction du *Quatrième livre de l'Enéide*, *ibid.*, p. 22-23.

²⁹¹ *Decades de la description, forme et vertu naturelle des animaux*, Lyon, B. Arnoullet, 1549.

²⁹² M.-M. FONTAINE, « La contribution de Barthélemy Aneau à l'illustration de la langue française », dans Gérard DEFAUX (dir.), *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, op. cit., p. 481-504.

²⁹³ Dans le *Quintil Horatian*, Aneau écrit : « Mais un Art Poeticque. Ce que par tresbonne Methode, ha faict un autre par cy devant imprimé [...] Auquel je porte honneur, et amour sans nullement le congnoistre », J.-C. MONFERRAN (éd.), *La Deffence et illustration*, op. cit. p. 332-333.

Dans ce traité polémique érigé en réplique à Sébillet, Du Bellay revendique pour lui et ses amis du collège de Coqueret l'initiative d'une poétique complètement renouvelée, s'arrogeant du même coup les styles à la mode que sont le sonnet et l'ode. À cette fin, il récuse l'autorité poétique de Marot et de ses disciples, cherchant ainsi à se distinguer de ceux qui, selon lui, n'ont pas su illustrer adéquatement le français :

Marot me plaist (dit quelqu'un) pour ce, qu'il est facile, et ne s'eloigne point de la commune maniere de parler. Heroët (dit quelque autre) pour ce, que tous ses vers sont doctes, graves, et elabourez, les autres d'un autre se delectent. Quand à moy, telle superstition ne m'a point retiré de mon Entreprinse : pour ce, que j'ay tousjours estimé notre Poësie Françoisse estre capable de quelque plus hault, et meilleur Style, que celuy, dont nous sommes si longuement contentez²⁹⁴.

Du point de vue de la génération des poètes bien établis, la *Deffence* du jeune Du Bellay est perçue comme une attaque et une bravade. Les répliques viennent d'abord de Paris, notamment de la part de François Habert²⁹⁵, et de la cour, où Mellin de Saint-Gelais tente de ridiculiser publiquement et devant le roi les *Odes* de Ronsard²⁹⁶. S'ajoute dès le début de 1551 un pamphlet anonyme intitulé *Quintil Horatian sur la deffence et illustration de la langue françoise* imprimé à la suite d'une réédition lyonnaise de l'*Art Poétique* de Sébillet sortant de chez l'imprimeur Jean Temporal²⁹⁷. Il s'agit d'un véritable « brûlot », pour reprendre l'expression de François Cornilliat,

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 120-121.

²⁹⁵ Principalement par son Épître à Saint-Gelais, J.-C. MONFERRAN, « De la manière qu'a François Habert de conclure les *Sermons satiriques* d'Horace (1551) : Choix poétiques et éthiques au tournant du siècle », dans Bruno PETEY-GIRARD (dir.), *François Habert, poète français*, Paris, Champion, 2014, p. 113-140.

²⁹⁶ Donald Stone (éd.), « introduction », *Mellin de Saint-Gelais, Œuvres poétiques françaises*, op. cit., p. XII

²⁹⁷ *Art poétique François, pour l'instruction des jeunes studieux, et encor peu avancez en la Poësie Françoisse. Avec le Quintil Horatian sur la deffence et illustration de la langue françoise*, Lyon, J. Temporal, 1551. Henri CHAMARD a répandu l'idée d'une première édition du *Quintil Horatian* dès 1550 dont il n'existe plus d'exemplaire, « La date et l'auteur du Quintil Horatian », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 5, 1898, p. 54-71. Des rééditions paraissent à Paris en 1555 et à Lyon en 1556.

qui s'adresse directement au « tu » à Du Bellay et lui prédit, à lui et à ses amis « immortaliseurs d'eux mesmes », qu'ils tomberont vite dans l'oubli²⁹⁸!

Tout à l'image du *Pasquil Antiparadoxe*, le *Quintil Horatian* reprend pas à pas la structure du traité de Du Bellay, répliquant systématiquement à tous les passages jugés aberrants et corrigeant en bon maître d'école chaque orthographe ou terme erroné. Également, féru de rhétorique, l'auteur du pamphlet identifie une à une les sources de Du Bellay et les retourne contre lui²⁹⁹. Quintil mobilise allègrement la méthode analytique de Philippe Melanchthon pour mettre au jour l'incohérence interne de la structure argumentative de Du Bellay, une fois dépouillée de sa « trop grande friandise » et de ses métaphores mal agencées³⁰⁰. Ensuite, Quintil nie l'originalité du sonnet et de l'ode et les rattache aux genres poétiques déjà exploités par les poètes français : « Où est ceste nouvelle Poésie, de toy premier des François? Je n'en voy point d'autre nouvelle, sinon en noms changez et deguisez, au demourant la chose mesme ou pyre »³⁰¹. Au dénigrement de Du Bellay, il réplique par une défense ardente des poètes marotiques, dont celle de Mellin de Saint-Gelais :

Et si vous autres me mettez en avant un Mellin Monsieur de Saint Gelais, qui compose, voire bien sur tous autres, vers lyricques, les mets en Musicque, les chante, les joue, et sonne sur les instrumens, je confesse, et say ce qu'il sait faire, mais c'est pour luy. Et en cela il soustient diverses personnes, et est Poëte, Musicien, vocal et instrumental. Voire bien d'advantage est il Mathematicien, Philosophe, Orateur, Jurisperit, Medecin, Astronome, Theologien, brief *Panepisthemon*. Mais de telz que luy ne s'en trouve pas treize en la grand douzaine, et si ne se arrogue rien, et ne derogue à nul³⁰².

Implacable, le *Quintil Horatian* oppose à la *Deffense et illustration de la langue française* que c'est précisément cette dernière qui s'en prend au français et que l'entreprise de son illustration est déjà soutenue par plusieurs bons poètes et savants. Il

²⁹⁸ Voir François CORNILLIAT, « Chapitre premier : "Immortaliseurs d'eux mesmes" », *Sujet caduc, noble sujet*, Genève, Droz, 2009, p. 311-351.

²⁹⁹ K. MEERHOFF, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle*, op. cit., p. 139-142.

³⁰⁰ K. MEERHOFF, « Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire : les analyses textuelles de Barthélemy Aneau », *Études littéraires*, vol. 24, n° 3, 1992, p. 67-72.

³⁰¹ *Quintil Horatian*, J.-C. MONFERRAN (éd.), *La Deffence et illustration*, op. cit., p. 334.

³⁰² *Ibid.*, p. 351-352.

compare ainsi Joachim Du Bellay à « celui qui cherche son asne & est monté dessus »³⁰³.

Passant outre les questions plus théoriques de la querelle, qui de toute façon ne justifient pas totalement la ligne de partage entre les deux camps, notre intérêt se porte plus particulièrement sur l'évolution des alliances et ses effets sur Aneau à la suite de la parution du *Quintil Horatian*, dont il est l'auteur avéré. D'abord, au sujet de l'anonymat du pamphlet, il va de soi, d'une part du fait que son auteur s'efface derrière le personnage de Quintilius, figure du censeur dur, mais judicieux cité par Horace dans l'*Épître aux Pisons*³⁰⁴. D'autre part, comme le suggère M.-M. Fontaine, l'anonymat du *Quintil Horatian*, de même que pour le *Pasquil Antiparadoxe*, relève plutôt de « la collaboration de plusieurs auteurs réunis par leurs intentions, que du besoin de cacher et protéger un auteur isolé »³⁰⁵. Mais de qui est justement composé ce groupe? Plusieurs indices pointent évidemment vers une implication de Charles Fontaine, qu'on a longtemps cru être l'unique auteur, à son corps défendant comme nous le verrons, à cause du quatrain qui conclut le pamphlet :

Jamais si tost ne tarira
Claire eau de ma fontaine vive,
Que legier feu esteint sera
De l'huile obscure de ton Olive³⁰⁶.

La connivence est susceptible d'inclure également Guillaume Des Autels, jeune poète et ami intime de Fontaine, qui, dans son recueil de 1551, défend à peu près dans les mêmes termes que le *Quintil* les poètes marotiques contre Du Bellay³⁰⁷. Des Autels comme Charles Fontaine collaborent avec l'imprimeur Jean Temporal au début des

³⁰³ *Ibid.*, p. 321.

³⁰⁴ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise, op. cit.*, p. 228.

³⁰⁵ M.-M. FONTAINE, « La contribution de Barthélemy Aneau à l'illustration de la langue française », dans Gérard DEFAUX (dir.), *Lyon et l'illustration de la langue française, op. cit.*, p. 500.

³⁰⁶ L'*Olive* fait référence au titre du premier recueil poétique de Du Bellay. *Quintil Horatian*, cité par B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise, op. cit.*, p. 226.

³⁰⁷ *Repos de plus grand travail*, Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau, 1551. Sur Guillaume Des Autels, voir Margaret YOUNG, *Guillaume Des Autels, a Study of his Life and Works*, Genève, Droz, 1961.

années 1550. De plus, une épître composée par Des Autels durant cette période et imprimée dans les *Ruisseaux de Fontaine* fait l'éloge d'Aneau :

[...] Tu pourras bien sans plus grand facherie,
Faire pour moy cecy dont je te pris :
C'est qu'il te plaise à l'anneau precieux,
Que par Vulcan le forgeron des cieux
A esté faict d'un or si pur et monde
Qu'il rend clarté par tous les coings du monde,
Humble salut luy rendre de ma part. [...] ³⁰⁸.

Même si Fontaine et Des Autels n'ont pas nécessairement rédigé des extraits du *Quintil*, qui est conforme de bout en bout à la plume d'Aneau, l'esprit du pamphlet correspond bien aux réactions immédiates suscitées à Lyon par la *Deffence et illustration* de Du Bellay.

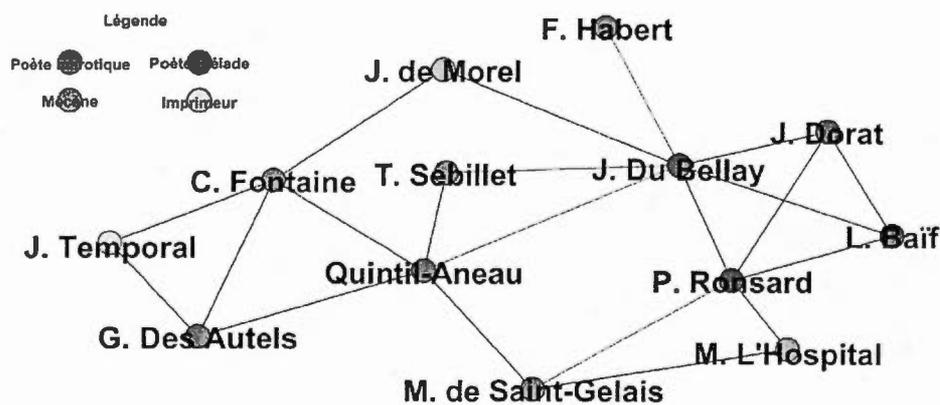


Tableau 9 : Le *Quintil* Horatian et la querelle sur l'illustration de la langue française (1551)

La représentation graphique extraite du contexte du *Quintil Horatian* montre en effet la confrontation suscitée par l'émergence des poètes de la Pléiade qui se fait au

³⁰⁸ *Les Ruisseaux de Fontaine*, Lyon, T. Payen, 1555, p. 233. Cité par Guillaume DE SAUZA, « Tu desiras de boire en ma fontaine : les relations de Charles Fontaine et de Guillaume Des Autels », dans Guillaume DE SAUZA et Elise RAJCHENBACH-TELLER (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, op. cit., p. 88.

détriment des représentants de l'école marotique (tableau 9). Aneau, qui comme nous l'avons vu plus haut, est bien ancré dans ce dernier groupe (tableau 6), incarne donc par son texte l'une des principales réactions visant à préserver les modèles hérités de Clément Marot.

Cependant, la querelle connaît un prompt revirement au cours de la même année alors que, un à un, les poètes marotiques se rallient à la Pléiade, qui jouit de la protection des mécènes les plus puissants. Par le biais de la « diplomatie littéraire » de Jean de Morel et de Michel de L'Hospital, Ronsard se réconcilie avec Mellin de Saint-Gelais et les autres poètes de cour qu'il avait froissés³⁰⁹. Charles Fontaine, qui, pour être originaire de Paris, y entretient de nombreuses relations, se fait rapidement informer quant à la mauvaise réception du *Quintil* et de l'effet néfaste que cela avait pour sa réputation. Dans une lettre à Jean de Morel, datée du 8 avril 1551, Fontaine se disculpe catégoriquement d'avoir écrit le pamphlet contre Du Bellay :

[...] Je vous veuil aussi advertir de quelque chose qui concerne mon nom et honneur et vous prier m'y aider et pour la raison. Car soyez asseuré qu'a tort et sans cause l'on me charge par dela d'avoir fait un petit traicté intitulé Quintil sur la Deffence et illustration de la langue françoise, et en ay jà y a environ trois sepmaines que j'en ay escrit response, et m'en suis purgé à monsieur le Prevost du Fort l'Evesque qui m'en avoit fait advertir, comment cela estoit mal prins et a mon desavantage. Sachez donc et maintenez franchement contre tous que je ne suis auteur dudict Quintil, mais le principal du collège de ceste ville [Aneau], lequel me pensant faire plaisir y adjousta et fait un quatrain en la fin ou il a mis mon nom dessus [...] ³¹⁰.

Dans cet extrait, Fontaine ménage Aneau en ne le nommant pas directement et en ne saisissant pas l'occasion pour rejeter sur lui les injures qui circulaient sur l'auteur du *Quintil*. La manœuvre d'apaisement de Fontaine, qui affirme naïvement ne pas s'être senti visé par la *Deffence* de Du Bellay et qui lui dédie quelques mornes éloges dans ses *Ruisseaux de Fontaine* de 1555, répond surtout au risque qui le guette de perdre ses appuis parisiens. Elle n'exclut donc pas nécessairement sa participation dans

³⁰⁹ Pierre de NOLHAC, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, Champion, 1921, p. 182-186.

³¹⁰ Lettre éditée par Pierre de NOLHAC, *Lettres de Joachim du Bellay*, Paris, Charavay, 1883, p. 86-95.

le cercle dont est issu le *Quintil*³¹¹. Le désaveu de Guillaume Des Autels est quant à lui beaucoup plus brutal lorsque, dans sa *Mitistoire Barragouyne* de 1551, il critique vertement l'auteur du *Quintil* :

[...] voicy arriver un maistre Pedant, tenant en sa main une poignée de verges (sceptre vrayment digne de sa magistralité) qui vint lourdement frapper sus ce jeune homme de grand espoir [Du Bellay], chose qui fut desplaisante à toute la compagnie : tant pour ce qu'en maint endroit il fut reprins à tort par ce Magister, extrait de grimaude Pedanterie, comme pour ce que la faulte qu'il avoit faite par trop de hardiesse, ne méritoit que d'avoir un peu l'aureille tirée³¹².

Ce passage, qui d'ailleurs épargne encore une fois le nom d'Aneau, traduit bien la modération qu'amène le déplacement d'intérêt général vers la Pléiade : Des Autels ne nie pas que Du Bellay ait fait plusieurs erreurs, mais la réplique du *Quintil* est jugée démesurée selon son avis *a posteriori*. Aneau lui-même emboîte le pas à ses amis, sans doute plus progressivement, en comptant Du Bellay, dans sa préface des *Trois premiers livres de la Metamorphose d'Ovide* (1556), parmi les « bons Poëtes de present »³¹³. Malgré cela, le dénouement de la querelle est défavorable à Aneau qui y perd assurément quelques amis et en ressort amer. Dans son recueil d'emblèmes *Imagination poetique* paru en 1552, se trouve un pièce intitulée « Les Sophistes » dans laquelle il associe les savants de son temps à des bêtes sauvages « cryantz, hurlantz & debtantz ensemble, et sans raison ruants, hurtants, mordents » :

[...] Voyant cela, pense que tu assistes a un troupeau de barbares Sophistes, grandz animaux, & les plus vicieux et bestiaux qui soyent dessoubz les Cieux. Pense d'y veoir aussi leurs factions, leurs sots arguz, & leurs complexions. Les veoir baver de choses qui ne sont en la Nature, ou bien qui rien ne font a l'entretien de la vie commune. Comme du vol des asnes sur la Lune, d'un Bouc Cervier, d'une faulse Chimere ou d'un Sortés ou fables de commerce. Et toutesfois tressavans se reputent : quand fort cryans de telz fatras disputent a haulte teste, & souvent jusque aux pointcz de s'entrebate à crins, & piedz, & poingz³¹⁴.

³¹¹ M.-M. FONTAINE, « Les relations entre Charles Fontaine et Barthélemy Aneau », dans Guillaume DE SAUZA et Elise RAJCHENBACH-TELLER (dir.), *Charles Fontaine, op. cit.*, p. 172-181.

³¹² Cité par Kees MEERHOFF, « Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire : les analyses textuelles de Barthélemy Aneau », *op. cit.*, p. 63.

³¹³ Jean-Claude MOISAN (éd.), « Préparation de voie à la lecture, & intelligence de la métamorphose d'Ovide, & de tous Poëtes fabuleux par B. Aneau », *Études littéraires*, vol. 20, n° 2, 1987, p. 130.

³¹⁴ *Imagination poetique*, Lyon, M. Bonhomme, 1552, p. 57-58.

Un autre emblème représentant la fin du général spartiate Brasidas comporte une morale évocatrice : « souvent est traistre, en qui l'on se fie »³¹⁵.

Durant cette brève, mais violente querelle sur l'illustration de la langue française, Aneau a, encore une fois, l'occasion de prendre la plume au nom du groupe auquel il appartient. Cependant, le ton impitoyable de son texte, s'il est conforme à l'état d'esprit d'un moment à Lyon, n'est plus défendable à mesure que l'année 1551 progresse et que l'ensemble des interlocuteurs tempèrent leurs propos. La déception n'empêche toutefois pas Aneau de poursuivre son engagement pour rendre la langue française plus éloquente selon les termes théoriques énoncés dans le *Quintil Horatian*. Dans les années qui suivent, il produit plusieurs traductions dont le troisième livre des *Metamorphoses d'Ovide* ainsi que le *Flavius Joseph contre Apion*. Sur le plan de son réseau social, l'année 1551 ouvre une période durant laquelle Aneau se fait beaucoup plus solliciteur que sollicité.

4.4 La *Juris Prudentia* (1552-1554)

L'année 1552 marque un tournant dans le parcours professionnel de Barthélemy Aneau qui, malgré son mariage récent avec une bourgeoise lyonnaise, quitte ses fonctions de principal du collège de la Trinité pour retourner dans sa ville natale de Bourges. De là, il étudie le droit et réactive plusieurs anciennes relations. C'est aussi durant son séjour berruyer qu'Aneau rédige sa *Juris Prudentia*, un de ses textes les plus importants, qui compte lui aussi quelques considérations polémiques³¹⁶. En dépit de ce qu'il écrit dans

³¹⁵ *Ibid.*, p. 26.

³¹⁶ *Juris Prudentia, A primo & divino sui ortu, ad nobilem Biturigum academiam deducta*, Lyon, ad Sagittarii, 1554.

« Les Sophistes », il se retrouve encore une fois impliqué dans une querelle littéraire qui l'oppose au Savoisien Marc-Claude de Buttet.

À plusieurs égards, cette décision d'Aneau de retourner dans sa patrie, un déplacement qu'il semble planifier dès 1548³¹⁷, peut être interprétée comme un repli stratégique vers le « recours puissant et toujours disponible »³¹⁸ que représente Bourges. En effet, comme le souligne M.-M. Fontaine, vers 1552 Aneau accumule les tracasseries tant au niveau matériel que littéraire. Aux répercussions du *Quintil Horatian* s'ajoutent des difficultés financières qui l'amènent à chercher de nouveaux protecteurs. C'est auprès des nobles condisciples de son enfance, devenus très influents avec le temps, qu'Aneau croit trouver les ressources dont il a besoin. Le plus éminent d'entre eux est assurément Philibert II Babou de la Bourdaisière, alors évêque d'Angoulême, à qui Aneau dédicace, justement au moment de partir pour Bourges, son recueil d'emblèmes en latin, *Picta Poesis*, dans le but de reprendre contact avec son ami de jeunesse :

[...] rien n'empêche que, comme ce qui est nouveau s'envieillit finalement avec le temps, ainsi, avec le temps, ce qui est ancien redevienne nouveau. Voilà sans doute le gage ancien d'une amitié qui est devenue meilleure d'autant qu'elle a pris de l'âge, et que nous avions scellée entre nous il y a déjà longtemps [...] : c'était au temps où, dans la capitale du Berry, dans le magnifique hôtel de Jacques Cœur, en compagnie de tes trois frères et d'autres enfants issus des plus nobles familles, nous apprenions nos premiers rudiments sous la férule du très sage et savant Simon Dagobert, et vivions très étroitement liés. Depuis ce temps se sont écoulés un peu plus de trente ans pendant lesquels je ne t'ai plus jamais revu, mais je n'ai jamais pu t'oublier, tant j'éprouvais pour toi, au fond de mon cœur, de l'admiration et de l'estime pour la sagesse et vertu qu'on pressentait dès long temps chez toi. [...] une amitié née à cet âge et initiée au début des études se conserve très durablement jusqu'à la vieillesse. Car elle se nourrit d'une sorte de fidélité nécessaire et scrupuleuse. Par l'entremise de ce petit livre que je t'offre, quoi qu'il vaille, comme si je mêlais à du vin vieux de Falerne le miel frais de l'Hymette, c'est cette nécessité du lien conclu entre de simples enfants que j'invoque pour

³¹⁷ Dès 1548, Aneau fait connaître au consulat son souhait de quitter la direction du collège, mais faute d'un remplaçant convenable, il est retenu en poste jusqu'en décembre 1551. J. GERIG, « Barthélemy Aneau : A Study in Humanism », *Romanic Review*, n° 1, 1910, p. 201-207.

³¹⁸ M.-M. FONTAINE, « Barthélemy Aneau entre deux villes : fidélités à sa ville d'origine, et responsabilités », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance, hommes de lettres, hommes de lois*, Paris, Klincksieck, p. 440.

rafraîchir mon attention présente à ta dignité et féliciter la Fortune acquise par la sagesse[...]»³¹⁹.

Bien qu'aucune source ne permette de savoir si Babou répond favorablement aux sollicitations d'Aneau, d'autres familles de la noblesse berruyère ont pu aider au retour de l'humaniste dans sa ville natale : que ce soit grâce aux frères de L'Aubespine ou encore à Jacques de Cambray³²⁰, autant de personnages influents qui gravitent dans le giron de Marguerite de France, duchesse de Berry et de Michel de L'Hospital, Aneau semble avoir été reçu favorablement par l'élite de Bourges puisqu'il remercie chacun de ces mécènes dans le texte de la *Juris Prudentia*³²¹.

Après avoir participé à plusieurs éditions médicales, Aneau fait, durant son séjour à Bourges, une incursion plus sérieuse dans le domaine juridique, y suivant une formation générale en droit. La rentabilité des éditions juridiques lyonnaises en fait une spécialité aux perspectives attirantes. S'il a vraisemblablement déjà étudié le droit sous Pierre Stella à l'Université d'Orléans durant sa jeunesse, rien n'indique qu'Aneau soit passé docteur, ce qui tend à écarter l'hypothèse de B. Biot selon laquelle il briguerait vers 1554 une chaire de droit à l'Université de Bourges³²². Plus conforme à son parcours, la piste que propose M.-M. Fontaine est aussi plus probable : en retournant à Bourges étudier le droit, Aneau ne devient pas lui-même juriste, mais « plutôt un conseiller juridique, ou plutôt un intermédiaire entre plusieurs niveaux d'influences », bref, une sorte d'agent, liant le milieu des juristes berruyers à celui des imprimeurs

³¹⁹ « Amplissimo viro D. Philiberto Babo Angolismorum Episcopo Barptolemaeus Anulus Biturix S. », *Picta poesis. Ut pictura poesis erit*, Lyon, M. Bonhomme, 1552. Trad. par M.-M. FONTAINE, « Barthélemy Aneau entre deux villes », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance*, op. cit. p. 440-441.

³²⁰ François de L'Aubespine a été conseiller au parlement de Paris, son frère cadet Claude est quant à lui surintendant des finances de Marguerite de France. Jacques de Cambray est chancelier de l'Université de Bourges. Ils forment, avec Du Jon, et Babou, la cohorte d'élèves qu'Aneau côtoie durant ses classes à l'Hôtel de Jacques Cœur. M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 844-847.

³²¹ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 349-353.

³²² *Ibid.*, p. 353.

lyonnais³²³. Ayant déjà en 1552 fourni une préface dans l'édition lyonnaise de l'*Advertissement sur le fait de l'usure* de François Hotman, Aneau met promptement à profit ses nouvelles compétences en matière juridique et contribue à plusieurs éditions relevant du droit et de la jurisprudence. Chez Guillaume Roville en 1556, il signe des pièces liminaires dans deux ouvrages de droit, et c'est encore lui, en 1560, qui prépare l'édition des *Ordonnances et Privilèges des Foires de Lyon*³²⁴.

Depuis Bourges, Aneau correspond avec le médecin et botaniste Jacques Dalechamps, son ami le plus dévoué du moment, qui veille sur ses intérêts à Lyon durant son absence. Le contenu des trois lettres qui ont été conservées rend compte des motivations de sa démarche berruyère, ainsi que de l'état de ses relations de l'époque³²⁵. Aneau laisse derrière lui sa femme enceinte, qui était de surcroît prise dans un procès pour récupérer le montant de sa dot. C'est Dalechamps, appelé à être le parrain de l'enfant, qui veille sur elle et lui prête l'argent nécessaire à sa subsistance pendant qu'Aneau « s'applique avec énergie au droit » et travaille pour Jacques de Cambrai, le chancelier de l'Université de Bourges³²⁶. C'est là qu'il côtoie les plus « éminents docteurs en droit » que sont François Le Duaren, François Baudouin et Hugues Doneau, « qui ne dédaignent pas de le compter en quelque sorte parmi eux ; ils vont même jusqu'à le requérir un peu au-delà de ce qu'il attendait »³²⁷. Toujours selon ce qu'écrit Aneau à Dalechamps, ces mêmes docteurs « lui ont commandé une Défense contre les juristes de Valence qui les ont défiés, et une Eloge de notre Université

³²³ M.-M. FONTAINE, « Barthélemy Aneau entre deux villes », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance*, op. cit. p. 446.

³²⁴ *Antonius Uzillus Regiae constitutionis, Ad curiarum Praesidialum autoritarem pertinentis, brevis et dilucida expositio*, Lyon, G. Roville, 1556 ; *Concenatius Quaestionum juris singularium libri quatuor*, Lyon, G. Roville, 1556 ; *Ordonnances et Privilèges des Foires de Lyon*, Lyon, P. Fradin, 1560.

³²⁵ B.N. ms Lat. 13063, fol. 155r^o-156v^o ; 217r^o. Les trois lettres sont éditées et résumées en « Appendice 1 », dans M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 821-829.

³²⁶ La nature de ces services n'est pas précisée, lettre datée du 9 novembre 1552, *ibid.*, p. 821-822.

³²⁷ Lettre du 30 novembre 1552, *ibid.*, p. 826.

polyglotte »³²⁸, dont Aneau envoie déjà quelques extraits à Lyon en vue d'une impression future.

Cet ouvrage en chantier n'est autre que sa *Juris Prudentia*, qualifié par B. Biot d'hymne à la justice annonçant celle de Ronsard³²⁹, dans lequel il propose une revue de l'histoire ancienne et récente du droit qui fait la part belle aux professeurs de l'Université de Bourges. Le déploiement de ce projet dévoile dans son élaboration matérielle les fortes aspirations qu'Aneau et ses commanditaires avaient pour l'œuvre. D'abord, il faut dire que la *Juris Prudentia* paraît avec une marque de libraire unique présentant une figure de Sagittaire accompagnée d'une rose et d'un ouroboros. Comme ces deux derniers éléments sont dans *Picta Poesis* explicitement présentés comme composant l'emblème personnel d'Aneau, il est possible de déduire, avec M.-M. Fontaine, que l'auteur a agi en tant que son propre libraire, sans doute financé par ses amis de Bourges³³⁰. Il aurait bénéficié pour l'occasion des presses de la Compagnie des Libraires de Lyon. Fidèle à lui-même, Aneau rassemble toute une série de gravures riches en symboles, dont plusieurs sont empruntées à ses travaux précédents. Le bandeau de la page de titre, très détaillé, ainsi que la représentation de « Marguerite de France triomphant de l'ignorance » pourraient bien être les premières œuvres lyonnaises du graveur Pierre Woeiriot³³¹. Bref, l'ensemble des figures enrichissent très bien le long poème qu'Aneau a rédigé pour mettre en valeur la ville de Bourges ainsi que sa faculté de droit.

Depuis l'embauche d'André Alciat en 1529, cette institution est devenue un des pôles les plus importants pour l'enseignement du droit en France. Ses successeurs Le

³²⁸ Lettre du 12 février 1553, *ibid.*, p. 828.

³²⁹ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, *op. cit.*, p. 351.

³³⁰ BAUDRIER n'avait pas identifié cette marque, voir la reproduction de la page de titre, *Bibliographie lyonnaise*, *op. cit.*, vol. IV, p. 315-316. M.-M. FONTAINE, « Alector ou les aventures du roman après Rabelais », dans *Mélanges à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 552.

³³¹ Pour une analyse détaillée de ces gravures, voir M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. 905-908.

Douaren, Baudouin, Doneau et Bouguier, amis de l'auteur, sont louangés à la fois dans le corps du texte et par des pièces postliminaires. La liste des noms sélectionnés par Aneau pour faire partie de son catalogue d'illustres juristes sert également à faire la promotion de toute une série d'éditions juridiques lyonnaises, comme celles que Gryphe donne des travaux d'Ulrich Zasius³³². Cependant, si le discours épideictique envers Bourges est très apparent, en aucun passage Aneau n'interpelle ouvertement les juristes de Valence. Après l'épisode du *Quintil Horatian*, sans doute n'a-t-il pas souhaité se lancer dans une autre polémique. En effet, le texte de la *Juris Prudentia* esquive toutes les querelles qui ont opposé les juristes évoqués, au profit d'une image uniforme de concorde³³³. Par exemple, Aneau ne fait nulle part mention de la confrontation qui a eu lieu entre Alciat et Stella, deux maîtres qu'il estime beaucoup. Il ne dit rien non plus des violentes hostilités qui éclatent entre Le Douaren et Baudouin à cette même période et déchirent en deux la communauté étudiante berruyère³³⁴.

Mais malgré ces précautions, Aneau, se voit tout de même impliqué dans une polémique liée à son rôle d'éditeur juridique. Juste avant l'impression, il ajoute à la fin de la *Juris Prudentia* une réplique à Marc-Claude Buttet, jeune poète savoisien qui l'invective dans un pamphlet intitulé *Apologie pour la Savoie contre les injures et calumnies de Bartholomé Aneau* (1554). L'affaire remonte à l'année précédente alors qu'Aneau se voit confier par le libraire Pierre de Portonaris la tâche de rédiger une préface pour le *Stile et Reiglement sur le faict de la Justice [...] dressé par la court de Parlement de Savoye*³³⁵. L'instauration d'un Parlement à Chambéry était, depuis la conquête de la Savoie par François I^{er} en 1536, le principal vecteur d'intégration

³³² M.-M. FONTAINE, « Barthélemy Aneau et la *Jurisprudencia* », dans Jean DUPÈBE, *et al.* (dir.), *Esculape et Dionysos, Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, p. 1007.

³³³ M.-M. FONTAINE, « Barthélemy Aneau entre deux villes », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance, op. cit.*, p. 461.

³³⁴ Donald R. KELLEY, *Foundations of Modern Historical Scholarship : Language, Law, and History in the French Renaissance*, New-York-Londres, Columbia University Press, 1970, p. 125. Voir également René PILLORGET, « L'Université de Bourges au XVI^e siècle », *Ethnopsychologie*, vol. 32, 1977, p. 125.

³³⁵ *Stile et Reiglement sur le faict de la Justice [...] dressé par la court de Parlement de Savoye*, Lyon, P. de Portonariis, 1553.

politique de la nouvelle province. Avec ce texte, le président Claude Paschal souhaite uniformiser les procédures de justice savoyardes avec celles du reste de la France, affirmant du même coup l'usage du français³³⁶. Dans le même esprit, la préface d'Aneau fait valoir combien ces réformes sont profitables pour la Savoie : « Par ce moyen rendent les gens du país de sauvages humains, de barbares çivilz, de rudes politiez et de fiers et mauvais, doux et bons, chassans avec la ferité (sauvagerie) des meurs la rudesse de la parolle ». Le dizain qui clôt la préface exprime la même idée :

Exces, tort, crime, impunity malefice
 Estoyent commis (un temps fust) en Savoye
 Ce qu'entendant la Royale Justice
 A Chambery droictelement print sa voye
 Ou elevée (afin que l'on la voye
 Et que mauvais craignent sa consequence)
 Tien Cour ouverte et de sages frequence,
 Exterminant, par leurs conseilz tres meurs
 En Parlement de Françoisse eloquence
 Barbare langue, & les barbares meurs³³⁷.

En dévalorisant ainsi l'état préalable de la Savoie pour mieux honorer le travail du Parlement, la figure rhétorique d'Aneau ne manque pas d'écorcher la fierté patriotique du Savoisien Buttet, qui réagit dans un pamphlet acerbe publié à Lyon chez Angelin Benoist :

Je ne scay quel Barthelomé Aneau ardent de faire parler de soy & affamé d'immortaliser son nom par je ne scay quelles sottises, pensa bien faire un grand chef d'œuvre ; [...] s'armant d'une eloquence pedagogique, tascha tant qu'il peut d'abbatardir, & de [b]rimer l'honneur precedent de la Savoie. [...] Si je ne scavois que tu fusses boiteux encor plus de esprit que de corps je t'asseure que je l'eusse peu conjecturer en voiant seulement tes escrits : car ils sont boiteux comme toy³³⁸.

³³⁶ Marie HOULLEMARE, « Le Parlement de Savoie (1536-1559), un outil politique au service du roi de France, entre occupation pragmatique et intégration au royaume », *Revue historique*, n° 665, 2013, p. 113.

³³⁷ *Stile et Reiglement sur le fait de la Justice*, François MUGNIER (éd.), Marc-Claude Buttet, poète savoisien, Genève, Slatkine Reprints, 1971 [1896], p. 131-132.

³³⁸ *Ibid*, p. 112 ; 125.

Aux nombreuses insultes, Buttet ajoute une longue apologie de la Savoie qui fait la liste des hommes savants qui en sont issus. Cette indignation semble avoir été partagée par plusieurs magistrats savoisiens puisque la préface litigieuse a été retirée de la plupart des exemplaires du *Stile et reiglement*.

La réponse qu'Aneau introduit dans sa *Juris Prudentia* ne le montre en rien décontenancé, lui qui peut compter sur le soutien de plusieurs amis chez les Savoisiens, dont certains figurent précisément dans l'apologie de Buttet :

Il m'a paru préférable de publier ces vers maintenant
Plutôt que de rivaliser d'injures contre je ne sais quel demi-savant nommé Buttet
Qui, comme une pie bavarde, aux oreilles de tous
Répandit sur moi pleins chariots de criailleries stériles
Dans un opuscule diffamatoire et dénué de bon sens. [...]
Il cite comme témoins Alardet et Milieu
Allobroges savants, et Castellion.
Mais ce menteur ignore que ce sont mes amis
Et que longtemps ils ont vécu avec plaisir auprès de moi³³⁹.

En effet, Christophe Milieu et Sébastien Castellion ont tous deux fréquenté le collège de la Trinité en même temps qu'Aneau, l'un comme régent et l'autre comme élève³⁴⁰. Quant à Claude-Louis Alardet, un ecclésiastique fort considéré en Savoie, Aneau a pu le connaître par l'entremise d'un de ses autres contacts savoisiens³⁴¹ : Jean de Boyssoné et Guillaume Scève, alors conseillers du Parlement de Chambéry favorisent la mise en place d'un canal de communication soutenu entre cette ville et Lyon. Aneau aurait pu mobiliser en plus le nom de Jean Raynier, qui régent à Chambéry durant plusieurs années, ou encore celui de Claude Bigothier, dont l'éloge de la Bresse associe dès 1539 Aneau à la région natale du jeune Buttet. Bref, si cette dernière confrontation semble à première vue n'engager qu'Aneau et Buttet, elle est susceptible de s'inscrire dans la

³³⁹ *Juris Prudentia*, Lyon, 1554, p. 59. trad. B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 354-355.

³⁴⁰ Donald R. KELLEY, « Writing Cultural History in Early Modern Europe: Christophe Milieu and His Project », *Renaissance Quarterly*, vol. 52, n° 2, 1999, p. 342-365. Ferdinand BUISSON, *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre*, op. cit.

³⁴¹ François MUGNIER (éd.), *Marc-Claude Buttet, poète savoisien*, op. cit., p. 171-179.

tourmente plus large qui oppose Julien Tabouet, procureur général de Savoie, au président du parlement de Chambéry Raymond Pellisson, dont le procès fait grand bruit à l'époque³⁴².

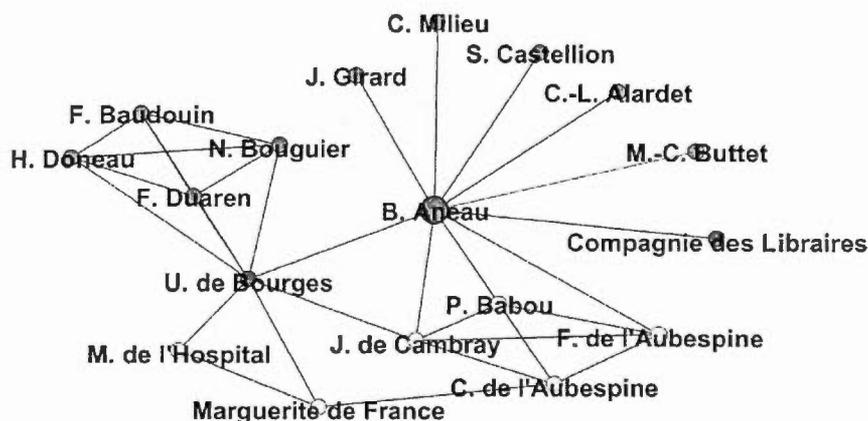


Tableau 10 : *La Juris Prudentia* (1554)

Quoi qu'il en soit, même si la *Juris Prudentia* ne connaît pas un grand succès en librairie, il permet à Aneau d'établir avec ses anciens condisciples un lien de mécénat solide qui le fait vivre pendant quelques années. Fait non négligeable, par cette entreprise éditoriale, il s'impose en principal relais entre les juristes de l'Université de Bourges et les ateliers typographiques lyonnais (tableau 10). Peut-être a-t-il songé un moment faire un peu comme Étienne Dolet et installer son propre atelier d'imprimerie dans sa ville natale ou du moins poursuivre le déploiement de sa marque de libraire. Ses subsides ne le lui permettront pas. Chose certaine, suite à son retour à Lyon, Aneau joue le rôle d'agent éditorial pour un certain nombre de publications juridiques. Il est difficile de ne pas voir son entremise dans l'édition des *Opera Omnia* de Le Duaren chez Guillaume Roville en 1558, surtout considérant que le portrait du juriste introduit

³⁴² M.-M. FONTAINE avance cette idée, voyant qu'Aneau a collaboré avec l'imprimeur Nicolas Edoard, qui édite surtout les textes de Julien Tabouet. *Alector ou le coq*, op. cit., p. 914-915.

dans l'ouvrage est l'œuvre de Pierre Woeiriot³⁴³. Aux environs de cette même année 1558, Aneau apparaît en relation avec le juge d'appel de Lyon, Guillaume Mellier, en marge de l'impression de quelques textes de loi. Dans une lettre adressée au juriste, Aneau rend compte à son interlocuteur des démarches entreprises en son nom pour faire publier son œuvre chez l'imprimeur Louis Pesnot :

Monseigneur. J'ay veu le semblable article aux Estatz, conforme à vostre œuvre qui sans cela encore assés de soy est estimable et prisable à mon petit jugement. Et quand le sire Loys Pesnot en feroit difficulté, je vous feroie plustot imprimer à mes despens, puy que je l'ay prins en charge et pris comme il merite. Mais je ne pense pas qu'il en soit si degousté, sinon que par audicture il doute que n'en demandiez recompense autre que de quelque nombre de livres, ce que je croy ne faictes, et pense l'en pouvoir bien assurer. Et tout presentement luy manderay. [...] Mgr, je vous prometz en faire autant et plus diligemment que si c'estoit ma povre œuvre, me recommandant humblement à vous. [...] Barthelemy Aneau³⁴⁴.

C'est finalement chez Jean Temporal, l'imprimeur du *Quintil Horatian*, que le texte de Mellier est mis en lumière, un commentaire de l'*Édit de Henri II sur les mariages clandestins*, qui comporte également une pièce liminaire de Charles Fontaine³⁴⁵.

En somme, la parenthèse berruyère d'Aneau entre 1552 et 1554 lui permet d'ajouter une nouvelle fonction à ses multiples occupations lyonnaises. Dès lors plus qualifié dans le domaine juridique, il cultive également un lien privilégié avec les juristes de l'Université de Bourges. Sa *Juris Prudentia* lui donne même l'occasion d'être son propre libraire le temps d'une édition. D'un autre côté, l'éclosion d'une nouvelle polémique avec le clan savoisien de Buttet rallonge encore la liste de ses adversaires littéraires. Pour répondre aux attaques portées contre lui, Aneau est amené à mobiliser au maximum son réseau et à afficher des relations plutôt suspectes à propos desquelles il serait resté discret en d'autres circonstances. Le calcul des risques est ainsi

³⁴³ M.-M. FONTAINE fait remarquer que Woeiriot est le portraitiste de plusieurs personnages liés à Aneau. Outre Le Duaren, le graveur immortalise Melchior Wolmar, ainsi que Jean Girard d'Auxonne. *Alector ou le coq*, op. cit., p. XCVII-XCVIII.

³⁴⁴ *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Paris, Plon, 1900, t. XXX, p. 1198. Lettre éditée et analysée par Gabriel-André PÉROUSE, « Une lettre de Barthélemy Aneau », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 47, 1998, p. 63-64.

³⁴⁵ M.-M. FONTAINE, « Barthélemy Aneau entre deux villes », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance*, op. cit., p. 465.

fait dans un contexte de doubles tensions : d'une part celle associée à la querelle littéraire en cours, et d'autre part celle de la recherche des hérétiques de plus en plus soutenue à Lyon.

4.5 Les prises de risque d'Aneau

Pour en revenir à la question religieuse, la décennie 1550 donne lieu à une situation quelque peu confuse où il devient difficile pour les acteurs du réseau lyonnais d'évaluer la valeur de certaines de leurs relations. Au moment où Barthélemy Aneau a le plus besoin d'afficher ses liens sociaux afin de le soutenir dans ses diverses querelles littéraires, il se voit confronté au caractère de plus en plus suspect de certains d'entre eux. Ainsi, ses engagements dans de multiples polémiques contribuent à exposer des brèches dans l'attitude de prudence exposée plus haut. Durant cette même période, l'activité courtisane d'Aneau, plus intense que jamais, tend à montrer qu'il était lui-même conscient de la vulnérabilité de sa position et qu'il s'employait à chercher des appuis politiques. Dès lors, le choix de mettre de l'avant certains noms se fait en dépit des dangers inhérents, un risque que Jonathan Reid qualifie de « calculé », dans la mesure du possible³⁴⁶.

Dans un premier temps, nous avons vu que la ville de Lyon, vers la fin des années 1530, a agi comme refuge pour de nombreux humanistes jugés hétérodoxes, qui ont subi des persécutions dans d'autres villes de France. Ensuite, confrontés à l'intensification progressive des persécutions, une majorité d'entre eux ont adopté pour leurs écrits une position de prudence et d'autocensure que V.L. Saulnier a nommée

³⁴⁶ « When the Sons of Apollo expressed ideas or championed people that church authorities had already declared to be impious or heretical, they were taking a conscious and calculated risk. This fact has to be the touchstone of all historical interpretation of their career and religious poetry », Jonathan REID, *Queen of Dissent*, *op. cit.*, p. 458-459.

« hésuchisme ». Cependant, le règne de Henri II voit s'organiser les moyens de répression de l'hérésie, avec notamment l'édit de Châteaubriant de 1551 qui institue la surveillance de la production de l'imprimé. Cette même année, le cardinal François de Tournon devient archevêque de Lyon et s'y montre plus engagé que ses prédécesseurs à faire respecter l'orthodoxie dans la ville. D'un autre côté, dans la foulée de Jean Calvin et Théodore de Bèze, dont le mouvement à Genève prend de l'ampleur, plusieurs humanistes français prennent la décision de s'exiler pour laisser libre cours à leur sensibilité religieuse. Comme le fait remarquer Jonathan Reid, tout le long des années 1540, les écrits de Calvin interpellent directement les membres du réseau évangélique français, les enjoignant à le rejoindre et traitant ceux qui ne le font pas de « nicodémites »³⁴⁷. S'ils sont relativement nombreux à s'exiler, il faut garder à l'esprit que le flux transfrontalier des « apostats » se fait dans les deux sens et que dans le processus, les liens sociaux perdurent souvent malgré les frontières politiques et confessionnelles en construction. Devant le fait accompli d'un ami passé à la Réforme, quelle attitude un humaniste comme Aneau peut-il adopter? Il peut dès lors taire les références à cette relation... à moins que les circonstances d'une querelle littéraire ne nécessitent précisément la mobilisation de ce lien. Voyons dans l'expérience d'Aneau quelques exemples concrets que produit ce dilemme.

4.5.1 Le milieu éditorial lyonnais

Les liens d'Aneau avec des protestants notoires sont plutôt fréquents. Nous ne reviendrons pas sur ses hypothétiques contacts avec Jean Calvin et Théodore de Bèze durant ses années d'études, qui de toute façon auraient eu lieu bien avant que ces derniers ne deviennent les réformateurs que l'on connaît³⁴⁸. Par contre, dans le cadre

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 551-552.

³⁴⁸ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 49-50.

son travail chez Guillaume Roville et chez Macé Bonhomme, Aneau se trouve parfois à participer à l'édition de textes de droit et de médecine dont les auteurs sont des figures importantes dans l'émergence du calvinisme en Suisse. C'est le cas d'abord en 1547, alors qu'Aneau insère un sizain latin qui met en valeur le médecin Philibert Sarrazin dans son édition de Galien. Or, déjà en mars 1538, une enquête de l'inquisition oblige Sarrazin à fuir Agen, où il était précepteur³⁴⁹. À la suite de son séjour lyonnais durant les années 1540, il part à Genève où il devient le médecin personnel de Calvin et membre du conseil des Deux Cents³⁵⁰. Encore en 1552, Aneau rédige une épître à la demande de Macé Bonhomme (le soin de cette précision près de sa signature n'est pas banal) pour introduire l'*Advertissement sur le faict de l'usure*, dont l'auteur est François Hotman. Ce dernier, juriste parisien, fait partie de ceux que les exécutions de la chambre ardente de 1547 ont poussés vers Calvin³⁵¹. Figure plutôt radicale, Hotman, depuis la Suisse, écrit plusieurs pamphlets qui appellent les huguenots français à se révolter contre le roi, devenant ainsi l'un des premiers auteurs monarchomaques³⁵². Pour compléter ces exemples, signalons également la traduction d'Aneau d'un texte de Conrad Gesner, qui a été proche de Zwingli, ainsi que sa participation à l'édition de l'*Histoire de Flavius Josephe* de François Bourgoing, alors ministre de Genève³⁵³. Cependant, il est nécessaire de relativiser l'impact négatif de ces éditions sur la réputation d'Aneau. La révision d'un texte pour une réédition ou une traduction n'implique pas une relation directe avec l'auteur. De plus, ces auteurs ont beau être des figures relativement importantes de la Réforme, les textes en question ne traitent pas directement de religion, ce qui justifie que des libraires veuillent les éditer. Il demeure que l'activité d'Aneau dans certains ateliers typographiques peut avoir contribué à le rendre suspect aux yeux des autorités.

³⁴⁹ R. COPLEY CHRISTIE, *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance*, op. cit., p. 117-118.

³⁵⁰ HAAG, *La France Protestante*, op. cit., vol. IX, p. 138.

³⁵¹ Donald R. KELLEY, *François Hotman, A Revolutionary's Ordeal*, Princeton, Princeton University Press, 1973, p. 42-43.

³⁵² Paul-Alexis MELLET, *Les traités monarchomaques : confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

³⁵³ M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, op. cit., p. 897-898.

La participation active d'Aneau chez Balthazar Arnoullet explicitée plus haut, et surtout son association avec son beau-frère Guillaume Guérout sont susceptibles de s'être retournées contre lui. En 1549, lorsqu'Aneau prépare ses *Décades de la description des animaux* chez Arnoullet, Guérout revient à peine de Genève où il participait au développement de la poésie réformée³⁵⁴. Quatre ans plus tard, Arnoullet lui confie la direction d'un petit atelier typographique à Vienne où il tente discrètement d'imprimer le *Christianismi Restitutio* de Michel Servet. Les idées explosives de ce dernier au sujet du dogme de la Trinité lui valent d'être poursuivi tant par les autorités catholiques que par Calvin, qui ordonne son exécution le 27 octobre 1553³⁵⁵. La découverte de l'atelier de Guérout entraîne sa fuite ainsi que l'emprisonnement d'Arnoullet. Malgré l'opprobre associé à l'officine d'Arnoullet et la surveillance particulière dont elle fait l'objet³⁵⁶, Aneau, qui avait eu la chance d'être à Bourges pendant ces derniers événements, continue pourtant d'y travailler après son retour à Lyon. Plus dommageable encore est l'association continuelle des emblèmes d'Aneau avec ceux de Guérout à travers leurs nombreuses rééditions.

Or, dès 1556, sort des presses de Jean Saugrain une version tout à fait curieuse de la *Description philosophale de la nature et condition des animaux, tant raisonnables que brutz*³⁵⁷. En effet, comme le remarque Alison Saunders, si les figures et la structure générale de l'œuvre sont copiées sur l'édition d'Arnoullet, les vers d'Aneau et de Guérout sont presque entièrement réécrits par des auteurs anonymes³⁵⁸. De plus, la

³⁵⁴ Il est l'auteur des *Chansons spirituelles* en 1548 et participe à la traduction des Psaumes, Enea BALMAS, « Le cas de Guillaume Guérout », dans Yves GIRAUD (dir.), *L'Emblème à la Renaissance*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982, p. 127-135.

³⁵⁵ Joseph LECLER, *Histoire de la Tolérance au siècle de la Réforme*, op. cit., p. 312-318.

³⁵⁶ Michel FRANÇOIS, *Le Cardinal François de Tournon*, Paris, Boccard, 1951, p. 300-301.

³⁵⁷ *Description philosophale de la nature et condition des animaux, tant raisonnables que brutz*, Lyon, B. Rigaud et J. Saugrain, 1556.

³⁵⁸ A. SAUNDERS, « The Evolution of a Sixteenth-Century Emblem Book: The Decades de la Description des Animaux, And the Second Livre de la Description des Animaux », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 38, n° 3, 1976, p. 439-440.

préface et les nouveaux textes sont investis d'un message religieux ostensiblement anti-luthérien³⁵⁹. Aneau, qui travaille brièvement pour Saugrain vers 1559, n'a pas pu être complètement étranger à la refonte de son œuvre et il n'était sans doute pas dans son intérêt de s'y opposer. Bref, la collaboration de l'humaniste berruyer avec Arnoullet, ajoutée à son passage chez Dolet, peut dans une certaine mesure avoir suscité la suspicion de l'entourage de l'archevêque de Lyon, François de Tournon.

4.5.2 Du soutien peu recommandable

Outre ces quelques liens potentiellement dangereux relevant du milieu éditorial lyonnais, Aneau expose par moment certains noms dans ces textes polémiques qui certes lui servent d'appuis dans le cadre de la querelle, mais qui pourraient également le commettre. En 1551, dans la fureur de la querelle qui l'oppose à Joachim Du Bellay, le *Quintil Horatian* s'appuie allègrement sur les travaux d'Érasme et de Philippe Melanchthon, deux figures ciblées par la censure française. Aneau s'y montre surtout en fervent admirateur du leader réformé Melanchthon dont il suit les méthodes de commentaire. L'analyse de Kees Meerhoff sur les intertextes d'Aneau durant cette période, montre bien que ce « système melanchthonien » dont il se réclame, l'associe nécessairement aux chefs de la Réforme, qui pour leur part l'appliquent aux textes bibliques³⁶⁰. Cinq ans plus tard, dans sa « Préparation de voie à la lecture » en tête des *Trois premiers livres de la Metamorphose d'Ovide*, Aneau ne montre plus la même audace alors qu'il voile le nom de son « maître à penser » d'une périphrase, invoquant en deux occasions un certain « Chevalier de Terre noire »³⁶¹. Le jeu onomastique relativement simple sur le patronyme d'origine de Melanchthon, Schwartzerd, ne dupe

³⁵⁹ Selon l'analyse de M.-M. FONTAINE du seul exemplaire de cette édition, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. 909-910.

³⁶⁰ K. MEERHOFF, « Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire », *op. cit.*, p. 67-77.

³⁶¹ Jean-Claude MOISAN (éd.), « Préparation de voie à la lecture, & intelligence de la métamorphose d'Ovide, & de tous Poètes fabuleux par B. Aneau », *Études littéraires*, vol. 20, n° 2, 1987, p. 124 et 136.

sans doute pas tous les lecteurs avertis, mais il introduit une équivoque tout juste suffisante pour laisser à Aneau une certaine marge de manœuvre.

Dans sa *Juris Prudentia*, Aneau fait l'éloge de certaines personnes au profil plus que suspect puisqu'ils se sont ouvertement ralliés à la Réforme. C'est le cas d'abord de Sébastien Castellion, qui a fréquenté le collège de la Trinité avant de rejoindre Calvin à Strasbourg en 1540. Ce n'est pas le seul ancien étudiant d'Aneau à passer du côté de Genève³⁶². Originaire du Bugey, Castellion représente un pilier de choix sur lequel s'appuyer contre le Savoisien Marc-Claude Buttet, d'autant plus que c'est ce dernier qui invoque le nom de Castellion en premier³⁶³. Or, au moment même de la parution de la *Juris Prudentia*, en mars 1554, Castellion fait très largement parler de lui alors qu'il s'engage dans une violente polémique contre Calvin et Bèze au sujet de l'exécution de Michel Servet³⁶⁴. Les relations qu'il conserve de son passage lyonnais, malgré sa conversion, contribuent sans doute à sa position en faveur de la tolérance religieuse. Outre Aneau, Castellion conserve des attaches avec Florent Wilson, un autre régent de la Trinité, dont il publie des vers dans un de ses recueils en 1548³⁶⁵. Une telle personnalité dans les années 1550 s'attire inévitablement des ennemis tant du côté catholique que protestant. Curieusement, dans sa défense contre Buttet, Aneau n'hésite pas à mettre le nom de Castellion à côté de celui de Claude-Louis Alardet, un ecclésiastique proche du duc de Savoie³⁶⁶. Dans la hâte de sa réplique, Aneau a dû juger plus opportun de citer ces noms malgré leur caractère religieux que de s'avouer en position de faiblesse.

³⁶² François Du Jon décrit en détails son séjour comme pensionnaire chez Aneau et les événements du 5 juin 1561, *Opera theologica, Vita auctoris ab eodem olim conscripta*, Genève, 1607, p. 9-10. M.-M. FONTAINE (éd.), « Appendice III », *Alector ou le coq*, op. cit., p. 835-843.

³⁶³ *Juris Prudentia*, op. cit., p. 59. Voir plus haut.

³⁶⁴ Joseph LECLER, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, 1994 [1955], p. 312-346.

³⁶⁵ *Pii, graves, atque elegantes poetae aliquot*, Bâle, Oporin, 1548.

³⁶⁶ Figure catholique, Alardet est plutôt suspecté de conspiration contre le roi de France. Pour cause, il est fidèle à Emmanuel-Philibert, prince de Savoie en exil depuis l'invasion française, duquel il a été précepteur. F. MUGNIER, *Marc-Claude Buttet poète savoisien*, op. cit., p. 171-179.

Un troisième exemple provient également de la *Juris Prudentia* et concerne François Baudouin, l'un des quatre principaux docteurs de l'Université de Bourges qu'Aneau côtoie et honore. Figure type du « fidèle entre deux chaires » (sinon trois) telles que les restitue Thierry Wanegffelen, Baudouin, en 1547, loge chez Calvin lui-même et agit en tant que son secrétaire³⁶⁷. De retour en France l'année suivante, il obtient une chaire de droit à Bourges où il provoque quelques remous avec François Le Duaren, comme nous l'avons vu plus haut. Dans ses éloges latins et grecs, Aneau ne fait évidemment pas mention du passé trouble de Baudouin. Cependant, quelques mois à peine après la parution de la *Juris Prudentia*, ce dernier retourne à Genève où il est mal reçu par Calvin, puis bifurque vers les luthériens d'Heidelberg. Bref, aucun des cadres confessionnels en cours d'élaboration ne semble correspondre à Baudouin qui est accusé par François Hotman d'avoir changé sept fois de religion en vingt ans, le rendant traître à tous les points de vues³⁶⁸. Dans ce cas-ci, Aneau est rattrapé par les choix subséquents de celui dont il fait l'éloge, mais au moment d'écrire son livre, il aurait été très mal venu de taire le nom d'un juriste aussi influent que Baudouin.

C'est sans nul doute à cause de ses associations avec Étienne Dolet, Guillaume Guérault, Sébastien Castellion et François Baudouin qu'Aneau est jugé très négativement par Théodore de Bèze en 1561, qui le désigne comme un « homme tout à fait impie et digne de n'importe quel supplice »³⁶⁹. Si depuis Genève le réseau d'Aneau l'a rendu indésirable, il est fort probable que les autorités catholiques en France aient également eu un œil sur le principal du collège de la Trinité. Cependant, outre ce jugement posthume de Bèze, aucun des nombreux adversaires littéraires qui

³⁶⁷ T. WANEGFFELEN, *Ni Rome ni Genève : des fidèles entre deux chaires*, op. cit., p. 103-114.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 103-104.

³⁶⁹ Relatant les événements du 5 juin 1561 : « Inter alios protractus est, quasi Lutheranus, ex publico gymnasio Bartholomaeus Anulus ludimagister, et impacto in ventrem hastili in plateae mactatus, homo prorsus impius et quovis supplicio dignus », Lettre de Théodore de Bèze à Bullinger, 16 juin 1561, *Correspondance de Théodore de Bèze*, F. AUBERT, H. MEYLAN et A. DUFOUR (éd.), t. II, Genève, Droz, 1963, p. 111-115.

ont injurié Aneau ne l'a attaqué explicitement sur le terrain religieux. Buttet, son détracteur le plus âpre, prédit ironiquement que « Lyon luy mesme a belles dens & pattes [le] demembrera »³⁷⁰. Toutefois étant lui-même dans une position religieuse ambiguë, Buttet se garde bien de pointer une cause de cette nature. En effet, il semble que dans les années qui suivent la querelle Marot-Sagon, le milieu poétique soit moins prompt à user d'accusation d'hérésie, conscient du double tranchant de ce genre d'allégation.

4.5.3 L'activité courtisane d'Aneau

La décennie 1550 voit également le déploiement soutenu de l'activité courtisane d'Aneau, nécessairement motivée par le danger grandissant d'être identifié comme hérétique. Nous avons vu que dans la *Juris Prudentia* de 1554, Aneau rend non seulement hommage à l'élite locale de Bourges mais également à la haute noblesse en charge du Berry, soit la sœur du roi Henri II, Marguerite de France, ainsi que Michel de L'Hospital. Les dédicaces et les éloges d'Aneau envers la classe politique sont toutes orientées vers ce double programme courtisan : d'une part axé vers les membres de la bourgeoisie locale, principalement lyonnaise, qui occupent les principaux postes de l'administration de la ville, et d'autre part voué à gagner les bonnes grâces de la haute aristocratie française.

Tout porte à croire que la recherche de mécènes du côté de l'élite lyonnaise ait été fructueuse. La cité rhodanienne compte en effet un certain nombre de familles fortunées qui protègent et subventionnent les lettrés comme Aneau. La famille consulaire des Gros est l'une d'entre elles³⁷¹. En 1552, Aneau dédicace son recueil

³⁷⁰ F. MUGNIER, *Marc-Claude Buttet, poète savoisien, op. cit.*, p. 127.

³⁷¹ V.-L. SAULNIER, « Dominique Phinot et Didier Lupi musiciens de Clément Marot et des marotiques », *Recue de Musicologie*, vol. 43, n° 119, 1959, p. 64-65.

d'emblèmes français *Imagination poétique* à Jean-Antoine Gros, alors valet de chambre du roi et trésorier des fortifications de Lyon, en remerciement « d'une vostre liberalité envers moy, mesmement faicte sans digne occasion »³⁷². Peu de temps après, Aneau adresse un quatrain en tête de sa traduction de la *Lettre du Roy treschrestien aux souverains estatz du Saint Empire* aux « Seigneurs de Gzaignes », une famille de banquiers très puissante à Lyon³⁷³. Plus significative encore, la dédicace en tête de l'édition des *Trois premiers livres de la Metamorphose d'Ovide* qu'Aneau dirige vers les frères François et Léonard Pornas, tous deux d'anciens disciples devenus notables lyonnais. C'est grâce entre autres à l'intercession de Léonard Pornas, échevin de Lyon, que le consulat offre à Aneau de retrouver son ancien poste de principal-recteur du collège de la Trinité en 1558 :

Les sieurs Jean Henry, Antoine Camus et Léonard Pornas ont rapporté, suivant la charge qu'ils en avoient eue, qu'ils sont informés du mauvais ordre qu'il y a eu au collège de la Trinité où par les malversations et faute de conduite de M. Jacques Dupuy, principal dudit collège, il n'y a point d'exercices et quasi point d'enfants étudiants audit collège. [...] Semblablement ils se sont informés d'homme capable et idoine pour mettre audit collège, avec les plus savants et expérimentés gens de lettres et de savoir de cette ville, [...] et ils n'ont trouvé homme plus suffisant, capable et idoine pour être mis en ladite charge que Me Barthélemy Aneau, qui autrefois a eu la charge dudit collège ; le savoir et expérience duquel est tout notoire³⁷⁴.

Le plus haut organe politique lyonnais a en effet toujours été favorable à Aneau et fait régulièrement appel à ses services moyennant des gages respectables. Les échevins lui font confiance notamment pour l'organisation de spectacles nautiques à l'occasion de la fête de la signature du traité de Cateau-Cambrésis en 1559. C'est encore au Berruyer que l'on confie l'édition des *Ordonnances et privilèges des foires de Lyon*, une entreprise par laquelle les échevins souhaitaient réaffirmer face au roi la dispense fiscale des foires et fournir aux marchands un outil pour faire valoir leurs

³⁷² *Imagination poétique*, Lyon, M. Bonhomme, 1552, p. 4.

³⁷³ *Lettre du Roy treschrestien aux souverains estatz du S. Empire. Traducite par B. Aneau*, Lyon, P. Rollet, 1553, verso de la page de titre.

³⁷⁴ Antoine PÉRICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, Lyon, Pélagaud et Lesne, 1841, 4^e partie, p. 30

droits³⁷⁵. Cependant, la nomination d'Aneau à la tête du principal établissement d'enseignement de la ville n'est plus aussi unanime qu'en 1540. Si le contrat signé entre le consulat et Aneau le 29 septembre 1558 reprend les grandes lignes du *Formulaire* rédigé pour son premier mandat, on retrouve des ajouts prévoyant un minimum de trois messes hebdomadaires et des mesures visant spécifiquement à contrer la propagation de l'hérésie³⁷⁶. Malgré cela, l'archevêque François de Tournon tente de convaincre le consulat de confier le collège aux frères Jésuites, « lesquels sont propres pour instruire la jeunesse en bonne mœurs et en religion chrestienne, sans prendre gages ni salaire ». Bien soucieux de maintenir le collège hors de l'autorité ecclésiastique, les échevins défendent Aneau, le décrivant comme un « homme de bien, de bonne lettres, savoir et experience, religieux et catholique, qui instruit si bien la jeunesse, que tous les habitants de ladite ville qui ont enfants audit Collège en ont grand contentement »³⁷⁷. Bref, il faut soulever le fait que la protection d'un consulat partiellement gagné à la Réforme, au vu de la révolte d'avril 1562, ne peut suffire à étouffer les soupçons qui pèsent peut-être déjà sur Aneau. De plus, sans accorder trop de crédit à la thèse du complot jésuite, il est vrai qu'en restant à la tête du collège, il constituait un obstacle aux projets du clergé et était vraisemblablement plus sujet à attirer leur attention.

Aux prises avec un contexte difficile, Aneau tourne sa plume vers les principaux personnages de la noblesse française susceptibles de lui procurer la sécurité désirée. D'abord, en 1552, soit peu après la nomination du cardinal de Tournon à la tête de l'archevêché de Lyon, Aneau lui offre la dédicace de sa traduction de l'épître de l'un

³⁷⁵ Alice et Henry JOLY, « Un manuscrit autographe de Barthélemy Aneau », *Mélanges d'Histoire du livre et des bibliothèques offerts à Monsieur Frantz Calot*, Paris, Librairie d'Argences, 1960, p. 99-114.

³⁷⁶ *Traité par Messieurs les Echevins de la ville de Lyon avec Me Barthélemy Aneau pour le Collège de la Trinité*, 29 septembre 1558, Archives municipales de Lyon, BB 81 fol. 91, cité par B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 145.

³⁷⁷ A. PÉRICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, op. cit., p. 37.

des premiers évêques de la ville, saint Euchier à Valérien dans laquelle il se montre prompt à rendre hommage au représentant lyonnais de l'Église romaine :

Mon treshonoré Seigneur, reverendissime archevesque et cardinal [...] je l'ay dédiée à vous nommement à votre nom et illustre et honorée magnificence, tant pour ce que en la mesme dignité vous estes à luy successeur, comme aussi pour honorer de quelque present vostre tresdesirée et magnifique entrée premiere en votre metropolitaine Primace ville et cité de Lyon, par vous de tout temps bien aimée³⁷⁸.

Aneau prend bien soin de vendre l'orthodoxie de ses méthodes pédagogiques en spécifiant au cardinal que durant la période du Carême chaque année, il fait étudier ce texte d'un « Cicéron chrétien » à ses élèves³⁷⁹. Sa démarche auprès de François de Tournon se trouve en quelque sorte doublée la même année par la dédicace à Philibert Babou citée plus haut. En effet, l'évêque d'Angoulême et ami d'enfance d'Aneau est un subalterne dévoué au cardinal de Tournon³⁸⁰. Rien n'indique toutefois que les sollicitations d'Aneau aient trouvé une oreille favorable dans l'entourage de l'archevêché de Lyon.

Vers 1558, c'est vers la cour du roi qu'Aneau se tourne, après avoir largement courtoisé Marguerite de France et Michel de L'Hospital dans la *Juris Prudentia*. Il adresse d'abord quelques lignes à Étienne l'Allemant, originaire de Bourges et maître des requêtes au conseil du roi, en tête de sa traduction du *Joseph contre Apion*³⁸¹. Puis, il rédige un récit de la bataille de Thionville en l'honneur du duc de Guise, François de Lorraine, qui célèbre sa prouesse militaire et l'efficacité de ses tactiques dans la prise d'une ville à première vue imprenable³⁸². Aneau met savamment en scène les actions de son dédicataire et héros auquel il réserve tous les lauriers. Or, la comparaison que

³⁷⁸ S. Euchier à Valerian, *exhortation rationale de la mondanité, et de la philosophie prophane, à Dieu et à l'estude des saintes lettres*, Lyon, M. Bonhomme, 1552, p. 2.

³⁷⁹ *Ibid.*, cité par B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, *op. cit.*, p. 274.

³⁸⁰ Michel FRANÇOIS, *Le Cardinal François de Tournon*, *op. cit.*, p. 43.

³⁸¹ *Sommaire declaracion sur l'Apologie de Joseph contre Apion*, Lyon, J. Temporal, 1558, p. 649-652.

³⁸² *La Prinse de Thionville sur Moselle*, Lyon, N. Edoard, 1558. Voir M.-M. FONTAINE, « Dédicaces lyonnaises aux Guises-Lorraines (1517-1570) », dans Yvonne BELLENGER (dir.), *Le Mécénat et l'influence des Guises*, Paris, Champion, 1997, p. 62-63.

B. Biot fait du récit d'Aneau avec les autres comptes-rendus du siège de Thionville montre bien l'inclination de l'auteur pour le duc de Guise, occultant complètement le rôle de François de Vieilleville³⁸³. Ce n'est sans doute pas un hasard si ce dernier ouvrage est particulièrement laudatif au sujet d'un des principaux chefs du parti catholique intransigeant. Comme le remarque Biot, « Aneau se sert de cet écrit populaire, destiné à être vendu à la criée et donc diffusé très largement dans la ville, pour imposer une image rassurante de lui-même : celle d'un homme tout à fait favorable au pouvoir, à la politique royale, favorable aussi aux tenants de l'orthodoxie religieuse »³⁸⁴. Enfin, en 1559, Aneau publie un poème musical sur la Nativité intitulé *Genethliac* accompagné d'un chant royal, le tout parsemé d'une série d'anagrammes célébrant toute la famille royale³⁸⁵. Pour cette occasion, Aneau a travaillé avec les musiciens réputés Didier Lupi et Claude Goudimel afin de proposer des airs à la mode qui pourraient être joués à la cour. De toute évidence, Aneau a mis beaucoup d'efforts dans son *Genethliac*, qui mériterait d'ailleurs une analyse plus approfondie, ce que la rareté du document empêche. Cela dit, il apparaît clairement que l'action courtoise de l'humaniste, qui était plutôt timide avant 1550, se fait de plus en plus insistante à mesure que la décennie progresse. Malheureusement, les sources manquent pour connaître l'effet réel de ces dédicaces et l'état des appuis politiques d'Aneau à la cour.

Au lendemain de la mort d'Aneau, la reine Catherine de Médicis déplore évidemment l'« émotion populaire » du 5 juin 1561, elle qui tentait de mettre en place une politique de conciliation religieuse³⁸⁶. C'est cependant le consulat lyonnais qui, à la requête de la veuve Claudine Dumas, mène l'enquête contre les responsables du massacre. Cet état de fait reflète en quelque sorte la disposition de la classe politique

³⁸³ B. BIOT, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 372-376.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 376.

³⁸⁵ *Genethliac, Noel Musical & historial de la Conception & Nativité...*, Lyon, G. Beringen, 1559. Un seul exemplaire connu, voir B. Biot, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, op. cit., p. 377-393.

³⁸⁶ Richard GASCON, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle, Lyon et ses marchands*, Paris, SEVPEN, 1971, p. 469-470.

envers le régent de collège et humaniste. La démarche courtisane d'Aneau semble en effet avoir été plus efficace à l'échelle locale qu'envers la cour.

4.6 Conclusion

En somme, les querelles littéraires, selon les dynamiques exposées plus haut, forment d'innombrables occasions de mettre en vitrine un réseau social, l'image de ce dernier évoluant d'un opuscule à l'autre. Dans la première moitié des années 1550, le réseau de relations de Barthélemy AnEAU est fortement mis à l'épreuve par des querelles variées au cours desquelles certains liens s'affermissent alors que d'autres se rompent. Parce que l'histoire a rarement donné raison aux camps qu'a défendus AnEAU, la postérité lui a accolé l'étiquette d'un critique acharné et rétrograde. Malgré cela, si le galénisme a progressivement été mis de côté et que la Pléiade s'est imposée comme principale école poétique française, les positions affirmées par AnEAU sont non seulement défendables au moment où il écrit, mais elles sont aussi partagées par plusieurs autres humanistes établis. Comme on a pu le voir, en aucun moment il n'est totalement à court d'amis. Toute la polyvalence sociale d'ANEAU apparaît clairement à travers son engagement dans les querelles de son temps. De toutes les causes et de tous les débats, il prend la parole au nom d'un groupe de médecins ou encore de toute une génération de poètes marotiques. Collaborateur régulier des imprimeurs Roville, Bonhomme et Arnoullet, il n'en demeure pas moins libre d'effectuer quelques commandes chez Jean Saugrain ou Philibert Rollet à l'occasion. Plus qu'un simple correcteur, AnEAU acquiert au cours de sa carrière dans les ateliers typographiques une bonne connaissance des procédés de production du livre ainsi qu'une considération significative de sa matérialité, surtout au niveau de son illustration.

Bref, une telle activité polémique ne manque pas d'attirer l'attention et le réseau de relations d'ANEAU compte quelques taches mises en évidence par l'urgence de

répondre aux diffamations de ses adversaires. Son association même légère avec des personnages particulièrement controversés tels que Sébastien Castellion et François Baudouin contribue à le faire haïr par les chefs réformateurs de Genève et à le rendre suspect aux yeux des autorités ecclésiastiques françaises. Bien au fait de sa position délicate, Aneau tente désespérément d'obtenir les faveurs de la classe politique, une démarche qui n'obtient qu'un succès partiel.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre fenêtre chronologique, l'analyse diachronique du réseau de Barthélemy Aneau permet de tracer les contours d'un bilan sur l'évolution du *sodalitium* humaniste lyonnais entre son émergence au milieu des années 1530 et le début des Guerres de religion. Considérant chacune des étapes de notre développement, apparaissent clairement un certain nombre de constantes dans les modalités d'expression des sociabilités entre les acteurs du réseau. Inversement, nous sommes également plus à même d'observer ce qui a changé dans le *sodalitium* au cours de ses deux décennies et demi. À première vue, les acteurs se sont régulièrement renouvelés entre le tombeau en l'honneur du Dauphin en 1536 et les recueils d'épigrammes des années 1550. Mais malgré cela, les échanges d'épigrammes sont demeurés des vecteurs significatifs de capital social, accréditant et promouvant les compétences poétiques tant du dédicant que du dédicataire. Toutefois, le contexte religieux trouble a nécessairement eu un impact sur la façon dont ces outils sociaux ont été employés. En ce qui concerne Aneau, à la suite de la période tumultueuse du début des années 1550, soit de 1558 à sa mort en juin 1561, il se fait nettement moins exubérant dans l'expression de sa sociabilité, se limitant à une poignée de pièces de contact le liant à des juristes humanistes d'une renommée moindre.

En effet, Aneau ne semble pas particulièrement faire partie du cercle littéraire réuni autour de Maurice Scève durant les années 1550, comptant entre autres Claude de Taillemont, Pontus de Tyard et Jacques Pelletier du Mans, ceux-là mêmes qui, selon

Mireille Huchon, donnent vie à Louise Labé³⁸⁷. Au sein du groupe de poètes lyonnais qui se manifestent dans les *Escriz de divers Poëtes à la louenge de Louize Labe Lionnoize* (1555) et gravitent autour de l'atelier de Jean de Tournes, Aneau ne conserve que des attaches indirectes, d'une part par le biais de Charles Fontaine dont une pièce des *Ruisseaux de Fontaine* (1555) montre le maintien d'une relation au moins tiède, et d'autre part par le graveur Pierre Woeiriot, artiste du portrait de Louise Labé qu'on sait très proche d'Aneau. Ce retrait des principales sphères littéraires lyonnaises, volontaire ou non, s'accompagne d'un retour à la poésie néo-latine, qu'Aneau n'a jamais entièrement abandonnée, mais qui était passée au second plan derrière sa production vernaculaire. Affairé à quelques éditions juridiques dans l'officine de l'imprimeur Pierre Fradin, Aneau forme une triade avec les juristes Jean Girard d'Auxonne et Pardoux du Prat³⁸⁸. Si ce genre de configuration sociale procure des liens solides, son caractère plutôt exclusif tend à isoler Aneau du large réseau qu'il avait entretenu jusque-là. Enfin, en 1560, il fait paraître l'histoire fabuleuse d'*Alector*, un roman riche en références et qui curieusement synthétise l'ensemble des influences qui le marquent tout au long de sa vie. L'intertexte savamment analysé dans l'édition critique de M.-M. Fontaine révèle une œuvre utopique dans la lignée de Thomas More et des livres rabelaisiens, doublée d'un mythe fondateur comme Guillaume Guérout et Guillaume Postel en écrivent à la même période³⁸⁹. Relevant d'une structure chronologique sibylline, *Alector* est rempli de références à la *prisca theologia* et à la tradition hermétique tout en démontrant la curiosité d'Aneau pour l'alchimie, des traits communs à plusieurs auteurs lyonnais de la période. Bref, une étude plus profonde du réseau humaniste lyonnais aurait très bien pu prendre en compte ce système de

³⁸⁷ Mireille HUCHON, *Louise Labé, une créature de papier*, Genève, Droz, 2006.

³⁸⁸ Pierre MERCKLÉ, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2016 [2004], p. 8-10. La dyade et la triade sont des configurations sociales fortes consistant en un ensemble de deux ou de trois relations réciproques qui forment une cellule particulièrement solidaire. V.L. SAULNIER avait déjà remarqué la récurrence des « affinités à trois » au sein du *sodalitium* lyonnais. Maurice Scève, *op. cit.*, p. 115.

³⁸⁹ M.-M. FONTAINE, *Alector ou le coq*, *op. cit.*, p. XIII-XCI.

références partagées ainsi que l'idiolecte hermétique pour éclairer un autre pan de l'interaction de ses acteurs.

Pour notre part, nous nous sommes attardé, dans le cadre de ce mémoire, aux dynamiques associées à l'image sociale projetée par les membres du *sodalitium* lyonnais. Entre le milieu des années 1530 et la fin de la décennie 1550, nous avons cherché à faire ressortir du parcours social de Barthélemy Aneau les éléments de prudence et de solidarité afin d'observer au moins une part des stratégies et adaptations mises en œuvre en réaction au contexte religieux trouble. La méthodologie issue de l'analyse de réseaux a permis à cet égard de considérer chacune des relations d'Aneau en interaction avec les autres. À partir d'une base de données comptabilisant l'ensemble des pièces de contact de l'humaniste, nous avons reconstitué les grandes étapes dans l'élaboration de son réseau et en avons analysé les ressorts et dynamiques. Dans un souci de synthèse, le cours de notre développement a été accompagné d'une série de représentations graphiques basées directement sur les relations exprimées dans les sources. Ces tableaux, composés des liens les plus significatifs, visent à permettre une visualisation rapide de la forme du réseau analysé. La comparaison de ces différents graphes permet déjà d'observer les principales ruptures et continuités opérant sur le *sodalitium* lyonnais pour la période étudiée.

Ainsi, en ce qui concerne les procédés d'expression de la sociabilité observés au sein du groupe des humanistes lyonnais depuis 1538, la forme des épigrammes autant que le fond, les thèmes de l'*amicitia*, sont demeurés sommairement inchangés dans la pratique d'Aneau et de ses contemporains. Ce genre poétique a fondé la réputation des principaux lettrés lyonnais de l'époque, dont Étienne Dolet, Maurice Scève et Charles Fontaine et une corrélation évidente s'observe entre la renommée d'un membre du réseau et le nombre d'épigrammes dans lesquelles son nom est cité. L'émergence du français dans les années 1540 et la transformation des codes poétiques vers 1550 n'a pas empêché l'épigramme latine de se maintenir en un circuit parallèle sinon

complémentaire à celle en français. Aneau met à profit les deux langues, et parfois même les trois, si on considère ses quelques vers en grec, pour mettre de l'avant ses relations les plus prestigieuses. Ces correspondances versifiées représentent tout au long de la période étudiée, l'outil le plus rapide et efficace pour affirmer son appui envers un ami ainsi que pour se voir gratifier du soutien de son réseau lors d'une querelle quelconque.

Mais ce travail d'autopromotion du groupe n'aurait pas été possible sans la connivence des imprimeurs-libraires lyonnais qui ont bien su canaliser la réputation de leurs collaborateurs pour la faire rejaillir sur leur marque et du même coup sur la rentabilité de leurs éditions. Cette stratégie commerciale, qu'on retrouve d'abord chez Sébastien Gryphe, se transmet peu à peu dans les autres officines lyonnaises, activant par la même occasion une forte rivalité entre les différents imprimeurs. Les collaborateurs polyvalents comme Aneau ont pu prendre une part de plus en plus importante dans les lignes éditoriales toujours plus spécialisées d'imprimeurs comme Macé Bonhomme et Balthazar Arnoullet. C'est là un trait constant et particulier du champ littéraire lyonnais qui résulte de la rencontre des intérêts des imprimeurs et des humanistes.

En contrepartie de ces éléments de continuité, il faut concevoir le *sodalitium* comme relevant d'une identité fluctuante et d'une redéfinition perpétuelle de ses termes. L'école de poètes néo-latins perçue par V.L. Saulnier et qui correspond surtout aux années 1536-1538 s'est rapidement muée en un cercle de traducteurs engagés dans la valorisation de la langue vernaculaire. D'une filiation fortement marotique, ces mêmes poètes se sont progressivement ralliés, au début des années 1550, aux modèles de la Pléiade. Au cours de ce processus, le centre d'influence du réseau s'est déplacé sans arrêt, de l'impulsion de Guillaume Scève à celle de son cousin Maurice, en passant évidemment par le très dynamique Étienne Dolet. De la même façon, l'atelier typographique le plus entreprenant et le plus attrayant pour les lettrés se déplace d'une

enseigne à l'autre, de chez Sébastien Gryphe jusque chez Jean de Tournes, transitant également sur de courtes périodes chez d'autres imprimeurs-libraires actifs comme Guillaume Roville, Balthazar Arnoullet ou encore Jean Temporal.

Mais la principale inflexion dans les dynamiques du réseau provient assurément de la question religieuse, qui nous a occupé tout particulièrement. Dans un premier temps, le *sodalitium* lyonnais est nourri par le passage dans la cité de nombreux humanistes évangéliques fuyant les persécutions des autres villes de France. Le contexte particulièrement indulgent à Lyon en fait en effet le refuge par excellence pour tous les poètes jugés hétérodoxes, là où les imprimeurs, loin des instruments de censure, acceptent encore d'imprimer des textes évangéliques. Cependant, dans les années 1540, en réaction à l'intensification des persécutions religieuses, la plupart des *sodales* adoptent une attitude de prudence et d'autocensure aussi appelée « hésuchisme ». Si une telle position n'empêche pas outre mesure les échanges d'épigrammes et l'expression des liens sociaux, elle amène tout de même ses tenants à évaluer le péril attaché à certaines relations. Enfin, au cours des années 1550, la constitution progressive des pôles confessionnels amoindrit peu à peu la marge de manœuvre des savants lyonnais. Certains passent subitement à Genève alors que d'autres en reviennent, créant par conséquent une confusion insoutenable au sein du réseau. Bref, le calcul des risques en fonction des cadres mouvants de l'acceptabilité n'en devient que plus ardu.

L'étude du cas de Barthélemy Aneau nous éclaire très efficacement à ce sujet. Incarnant sur une longue période une figure du réseau lyonnais, contrairement à d'autres personnages intéressants comme Étienne Dolet, c'est par sa polyvalence sociale qu'Aneau se démarque le plus. Les différentes représentations graphiques (voir liste des tableaux) montrent bien toutes les branches du réseau du Berruyer, qui s'imbriquent progressivement les unes dans les autres. D'abord pédagogue accompli et gestionnaire efficace du collège de la Trinité, ses talents d'orateur lors de discours

publics en font un notable lyonnais à part entière. Puis, rédigeant des vers latins et français inspirés, Aneau s'impose rapidement comme un poète et un traducteur respecté et engagé dans les réflexions linguistiques de son temps. Enfin, son travail en tant que collaborateur régulier des imprimeurs-libraires lyonnais lui permet de s'accomplir en tant qu'éditeur consciencieux de la forme et de l'illustration du livre. À partir du milieu des années 1540, Aneau s'établit en véritable « chaînon » reliant d'une part les médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et de l'autre les juristes de l'Université de Bourges. Cette grande polyvalence sociale représente un avantage inestimable pour Aneau et lui assure une vitalité ainsi qu'un recours efficace tout au long de sa carrière.

Cependant, ce réseau accompli constitue paradoxalement la principale faiblesse de l'humaniste. Lui-même d'un esprit confessionnel plutôt ouvert, on s'en doute, Aneau entretient de nombreux liens avec des personnalités notoirement hétérodoxes, qui ne font pas toutes preuve d'une aussi grande prudence. Bien évidemment, on peut difficilement lui reprocher ses associations avec des acteurs comme Étienne Dolet ou François Baudouin, puisque ces derniers se compromettent surtout après qu'Aneau les eut côtoyés. Plus questionnables sont toutefois les relations qu'il maintient avec Sébastien Castellion ou Guillaume Guérout après qu'ils leur engagement dans la Réforme. Sur le long terme, c'est sans doute l'accumulation de ce genre d'amis suspects qui a attiré l'attention sur Aneau. Au quotidien et pris isolément, chaque lien un peu plus risqué du régent de collège est motivé par le contexte d'une polémique qui justifie son expression ponctuelle. Une dernière remarque au sujet d'Aneau viendra confronter les fatalistes : l'attentat du 5 juin 1561 dont le principal de la Trinité a été victime n'est pas une conséquence inéluctable des prises de risque d'Aneau dans les années précédentes. Elle résulte plutôt d'une situation confuse ainsi que d'une escalade de tensions tout au long de l'été 1561 à Lyon, durant laquelle un certain nombre de groupes d'intérêts s'affrontent en marge de la cristallisation des pôles confessionnels.

En fin de compte, durant toute la période entre l’affichage des thèses de Luther et le début des guerres de Religion, la République des lettres, surtout dans sa portion française, se trouve progressivement prise dans un dilemme perpétuel causé par la confrontation de la valeur littéraire de ses membres et de leur positionnement vis-à-vis de la Réforme. Ce malaise marque profondément l’histoire intellectuelle encore au XVII^e siècle et constitue une des principales préoccupations d’un personnage comme Pierre Bayle³⁹⁰. Nécessairement transformées durablement par un contexte religieux et politique qui emporte plusieurs de leurs brillants esprits, les sociétés savantes de l’époque moderne surmontent les obstacles du milieu du XVI^e siècle. Le cas du *sodalitium* lyonnais représente toutefois un épisode unique où un grand nombre de lettrés, issus de plusieurs pays et relevant de sensibilités religieuses diverses, ont pu se côtoyer au même endroit sur une base régulière.

³⁹⁰ Krysztof POMIAN, « République des Lettres : idée utopique et réalité vécue », *Le Débat*, n° 130, 2004, p. 164.

ANNEXE

BASE DE DONNÉES DES PIÈCES DE CONTACT DE BARTHÉLEMY ANEAU

Date	Source	Liens
1538	<i>Gilberti Ducherii Epigrammaton libri duo</i>	Gilbert Ducher – Éloges, Amitié Réponse d'Aneau dans le même recueil. Sébastien Gryphe - Imprimeur Autres participants : N. Bourbon, Jean Raynier, M. Scève, S. Castellion, C. Fontaine, J. Des Gouttes, A. Du Moulin, C. Sainte-Marthe, C. Bigothier.
1538	<i>Ioannis Vulteii Inscriptionum Libri duo</i>	Jean Visagier – Moqueries, vers hostiles
1538	<i>Huberti Sussanaei Ludorum libri</i>	Hubert de Suzanne – Éloges, Amitié
1539	<i>Chant Natal</i>	Sébastien Gryphe – Imprimeur Philippe de Villiers - Compositeur
1539	<i>Exercitatio linguae latinae</i>	J.-L. Vivès - Référence
1539	<i>Alexandri Villadei quantitates, emendatae à Sussanaeo</i>	Hubert de Suzanne – Éloges, Amitié Avec F. Rabelais et S. Macrin
1539	<i>Genethiacum Claudii Doleti</i>	Étienne Dolet – Auteur, éditeur, libraire Autres participants : C. Cottereau, M. Scève, P. Tolet, J. Des Goutte.
1539	<i>Francisci Valesii Fata</i>	Étienne Dolet – Auteur, éditeur, libraire Autre participants : P. Tolet, J. Raynier, G. Durand, A. Du Moulin, J. Bertrandi
1540	<i>Rapina seu Raporum encomium</i>	Claude Bigothier – Éloges, Amitié Avec mentions des autres régents du collège de la Trinité : J. Raynier, G. Durand, C. Cublize
1540	<i>Formulaire et institution du College de la Trinité de Lyon (Archives municipales de Lyon, BB 58 fol. 61 v^o – 64 r^o)</i>	Consulat de la ville de Lyon (N.B. les trois discours d'Aneau pour l'oraison de la Saint-Thomas)
1541	<i>Comedie ou Dialogue matrimonial, Exemplaire de Paix en Mariage d'Erasmus</i>	Guillaume du Martheray – Commanditaire Érasme – Auteur de la version originale
1542	<i>Lyon marchant, Satyre Française</i>	Guillaume du Bellay - Dédicataire Pierre de Tours – Imprimeur Maurice Scève - Référence
1542	<i>La Poésie française de Charles Sainte-Marthe</i>	Charles Sainte-Marthe – vers hostiles
1542	<i>Oraison ou Epistre de M. Tulle Ciceron et Vers de Corneil Severe sur la mort de Ciceron</i>	Pierre de Tours – Imprimeur Mellin de Saint-Gelais – Dédicataire Jacques-Louis Strébee - Référence
1542	<i>Le premier et second livre de l'Iliade traduit par Hugues Salel</i>	Pierre de Tours – Imprimeur Hugues Salel - Dédicataire
1543	<i>Descriptions du Monde d'Aristote et de Philon avec le Songe de Scipion</i>	Pierre de Tours – Imprimeur Pierre Saliat – Dédicataire Florent Wilson – Référence

1545	<i>De primordiis clarissimae urbis Lugduni Commentarius</i>	Christophe Milieu – Dédicataire Sébastien Gryphe - Imprimeur
1545	<i>La Fontaine d'amour</i>	Charles Fontaine – Éloges, Amitié Associé dans une même pièce avec M. Scève
1546	<i>Estreines à certains seigneurs de Lyon</i>	Charles Fontaine – Éloges, Amitié
1547	<i>Claudi Galenii De Simplicium medicamentorum facultatibus</i>	Philibert Sarrazin – Dédicataire Guillaume Hérissée – Co-liminaire Guillaume Roville - Libraire
1548	<i>La Superbe et triumpante entrée de la noble et antique Cité de Lyon faicte au Treschestien Henri II</i>	Maurice Scève et Guillaume du Choul – coélaboreurs de l'Entrée Guillaume Roville - Libraire
1548	<i>Baptiste Platine de Cremona, de L'honneste volupté</i>	Balthazar Arnoullet – Imprimeur
1548	<i>Emblemata Andreae Alciati jurisconsulti clarissimi. Locorum communium ordine ac indice</i>	Guillaume Roville – Libraire Macé Bonhomme – Imprimeur Pierre Eskrich - Graveur André Alciat – Auteur original (correspondance)
1549	<i>Emblemes d'Alciat</i>	Guillaume Roville – Libraire Macé Bonhomme – Imprimeur Jacques d'Écosse – Dédicataire Florent Wilson - Référence
1549	<i>Decades de la description, forme, et vertu naturelle des animaux tant raisonnables que Brutz</i>	Balthazar Arnoullet – Imprimeur Guillaume Guérout – Collaborateur Clément Boussy - Graveur Claude de Damas – Dédicataire (mécène ?)
1549	<i>Pasquil Antiparadoxe</i>	Pierre Tolet – Adversaire, critique Balthazar Arnoullet – Imprimeur (?)
1551	<i>Quintil Horatian sur la deffence et illustration de la langue françoise</i>	Joachim Du Bellay – Adversaire, critique T. Sébillet et M. de Saint-Gelais – Défense Jean Temporal – Imprimeur Participation possible de Charles Fontaine et de Guillaume Des Autels Philippe Melanchthon - Référence
1551	<i>Mitistoire Barragouyne</i>	Guillaume Des Autels - Critique
1552	<i>S. Euchier à Valerian, exhortation rationale...</i>	Macé Bonhomme - Imprimeur Cardinal François de Tournon - Dédicataire
1552	<i>Picta poesis ut pictura poesis erit</i>	Macé Bonhomme - Imprimeur Philibert Babou – Dédicataire, mécène
1552	<i>Imagination poetique</i>	Macé Bonhomme - Imprimeur Jean Gros – Dédicataire, mécène
1552	<i>Epigrammaton centuriae quinque</i>	Jean Girard – Éloges, Amitié Réponse d'Aneau dans le même recueil Macé Bonhomme - Imprimeur
1552	« Epistre nuncupatoire » dans <i>Advertissement sur le fait de l'usure</i>	Macé Bonhomme – Imprimeur François Hotman – Auteur de la version originale
1552	Trois lettres d'Aneau à Pierre Dalechamps	Pierre Dalechamps – Amitié, Dalechamps s'occupe de la famille d'Aneau durant son absence
1553	<i>Lettre du Roy treschretien aux souverains estatz du S. Empire.</i>	Philibert Rollet - Imprimeur Seigneurs de Gadagne - Dédicataires

1553	<i>Stile et Reiglement du Parlement de Savoye</i>	Pierre de Portonariis - Libraire Philippe de Monthelon – Dédicataire Parlement de Chambéry - Éloges
1554	<i>Apologie pour la Savoie contre les injures et calumnies de Bartholomé Aneau</i>	Marc-Claude Buttet – Adversaire, critique
1554	<i>Juris Prudentia. A primo & divino sui ortu ad nobilem Biturigum academiam deducta</i>	Compagnie des Libraires de Lyon – Libraire Pierre Woeiriot – Graveur (?) Marguerite de France – Dédicataire Frères de l'Aubespine, Jacques de Cambray, François le Duaren, François Baudouin, Hugues Doneau – Éloges et Amitié Michel de L'Hospital - Éloges Université de Bourges – Éloges Marc-Claude Buttet – Réplique, querelle. Claude-Louis Alardet, Christophe Milieu et Sébastien Castellion – Référence, amitié
1555	<i>Les Ruisseaux de Fontaine</i>	Charles Fontaine et Guillaume Des Autels – Éloge et Amitié
1555	<i>Tresor de Evonime Philiatre Des remedes secretz</i>	Balthazar Arnoullet – Imprimeur Simon Guy - Dédicataire Conrad Gesner – Auteur de la version originale
1555	<i>Appendix Bibliotheca</i>	Conrad Gesner – Référence Liens indirects possibles : Florent Wilson et Pierre Dalechamps
1556	<i>Trois premiers livres de la Metamorphose d'Ovide</i>	Frères Pornas – Dédicace, mécènes Clément Marot – Cotraducteur Guillaume Roville – Libraire Macé Bonhomme - Imprimeur
1556	<i>Regiae constitutionis, ad curiarum Praesidialum autoritem pertinentis, brevis et dilucida expositio</i>	Antoine Usillet – Auteur du texte Guillaume Limandas – Dédicataire, mécène Guillaume Roville - Libraire
1556	<i>Quaestionum juris singularium libri quatuor</i>	Jacques Concenatius – Auteur Cardinal Charles de Lorraine – Dédicataire Guillaume Roville - Libraire
1558	<i>Les Eglogues de F. Baptiste Mantuan</i>	Jean Temporal – Imprimeur Laurent de la Gravière - Dédicataire
1558	« Sommaire declaration sur l'Apologie de Joseph contre Apion », <i>Histoire de Flavius Josephe</i>	Estienne Lallemant – Dédicataire Jean Temporal – Imprimeur François Bourgoing – Auteur version originale
1558	<i>Édit de Henri II sur les mariages clandestins</i>	Guillaume Mellier – Auteur (correspondance) Jean Temporal - Imprimeur
1558	<i>Επιμίχια</i>	Jean Girard – Éloges, Amitié Réponses d'Aneau dans le même recueil Pierre Fradin - Imprimeur
1558	<i>Traité des eschevins de la ville et Aneau pour le Collège de la Trinité, (BM Lyon)</i>	Consulat de Lyon – Contrat Intervention des échevins Jean Henry, Antoine Camus et Léonard Pornas
1558	<i>Dictionnaire des mots François tournés en Latin</i>	Compagnie des Libraires de Lyon J.F. de Gabiano – Libraire
1558	<i>Prinse de Thionville sur Moselle</i>	François de Lorraine – Dédicataire

		Nicolas Edoard - Imprimeur
1559	<i>Genethliac, Chant Royal, Aiglogue Sibylline,</i>	Marguerite de France - Dédicataire Anagrammes faisant l'éloge de : Henri II, Catherine de Médicis, le dauphin François, Marie Stuart, Diane de Poitier, Jeanne d'Albret, Antoine de Bourbon, François de Guise, Charles de Lorraine, Anne de Montmorency Didier Lupi et Claude Goudinel - Compositeurs
1559	« Advertissement » dans <i>La Republique d'Utopie par Thomas More</i>	Jean Saugrain – Imprimeur Jean Le Blond – Traducteur
1560	<i>Ordonnances et privilèges des Foires de Lyon et leur Antiquité</i>	Pierre Fradin – Imprimeur Consulat de Lyon - Commanditaire
1560	<i>Alector, Histoire fabuleuse</i>	Catherine Le Coq (?) – Dédicataire Pierre Fradin - Imprimeur
1560	<i>Opera Alciati</i>	Pardoux du Prat – Éloge, Amitié Pierre Fradin – Imprimeur
1561	<i>Libri d'Anello d'Orefici di Piero Woeriot</i>	Pierre Woeriot (graveur) - Amitié
1561	<i>Correspondance de Théodore de Bèze</i>	Théodore de Bèze – Critique
1607	<i>Opera Theologica</i>	François Du Jon, ancien disciple d'Aneau, témoignage sur les événements de sa mort

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées et éditions critiques de texte

Œuvres de Barthélemy Aneau

ANEAU, Barthélemy, *Alector, ou, Le coq: histoire fabuleuse*, édité par Marie-Madeleine FONTAINE, Genève, Droz, 1996, 2 vol.

« Préparation de voie à la lecture, & intelligence de la métamorphose d'Ovide, & de tous Poètes fabuleux par B. Aneau », édité par Jean-Claude MOISAN, *Études littéraires*, vol. 20, n° 2, 1987, p. 119-147.

Alector, Histoire fabuleuse, Lyon, P. Fradin, 1560.

« La prelection, redressement, correction et accomplissement » des *Ordonnances et Privileges des Foires de Lyon*, Lyon, P. Fradin, 1560.

Genethliac, Noel Musical & historial de la Conception, & Nativité de nostre Seigneur Jesuschrist, entresemez des nobles noms Royaux anagrammatisez soubz mystique allusion aux personnes divines & humaines. Aiglogue Sibylline de Vergil, prophetisant l'enfantement de la Vierge, Lyon, G. Beringen, 1559.

« Advertissement », dans Jean LE BLOND (trad.), *La Republique d'Utopie par Thomas Maure*, Lyon, J. Saugrain, 1559, p. 3-6.

La Prinse de Thionville sur Moselle, Lyon, N. Edoard, 1558.

(Traduction), « Flavius Josephus A' Epaphrodit, de l'Antiquité des Juifs, contre Apion Alexandrin » et « Sommaire declaracion sur l'Apologie de Joseph contre Apion », dans François BOURGOING, *Histoire de Flavius Josephe*, Lyon, J. Temporal, 1558, t. I, p. 649-652 ; 660-718.

« Ad Laurentium Graverium hujus operis autorem, B. Anulus » et « Allusion allegorique au nom & surnom de l'auteur par ledit B. Aneau », dans Laurent de LA GRAVIÈRE, *Les Eglogues de F. Baptiste Mantuan*, Lyon, J. Temporal, 1558, fol. a 6v°.

(Traduction), *Les trois premiers livres de la Metamorphose d'Ovide. Traductz en vers François. Le premier & second par Cl. Marot. Le tiers par B. Aneau.*

Mythologisez par Allegories Historiales, Naturelles et Moralles. Avec une preparation de voie à la lecture & intelligence des Poètes fabuleux, Lyon, G. Roville et M. Bonhomme, 1556.

« Ad magnificum septem viralis Lugd. Judicii Protodicasten D. Gulielmum Limandan, Barptolemaeus Anulus », dans Antoine USILLET, *Regiae constitutionis, Ad curiarum Praesidialum autoritatem pertinentis, brevis et dilucida expositio*, Lyon, G. Roville, 1556, fol. A 2^v°.

« In quaestiones juris utrinque compositas ab Jacobo Concenatio B. Anuli τό έπον » dans J. CONCENATIUS, *Quaestionum juris singularium libri quatuor*, Lyon, G. Roville et C. Marchand, 1556, fol. a IV^r°.

(Traduction), [Conrad GESNER], *Tresor de Evonime Philiatre Des Remedes secretz. Livre physic, Medical, Alchymic & Dispensif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vins de diverses saveurs*, Lyon, B. Arnoullet, 1555.

Jurisprudentia, A primo & divino sui ortu, ad nobilem Biturigum academiam deducta, Lyon, Sagittaire [Aneau], 1554.

Stile et Reiglement du Parlement de Savoye, Lyon, P. de Portonariis, 1553.

(Traduction), *Lettre du Roy treschrestien aux souverains estatz du S. Empire*, Lyon, P. Rollet, 1553.

« Epistre nuncupatoire », dans François HOTMAN, *Advertissement sur le fait de l'usure*, Lyon, M. Bonhomme, 1552, p. 5.

Imagination poétique, Lyon, M. Bonhomme, 1552.

Picta poesis. Ut pictura poesis erit, Lyon, M. Bonhomme, 1552.

(Traduction), *S. Euchier à Valerian, exhortation rationale retirant de la mondanité, et de la philosophie prophane, à Dieu et à l'estude des saintes lettres*, Lyon, M. Bonhomme, 1552.

(Anonyme), « Quintil Horatian sur la deffence et illustration de la langue françoise », dans Thomas SÉBILLET, *Art poétique François, pour l'instruction des jeunes studieus*, Lyon, J. Temporal, 1551, fol. 169 sq.

Décades de la description, forme et vertu naturelle des animaulx, tant raisonnables que brutz, Lyon, B. Arnoullet, 1549.

(Anonyme), *Pasquil Antiparadoxe. Dialogue contre le Paradoxe de la Faculté du vinaigre*, Lyon, [B. Arnoullet], 1549.

(Traduction), *Baptiste Platine de Cremonne, de L'honneste volupté, livre tres necessaire à la vie humaine, pour observer bonne santé*, Lyon, B. Arnoullet, 1548.

(Éditeur), *Emblemata Andreae Alciati jurisconsulti clarissimi. Locorum communium ordine, ac indice*, Lyon, G. Roville et M. Bonhomme, 1548.

(Traduction), *Emblemes d'Alciat, de nouveau Translatez en François vers pour vers jouxte les Latins. Ordonnez en lieux communs, avec briefves expositions, et Figures nouvelles appropriées aux derniers emblemes*, Lyon, G. Roville et M. Bonhomme, 1548.

« In Annotationes D. Philiberti Saraceni medici in versionem Lat... », dans *Claudii Galeni De simplicium medicamentorum facultatibus libri XI*, Lyon, G. Roville, 1547, v^o page-titre.

« Ce proverbe, Cognoy toy mesme... », dans Pierre SALIAT, *Un Opuscule d'Aristote, du monde ; autre Opuscule de Philon le Juif, du monde, & le Songe de Scipion de Ciceron*, Lyon, P. de Tours, 1543.

Lyon marchand, satyre françoise sur la comparaison de Paris, Rohan, Lyon, Orleans, et sur les choses memorables depuis l'an mil cinq cens vingt quatre, soubz allegories, et enigmes par personnages mysticques jouée au College de la Trinité à Lyon, Lyon, P. de Tours, 1542.

(Traduction), *Oraison ou Epistre de M. Tulle Ciceron à Octave, depuis surnommé Auguste Caesar, tournée en François : Dixain sur l'epistre suivante escripte par Ciceron peu avant sa mort. Vers de Corneil Severe Poete Romain, sur la mort de Ciceron*, Lyon, P. de Tours, 1542.

(Traduction), *Comedie ou Dialogue matrimonial, Exemplaire de Paix en Mariage, extraict du devis d'Erasmus, translaté de Latin en François*, Paris, J. Longis et V. Sertenas, 1541.

Chant Natal, contenant sept Noelz, ung chant Pastoural et ung chant Royal, avec un Mystere de la Nativité par personnages, Lyon, S. Gryphe, 1539.

Autres sources imprimées

BIGOTHIER, Claude, *Rapina seu Raporum encomium*, édité par Joseph BROSSARD, Bourg-en-Bresse, 1891.

BOURBON, Nicolas, « *Nugae* » (*Bagatelles*) 1533, édité par Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE, Genève, Droz, 2008.

Nugarum libri octo, Lyon, S. Gryphe, 1538.

BRÉGHOT DU LUT, Claude, *Nouveaux mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon*, Lyon, J. M. Barret, 1831.

COLONIA, Dominique de, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, Lyon, François Rigollet, 1730.

DEMOGEOT, « Collège », *Lyon ancien et moderne*, Lyon, Boitel, 1838.

HAAG, Eugène et Émile HAAG, *La France protestante, ou Vie des protestants français qui se sont fait un nom dans l'Histoire depuis les premiers temps de la Réformation...*, Paris, 1846.

BUTTET, Marc-Claude, *Apologie pour la Savoie contre les injures et calumnies de Bartholomé Aneau*, Lyon, A. Benoist, 1554.

MUGNIER, François (éd.), *Marc-Claude Buttet, poète savoisien*, Genève, Slatkine Reprints, 1971 [1896].

CHAMPIER, Symphorien. *La nef des dames vertueuses*, édité par Judy Kem, Paris, Champion, 2007.

DOLET, Etienne, *Carmina (1538)*, édité par Catherine LANGLOIS-PÉZERET, Genève, Droz, 2009.

Correspondances, édité par Claude LONGEON, Genève, Droz, 1982.

Préfaces françaises, édité par Claude LONGEON, Genève, Droz, 1979.

L'Erasmianus sive Ciceronianus, édité par Emile V. TELLE, Genève, Droz, 1974.

La manière de bien traduire d'une langue à l'autre, Lyon, É. Dolet, 1540.

Les Gestes de François de Valois, Roi de France, Lyon, É. Dolet, 1540.

L'Avant-Naissance de Claude Dolet, Lyon, É. Dolet, 1540.

Francisci Valesii Gallorum Regis Fata, Lyon, É. Dolet, 1539.

Genethliacum Claudii Doleti, Stephani Doleti filii: Liber vitæ communi in primis utilis, et necessarius. Autore patre, Lyon, É. Dolet, 1539.

Commentariorum linguae latinae tomus primus (secundus), Lyon, S. Gryphe, 1536 (1538).

Dialogus de imitatione ciceroniana, adversus Desiderium Erasmus, pro Christophoro Longolio, Lyon, S. Gryphe, 1535.

DU BELLAY, Joachim, *La Deffence et illustration de langue françoise*, édité par Jean-Charles MONFERRAN, Genève, Droz, 2001.

Lettres de Joachim du Bellay, édité par Pierre NOLHAC, Paris, Charavay, 1883.

UCHER, Gilbert, *Épigrammes*, édité par Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE et Catherine LANGLOIS-PÉZERET, Paris, H. Champion, 2015.

Epigrammaton libri duo, Lyon, S. Gryphe, 1538.

DU JON, François, *Opera theologica, Vita auctoris ab eodem olim conscripta*, Genève, 1607.

FONTAINE, Charles, *Ruisseaux de Fontaine : Contenant Epistres, Elegies, Chants divers, Epigrammes, Odes & Estrennes*, Lyon, T. Payen, 1555.

Estreines à certains seigneurs, et dames de Lyon, Lyon, J. de Tournes, 1546

La Fontaine d'Amour, Contenant Elegies, Epistres & Epigrammes, Lyon, J. de Tournes, 1546.

Formulaire et institution du Collège de la Trinité de Lyon, Archive Municipales de Lyon, BB 57 ; BB 58, fol. 61v^o-64r^o, 4 mai 1540. Édité par B. Biot, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Champion, 1996, p. 457-461.

GIRARD, Jean, *Epinikia. Carminum libri sex*, Lyon, P. Fradin, 1558.

- Stichostratia epigrammaton centuriae quinque*, Lyon, M. Bonhomme, 1552.
- GOUVÉA, Antoine de, *Antonii Gouveani Lusitani Epigrammaton libri duo*, Lyon, S. Gryphe, 1539.
- La magnificence de la superbe & triumpante entrée de la noble & antique Cité de Lyon faicte au Treschrestien Roy de France Henry deuxiesme de ce Nom, Et à la Royne Catherine son Espouse le xxiii de septembre MDXLVIII*, Lyon, G. Roville, 1549.
- Les Disciples et amys de Marot contre Sagon, La Hueterie et leurs adherentz*, Paris, J. Morin, 1537.
- Lodoicae Regis Matris mortem. Epitaphia Latina et Gallica. Epitaphes à la louenge de Madame Mere du Roy, faictz par plusieurs recommandables auteurs*, Paris, G. Tory, 1531.
- MACRIN, Salmon, *Épithalames et Odes*, édité par Georges Soubeilles, Paris, Champion, 1998.
- MAROT, Clément, *Œuvres poétiques complètes*, édité Gérard DEFAUX, Paris, Bordas, 1993.
- MILIEU, Christophe, *De primordiis clarissimae urbis Lugduni Commentarius*, Lyon, S. Gryphe, 1545.
- PÉRICAUD, Antoine, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, Lyon, Pélagaud et Lesne, 1841.
- Recueil de vers latins et vulgaires sur le trespas de Monsieur le Daulphin*, Lyon, F. Juste, 1536.
- RAEMOND, Florimond de, *Histoire de la naissance, progrez et décadence de l'Hérésie de ce siècle*, Rouen, 1605.
- RUBYS, Claude de, *Histoire véritable de la ville de Lyon*, Lyon, Bonaventure Nugo, 1604.
- SAINT-GELAIS, Mellin de, *Œuvres françaises*, édité par Donald STONE, Paris, Société des textes français modernes, 1993-1995, 2 vols.
- SAINTE-MARTHE, Charles, *La Poesie Françoise de Charles de Sainte Marthe natif de Fontevrault en Poictou. Divisé en trois Livres. Le tout adressé à tresnoble*

Duchesse d'Estampes & Comtesse de Poinctievre. Plus un Livre de ses Amys, Lyon, 1540.

SUZANNE, Hubert de, *Alexandri Villadei quantitates emendatae a Sussanaeo*, Paris, S. de Colines, 1539.

Legum et medicinae doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque aediti, Paris, S. de Colines, 1538.

TOLET, Pierre, *Paradoxe de la faculté du vinaigre, contre les écrits des Modernes ou plusieurs choses sont démontrées non esloignées de la vérité*, Lyon, J. de Tournes, 1549.

Traité fait par Messieurs les Eschevins de la ville de Lyon avec M^e B. Aneau pour le Collège de la Trinité tiré d'un Registre de la ville, copie du XIX^e siècle, Bibliothèque Municipale de Lyon, 79, n^o 19, p. 66-69, 9 septembre 1558.

VISAGIER, Jean, *Inscriptionum libri duo Hendecasyllaborum libri quattuor*, Paris, S. de Colines, 1538.

Ioannis Vultei Remensis epigrammatum libri IIII, eiusdem Xenia, Lyon, Parmentier, 1537.

VIVÈS, Juan Luis, « Leges ludi », *Exercitatio linguae latinae*, Bâle, R. Winter, 1539, p. 184-196.

WOEIRIOT, Pierre, *Livre d'Anneaux d'orfèverie*, Lyon, G. Roville, 1561.

Ouvrages de référence

BAUDRIER, Henri et Julien BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, Paris, Picard, 1895, 12 vol.

GÜTLINGEN, Sybille von, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au seizième siècle*, Baden-Baden, Koerner, 1992.

LACHÈVRE, Frédéric. *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1922.

MORÉRI, Louis, *Le Grand dictionnaire historique ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, 1759.

Théorie, histoire et analyse de réseaux

BAHOKEN, François, Laurent BEAUGUITTE et Serge LHOMME, « La visualisation des réseaux. Principes, enjeux et perspectives », *Groupe flux, matrices, réseaux* [en ligne], 2013, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00839905>, (consulté le 18 mars 2016).

BASTIAN, Mathieu, Sebastian HEYMANN et Mathieu JACOMY, *Gephi: An Open Source Software for Exploring and Manipulating Networks*, International AAAI Conference on Weblogs and Social Media, 2009.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, *La plume et la toile: pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras (Pas-de-Calais), Artois Presses Université, 2002.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA, *Réseaux de correspondance à l'âge classique: (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Université de Saint-Etienne, 2006.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, Dominique TAURISSON, Lucien BÉLY et Jean BOUTIER, *Les ego-documents à l'heure de l'électronique nouvelles approches des espaces relationnels*, Montpellier, Publications Montpellier 3 - Université Paul-Valéry, 2003.

BENEVENT, Christine, « La correspondance d'Érasme : Fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Université de Saint-Etienne, 2006, p. 17-31.

BERTIN, Jacques, *Sémiologie graphique*, Paris, Éditions EHESS, 2013 [1967].

BIDART, Claire, Alain DEGENNE et Michel GROSSETTI, *La vie en réseau: dynamique des relations sociales*, Paris, PUF, 2011.

BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982.

« Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, n° 1, 1980, p. 2-3.

« L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, vol. 34, n° 1, 1977, p. 17-34.

BREE Pim van, et Geert KESSELS, *Nodegoat: A Web-based Data Management, Network Analysis & Visualisation Environment*, La Haye, LAB1100, 2011.

CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Les frontières de l'inacceptable. Pour un réexamen de l'histoire de l'incrédulité », *Les Dossiers du Grihl*, 2014, <https://dossiersgrihl.revues.org/4746>, (consulté le 12 novembre 2015).

DEGENNE, Alain et Michel FORSÉ, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004.

De NOONY, Wouters, Andrej MRVAR et Vladimir BATAGELJ, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, New York, Cambridge University Press, 2005

GOLDGAR, Anne, *Impolite Learning: Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press, 1995.

LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 88-112.

POMIAN, Krzysztof, « République des Lettres : idée utopique et réalité vécue », *Le Débat*, vol. 130, n° 3, 2004, p. 154-170.

REID, Jonathan A., *King's Sister - Queen of Dissent: Marguerite of Navarre (1492-1549) and Her Evangelical Network*, Brill, 2009. 2vol.

ROCHE, Daniel, « Avant-Propos », in *La plume et la toile: pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002, p. 7-24.

SENMARTIN, Émilie et Michel BERTRAND, « Introduction au dossier : Analyse historique et réseaux. Réflexion sur la représentation graphique », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], 2015, <http://framespa.revues.org/3280>, (consulté le 20 mars 2016).

Humanisme français et lyonnais

- ADAMS, Alison, « In Search of Sixteenth-Century French Translations of Cicero's *Somnium Scipionis* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 49, n° 1, 1987, p. 103-106
- AUDISIO, Gabriel, « Quelle incroyance au XVI^e siècle ? ou Lucien Febvre revisité », dans G. DORIVAL et D. PRALON (éd.), *Nier les dieux, nier Dieu*, Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 363-371.
- BALAVOINE, Claudie, « Le classement thématique des Emblèmes d'Alciat : recherche en paternité », dans Alison ADAMS et Anthony J. HARPER (éd.), *The Emblem in Renaissance and Baroque Europe, Tradition and Variety*, Leiden-New York-Cologne, Brill, 1992, p. 1-21.
- BALMAS, Enea, « Le cas de Guillaume Guérout », dans Yves GIRAUD (éd.), *L'Emblème à la Renaissance*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982, p. 127-135.
- BAUR, Albert, *Maurice Scève et la Renaissance lyonnaise*, Paris, Champion, 1908.
- BENEVENT, Christine, « La correspondance d'Érasme : Fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Anthony MCKENNA (dir.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Université de Saint-Etienne, 2006, p. 17-31.
- BERTHON, Guillaume, « Les débuts de Dolet comme libraire (Marot, 1538), Histoire d'un fiasco », dans Michèle CLÉMENT (éd.), *Étienne Dolet, 1509-2009*, Genève, Droz, 2012, p. 325-343.
- BIOT, Brigitte, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Champion, 1996.
- BOITEL-SOURIAC, Marie-Ange, « Le mythe du Dauphin-roi, l'exemple des funérailles littéraires de François de Valois (1536-1537) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 77, 2008, p. 27-38.
- BRASART DE GROËR, Georgette, « Le collège, agent d'infiltration de la réforme. Barthélemy Aneau au collège de la Trinité », dans Gabrielle BERTHOUD (dir.), *Aspects de la Propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957, p. 167-175.
- BRAUN, Lucien, *Conrad Gessner*, Genève, Slatkine, 1990.

- BUISSON, Ferdinand, *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre*, Genève, Droz, 2010 [1891].
- CARTIER, Alfred et Adolphe CHENEVRIÈRE, « Antoine du Moulin valet de chambre de la reine de Navarre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895, p. 469-490 ; 1896, p. 90-106 et 218-244.
- CHAMARD, Henri, « La date et l'auteur du Quintil Horatian », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 5, 1898, p. 54-71.
- CHAPMAN, Carol, « French Renaissance Dram. Soc.: The Plays of Barthélemy Aneau », dans A. HOWE et R. WALLER (éd.), *En marge du classicism, Essays on the French Theatre from the Renaissance to the Enlightenment*, Liverpool University Press, 1987, p. 5-26.
- CHARTIER, Roger, Marie-Madeleine COMPÈRE et Dominique JULIA, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Société d'enseignement supérieur, 1976.
- CHOCHEYRAS, Jacques, « En marge de la Défense et Illustration, Pierre Saliat : une préface critique de 1537 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 28, n° 3, 1966, p. 675-679.
- CLÉMENT, Michèle, « L'églogue *Arion* de Scève : une erreur politique? », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 79, 2015, p. 153-170.
- « Les poètes et leurs libraires au prisme du privilège d'auteur au XVI^e siècle : la proto-propriété littéraire », dans Denis BJAÏ et François ROUGET (éd.), *Les Poètes français de la Renaissance et leurs libraires*, Genève, Droz, 2013, p. 15-54.
- « Un geste poétique et éditorial en 1536 : Le *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Dauphin* », *Réforme, Humanisme, Réforme*, n° 62, 2006, p. 31-43
- COOPER, Richard, « Dolet et les Du Bellay », dans Michèle CLÉMENT (éd.), *Étienne Dolet, 1509-2009*, Genève, Droz, 2012, p. 41-58.
- COPLEY CHRISTIE, Richard, *Étienne Dolet, le martyr de la renaissance*, Traduit par C. Stryienski, Genève, Slatkine, 1969 [1886].
- CORNILLIAT, François, *Sujet caduc, noble sujet*, Genève, Droz, 2009.

- CROUZET, Denis, *La genèse de la Réforme française 1520-1562*, Paris, SEDES, 1996.
- DAVIS, Natalie Z., « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1993, vol. 1, p. 423-444
- DERRÉ, Jean-René (éd.), *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle : Actes du Colloque international Mai 1972*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.
- DEFAUX, Gérard (éd.), *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, Lyon, ENS, 2003.
- DE SAUZA, Guillaume, « Tu desiras de boire en ma fontaine : les relations de Charles Fontaine et de Guillaume Des Autels », dans Guillaume DE SAUZA et Elise RAJCHENBACH-TELLER (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014, p. 85-104.
- DOBBINS, Franck, « Music in French Theatre of the Late Sixteenth Century », *Early Music History*, vol. 13, 1994, p. 85-122.
- FEBVRE, Lucien, *Au coeur religieux du XVI^e siècle*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1983.
- Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1942.
- FERRAND, Mathieu, « Le théâtre de Barthélemy Aneau : Écriture dramatique et pédagogie de l'actio », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 22, 2011, p. 363-378.
- FLÉGÈS, Amaury, « Je ravie le mort : tombeaux littéraires en France à la Renaissance », *La Licorne*, n° 29, 1994, p. 71-142.
- FONTAINE, Marie-Madeleine, « Une génération sacrifiée : les régents de collège du deuxième tiers du XVI^e siècle en France », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveau Regard sur les Apollons de collège*, Genève, Droz, 2014, p. 107-131.
- « Les relations entre Charles Fontaine et Barthélemy Aneau », dans Guillaume DE SAUZA et Elise RAJCHENBACH-TELLER (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014, p. 149-186.

« Barthélemy Aneau entre deux villes : fidélités à sa ville d'origine, et responsabilités », dans Stéphan GEONGET (dir.), *Bourges à la Renaissance, hommes de lettres, hommes de lois*, Paris, Klincksieck, 2011, p. 437-470.

« Barthélemy Aneau et la *Jurisprudentia* », dans Jean DUPÈBE, et al, *Esculape et Dionysos, Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, p. 1001-1012.

« La contribution de Barthélemy Aneau à l'illustration de la langue française », dans Gérard DEFAUX (dir.), *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, p. 481-504.

« Dédicaces lyonnaises aux Guises-Lorraines (1517-1570) », dans Yvonne BELLENGER (dir.), *Le Mécénat et l'influence des Guises*, Paris, Champion, 1997, p. 39-79.

« Quelques traits du cicéronianisme lyonnais : Claude Guillaud, Florent Wilson, Barthélemy Aneau et Simon de Vallembert », dans *Scrittura dell'impegno dal Rinascimento all'età barocca*, Fasano, Schena, 1997, p. 35-71.

« Le jeu de paume comme modèle des échanges : quelques règles de la sociabilité à la Renaissance », dans Françoise THELAMON (dir.), *Sociabilité, Pouvoirs et société*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1987, p. 143-153.

FORD, Philip et Gillian JONDORF (dir.), *Intellectual Life in Renaissance Lyon: Proceedings of the Cambridge Lyon Colloquium*, Cambridge, Cambridge French Colloquia, 1993

FRANÇOIS, Michel, *Le Cardinal François de Tournon*, Paris, De Boccard, 1951.

FURNO, Martine (dir.), *Qui écrit? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XV^e-XVIII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2009.

GALAND-HALLYN, Perrine et Luc DEITZ, « Poésie et imitation au XVI^e siècle », dans Perrine GALAND-HALLYN et Fernand HALLYN (dir.), *Poétiques de la Renaissance*, Genève, Droz, 2001, p. 462-487.

GARNIER-MATHEZ, Isabelle, *L'épithète et la connivence : écriture concertée chez les évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 2005.

- GASCON, Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle, Lyon et ses marchands*, Paris, SEVPEN, 1971, 2 vol.
- GERIG, John, « Barthélemy Aneau, Étude sur l'humanisme », *Revue de la Renaissance*, XI-XII, 1910, p. 182-197, 1911, p. 1-17 ; 80-93.
- « Le Collège de la Trinité avant 1540 », *Revue de la Renaissance*, IX, 1908, p. 73-94 ; X, 1909, p. 137-157 et p. 204-215.
- GILMONT, Jean-François, *Le Livre réformé au XVI^e siècle*, Paris, BNF, 2005.
- GILMONT, Jean-François et William KEMP, *Le livre évangélique en français avant Calvin*, Bruxelles, Brepols, 2004.
- GIROT, Jean-Eudes, « Les contributions des humanistes de collège à la querelle de Marot et de Sagon (1534-1537) », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveau Regard sur les Apollons de collège*, Genève, Droz, 2014, p. 333-357.
- « Mellin de Saint-Gelais, poète éparpillé » dans Martine FURNO (dir.), *Qui écrit? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XVe-XVIII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2009, p. 95-108.
- GOYET, Francis (éd.), *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Librairie générale française, 1990.
- HIGMAN, Francis, *La Diffusion de la Réforme en France 1520-1565*, Genève, Labor et Fides, 1992.
- HOULLEMARE, Marie, « Le Parlement de Savoie (1536-1559), un outil politique au service du roi de France, entre occupation pragmatique et intégration au royaume », *Revue historique*, n^o 665, 2013, p. 89-117.
- HUCHON, Mireille, « Rabelais éditeur et auteur chez Gryphe », dans Raphaëlle MOUREN (dir.), *Quid Novi? : Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort : actes du colloque, 23 au 25 novembre 2006*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, p. 201-217.
- Louise Labé, une créature de papier*, Genève, Droz, 2006.
- IMBART DE LA TOUR, Pierre, *Les origines de la Réforme. Tome III : L'Évangélisme*, Paris, Hachette, 1914.

- ISTASSE, Nathaël et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveau Regard sur les « Apollons de collège »*. *Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2014.
- JOLY, Henry et Jean LACASSAGNE, « Médecins et imprimeurs lyonnais au XVI^e siècle », *Lyon et la Médecine*, vol. 7, n^o 22, 1958, p. 87-115.
- JOLY, Alice et Henry, « Un manuscrit autographe de Barthélemy Aneau », *Mélanges d'Histoire du livre et des bibliothèques offerts à Monsieur Frantz Calot*, Paris, Librairie d'Argences, 1960, p. 99-114.
- JOUBAUD, Pascal et Claire SICARD, *Démêler Mellin de Saint-Gelais*, Carnet de recherche *Hypothèse* [En ligne], <http://demelermellin.hypotheses.org/>, (consulté le 5 juin 2016).
- KAMMERER, Elsa, *Jean de Vauzelles dans le creuset lyonnais : un humaniste catholique au service de Marguerite de Navarre entre France, Italie et Allemagne (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013.
- « Des bibles de poche pour les artistes - Les Figures de la Bible de Jean de Tournes (1553-1564) », dans Y. KRUMENACKER (éd.), *Lyon 1562, capitale protestante: une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Lyon, Olivétan, 2009, p. 84-89.
- KASTLER, Jean-Loup, « Du “problème de l’incroyance” à “l’étrange liberté” », 2013, <http://theoremes.revues.org/537>, (consulté le 13 novembre 2015).
- KEMP, William, « De Laurent Hyllaire et Jacques Moderne à Sébastien Gryphe : Érasme à Lyon pendant les années 1520 », dans Raphaël MOUREN, *Quid Novi? : Sébastien Gryphe, à l’occasion du 450^e anniversaire de sa mort : Actes du colloque, 23 au 25 novembre 2006*, Lyon-Villeurbanne, Presses de l’enssib, 2008, p. 153-179.
- KELLEY, Donald R., « Writing Cultural History in Early Modern Europe: Christophe Milieu and His Project », *Renaissance Quarterly*, vol. 52, n^o 2, 1999, p. 342-365.
- François Hotman, A Revolutionary’s Ordeal*, Princeton, Princeton University Press, 1973.

Foundations of Modern Historical Scholarship: Language, Law, and History in the French Renaissance, New-York-Londres, Columbia University Press, 1970.

KRUMENACKER, Yves, *Lyon 1562, capitale protestante: une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Lyon, Olivétan, 2009.

LACOUR, Louis, « Jean Girard », dans Jean-Chrétien-Ferdinand HOEFER, *Nouvelle Bibliographie universelle*, Paris, Firmin Didot, 1858, t. 20, p. 649-651.

LAIMÉ, Arnaud, « De l'épigramme au poème religieux : la contribution de Sébastien Gryphe au développement de la poétique latine en France », dans R. MOUREN (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe, op. cit.*, p. 243-266.

LANGLOIS-PÉZERET, Catherine, « Gilbert Ducher, Apollon d'Aigueperse, poète principal de collège dans les années 1530 à Lyon », dans Nathaël ISTASSE et Mathieu FERRAND (dir.), *Nouveau Regard sur les Apollons de collège*, Genève, Droz, 2014, p. 211-212.

« Le Genethliacum d'Étienne Dolet (1539) : Entre célébration intime et manifeste collectif », dans Perrine GALAND-HALLYN et John A. NASSICHUK (dir.), *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, Genève, Droz, 2011, p. 125-142.

LAUVERGNAT-GAGNIÈRE, Christiane, « Barthélemy Aneau, régent et principal dans la cité », dans Antonio POSSENTI et Giulia MASTRANGELO (dir.), *Il Rinascimento a Lione : atti del congresso internazionale (Macerato, 6-11 Maggio 1985)*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1988, p. 575-587.

LAZARD, Madeleine, *Louise Labé, Lyonnaise*, Paris, Fayard, 2004.

LE CADET, Nicolas, *L'évangélisme fictionnel: les Livres rabelaisiens, le Cymbalum mundi, L'Heptaméron, 1532-1552*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010.

LECLER, Joseph, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, 1994 [1955].

LEFRANC, Abel, *Œuvres de François Rabelais : Pantagruel (tome III)*, Champion, Paris, 1922.

LONGEON, Claude (éd.) *Études sur Étienne Dolet, le théâtre au XVI^e siècle, le Forez, le Lyonnais et l'histoire du livre*, Genève, Droz, 1993.

- MAGNIEN, Michel, « Le Recueil de vers latin, et vulgaires de plusieurs poètes françoys : Étienne Dolet, promoteur d'une poésie docte », dans Jean-Eudes GIROT (dir.), *La poésie à la cour de François I^{er}*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012, p. 215-237.
- MARGOLIN, Jean-Claude, « Le cercle de Jean de Boyssoné d'après sa correspondance et ses poèmes », dans Nathalie DAUVOIS (dir.), *L'humanisme à Toulouse (1480-1596). Actes du colloque international de Toulouse*, Paris, Champion, 2006, p. 223-246.
- « Au temps de Barthélemy Aneau : Jean de Boyssoné et l'humanisme lyonnais d'après sa correspondance », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 47, n° 1, 1998, p. 11-24.
- « Un humaniste engagé dans une bataille pour la culture : Érasme et le Ciceronianus », *Scrittura dell'impegno dal Rinascimento all'età barocca*, Fasano, Schena, 1997, p. 13-34.
- « À propos de quelques lettres conservées de Boyssoné à Dolet », dans Claude LONGEON (éd.) *Études sur Étienne Dolet, le théâtre au XVI^e siècle, le Forez, le Lyonnais et l'histoire du livre*, Genève, Droz, 1993, p. 21-49.
- « Profil de l'humanisme lyonnais vers 1537 : Dolet, Arlier, Visagier (perspectives de recherches) », dans POSSENTI, Antonio et Giulia MASTRANGELO (dir.), *Il Rinascimento a Lione : atti del congresso internazionale (Macerato, 6-11 Maggio 1985)*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1988, p. 643-679.
- « Le cercle des humanistes lyonnais d'après les éditions des épigrammes de Jean Visagier (1537) », *Actes du colloque sur l'humanisme lyonnais au XVI^e siècle, mai 1972*, (éd.) Jean-René DERRÉ, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 151-183.
- MARICHAL, Robert, « La première édition de la traduction de l'Iliade par Hugues Salel », *Humanisme et Renaissance*, t. 1, 1934, p. 156-160.
- MCFARLANE, Ian, « Clément Marot and the World of Neo-Latin Poetry », dans Pauline M. SMITH et I.D. MCFARLANE (éd.), *Literature and the Arts in the Reign of Francis I*, Lexington, French Forum, 1985, p. 103-130.

- MEERHOFF, Kees, « Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire : les analyses textuelles de Barthélemy Aneau », *Études littéraires*, vol. 24, n° 3, 1992, p. 63-85.
- Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France : Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden, Brill, 1986.
- MELLET, Paul-Alexis, *Les traités monarchomaques : confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.
- MEYER, Jenny, « Barthélemy Aneau's *Alector ou le coq* and the Paradox of Renaissance Cosmopolitanism », *Renaissance and Reformation/Renaissance et Réforme*, vol. 38 n° 1, 2015, p. 5-25.
- MOISAN, Jean-Claude (éd.), « Préparation de voie à la lecture, & intelligence de la métamorphose d'Ovide, & de tous Poètes fabuleux par B. Aneau », *Études littéraires*, vol. 20, n° 2, 1987, p. 119-147.
- MOLINS, Marie, *Charles Fontaine traducteur*, Genève, Droz, 2011.
- MONFERRAN, Jean-Claude, « De la manière qu'a François Habert de conclure les *Sermons satiriques* d'Horace (1551) : Choix poétiques et éthiques au tournant du siècle », dans Bruno PETEY-GIRARD (dir.), *François Habert, poète français*, Paris, Champion, 2014, p. 113-140.
- MORISSE, Gérard, « Pour une approche de l'activité de Sébastien Gryphe, libraire-imprimeur lyonnais du XVI^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 2005-2006, n° 126-127, p. 13-68.
- MOUNIER, Pascale, « Les "propos rompu[s]" d'*Alector* : poétique et esthétique de la fragmentation », dans *L'Enigmatique à la Renaissance : Formes, significations, esthétiques*, Paris, Champion, 2008, p. 311-330.
- MOUREN, Raphaële et BÉGHAIN Patrice (éd.), *Quid novi?: Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort : actes du colloque, 23 au 25 novembre 2006*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008.
- NOLHAC, Pierre de, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, Champion, 1921.
- PILLORGET, René, « L'Université de Bourges au XVI^e siècle », *Ethnopsychologie*, vol. 32, 1977, p. 117-133.
- PLATTARD, Jean, *Vie de François Rabelais*, Genève, Slatkine reprints, 1973 [1928].

- POSSENTI, Antonio et Giulia MASTRANGELO (dir.), *Il Rinascimento a Lione : atti del congresso internazionale (Macerato, 6-11 Maggio 1985)*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1988, 2 vol.
- PROST, François, « La philosophie cicéronienne de l'amitié dans le Laelius », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 57, n° 1, 2008, p. 111-124.
- RAJCHENBACH-TELLER, Élise et Guillaume De SAUZA (dir.), *Charles Fontaine, un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014.
- RAJCHENBACH-TELLER, Élise, *Mais devant tous est le Lyon Marchant : Construction littéraire d'un milieu éditorial et livres de poésie française à Lyon (1536-1551)*, Genève, Droz, 2016.
- « Guillaume Rouillé, libraire à Lyon », dans Christine BÉNÉVENT, Annie CHARON, Isabelle DIU et Magali VÈNE (éd.), *Passeurs de textes, imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École des chartes, 2012, p. 99-116.
- RÉGNIER-ROUX, Daniel, « Les éditions lyonnaises entre 1554 et 1559 du Trésor des remèdes secrets de Conrad Gessner », *Revue de l'Enssib* [en ligne], n° 2, 2014, <http://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2014-02-009>, (consulté le 15 juin 2016).
- ROOSE, Alexander, « L'impropre et l'obscène dans *Alector* de Barthélemy Aneau », *Impertinence générique et genres de l'impertinence, XVI^e-XVIII^e siècles*, Lyon-Genève, Droz, 2012, p. 141-153.
- RUUTZ-REES, Caroline, *Charles de Sainte-Marthe, 1512-1555*, New-York, Columbia University Press, 1966 [1910].
- SAULNIER, Verdun-Léon, « Dominique Phinot et Didier Lupi musiciens de Clément Marot et des marotiques », *Recue de Musicologie*, vol. 43, n° 119, 1959, p. 61-80.
- « Le sens du Cymbalum Mundi de Bonaventure Des Périers », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 13, n° 1, 1951, p. 43-69 ; 137-171.
- « Le théâtre de Barthélemy Aneau », dans *Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen-Âge et de la Renaissance offerts à Gustave Cohen*, Paris, Nizet, 1950, p. 147-158

Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade : Maurice Scève italianisant, humaniste et poète (1500-1560), les milieux, la carrière, la destinée, (1500-1560), Paris, Klincksieck, 1948-1949.

« La mort du dauphin François et son tombeau poétique (1536) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 6, 1945, p. 50-97.

SAUNDERS, Alison, *The Sixteenth-Century French Emblem Book: a Decorative and Useful Genre*, Genève, Droz, 1988.

« The Evolution of a Sixteenth-Century Emblem Book: The Decades de la Description des Animaux, And the Second Livre de la Description des Animaux », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 38, n° 3, 1976, p. 437-457.

SHARRATT, Peter, *Bernard Salomon, illustrateur lyonnais*, Genève, Droz, 2005.

STECZOWICZ, Agnieszka, « Paradoxe et Antiparadoxe dans la littérature médicale lyonnaise : Barthélemy Aneau critique de Pierre Tolet », dans Andrea CARLINO et Michel JEANNERET (dir.), *Vulgariser la médecine : du style médical en France et en Italie*, Genève, Droz, 2009, p. 95-111.

STEYERT, André, *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*, Lyon, 1899.

STONE, Howard, « The French Language in Renaissance Medicine », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 15, 1953, p. 315-346.

UETANI, Toshinori, « La naissance d'un métier : traducteur », dans Christine BÉNÉVENT, Isabelle DIU et Chiara LASTRAIOLI (éd.), *Gens du livre et gens de lettres à la Renaissance*, Brepols, 2014, p. 33-61.

VALLÉE, Jean-François, « Faire bonne impression : Étienne Dolet et Sébastien Gryphe », dans Raphaëlle MOUREN (dir.), *Quid Novi? : Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort : Actes du colloque, 23 au 25 novembre 2006*, Lyon-Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, p. 183-199.

WANEGFFELEN, Thierry, *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1999.

Ni Rome ni Genève, des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle, Paris, Champion, 1997.

« Les chrétiens face aux Églises dans l'Europe moderne », *Nouvelle Revue du XVI^e Siècle*, n° 11, 1993, p. 37-53.

WAQUET, Françoise, *Parler comme un livre : l'oralité et le savoir (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003.

YOUNG, Margaret, *Guillaume Des Autels, a Study of his Life and Works*, Genève, Droz, 1961.